TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 11 074 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 7 - LUNDI 8 SEPTEMBRE 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 48 dr.; Iran, 125 rls.; Irlande, 65 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 85 cts; Yougoslavie, 36 din

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

La Pologne après le départ de M. Gierek

La quadrature du cercle

Pour la troisième fois dans la brève histoire de la Pologne socialiste un premier secrétaire du parti quitte la scène en plein chaos. S'il est probable que M. Gierek, harcelé de toutes parts depuis deux mois, hésitant sur la conduite à tenir, a connu une sévère défaillance physique, sa mise à l'écart sanctionne une fois encore un échec politique devenu irrémédiable. Comme M. Gomulka en 1970, le premier secrétaire prend son congé sans que ses collègues et collaborateurs le remercient des services qu'il a tout de même rendus.

Pris entre les exigences d'une population qui a maintenant conscience de sa force et d'un protecteur qui a toute confiance en sa puissance, le nouveau premier secrétaire doit essayer de résoudre la quadrature du cercle. La Pologne ne fut jamais un pays communiste de type tout à fait classique parce que le parti n'a pu imposer l'hégémonie absolue à laquelle il prétend. La société n'est pas terrorisée, annihilée par un appareil politico-policier pourtant bien présent. Elle vit en dehors du système, elle bouillonne et fait périodiquement chanceler ceux qui croient être ses guides.

Mais, depuis le 31 août, le régime a changé beaucoup plus profondément qu'il ne l'avait fait en trente ans d'évolutions et de convulsions. Des poutres maîtresses se sont effondrées. Des syndicats autogérés surgissent de partout, et la centrale sur laquelle comptait le pouvoir pour banaliser les exigences ouvrières n'a aucune prise sur les réalités. Il se passe dans ce pays des événements si extraordinaires qu'ils ont frappé de stupeur les autorités au point de les paralyser. Le parti lui-même, qui se veut l'inspirateur de la vie nationale, n'a plus, dans la phase actuelle, d'inspiration. Faute d'avoir compris à temps le mécontentement des consommateurs et l'amertume des citoyens, il n'a pas pressenti le séisme. Il n'agit plus, il se contente de réagir aux initiatives de ceux dont il contestait naguère l'existence.

Voilà donc M. Kania devenu la tête d'un corps pantelant. Acceptera-t-il finalement, fût-ce en la modérant, cette démocratisation qui s'est imposée en août de manière insolite ? Aura-t-il, au contraire, pour souci majeur de rétablir un ordre beaucoup plus conforme à la tradition léniniste avec un parti qui commande et un peuple qui obéit ? Dans le P.C. polonais aussi se trouvent des dirigeants et des militants fidèles à ce qu'on appelle à Moscou le « socialisme réel », et pour qui rien ne vaut en dehors du « modèle » soviétique agrémenté de quelques retouches pour tenir compte des particularités nationales.

En Pologne, ces dirigeants-là se heurtent à un obstacle considérable. Pour imposer solidement le pouvoir dont ils rêvent, il leur faudrait d'abord « changer le peuple ». Jusqu'à présent, les hiérarques ont estimé que c'était une tâche impossible. Ils ont dû composer avec l'épiscopat catholique, peut-être incommode mais sans la compréhension duquel il est décidément impossible de gouverner le pays. Ils ont dû également tolérer une contestation qui a peut-être précipité la prise de conscience des ouvriers, mais qui, au moment des troubles, a donné au gouvernement des interlocuteurs indispensables.

Comment adapter les institutions aux nécessités d'un dialogue qui s'est instauré dans le drame et qu'il s'agit maintenant de rendre permanent ? Tel est le problème de tous ceux qui, communistes ou non, entendent agir « en Polonais ». Mais les habitants de ce pays auront-ils vraiment le droit d'agir « en Polonais » ? Les changements qu'ils sont résolus à apporter seront-ils tolérés à Moscou ?

- ***M. Kania est nommé premier secrétaire***
- ***Des députés ont vivement critiqué le pouvoir***
- ***Le gouvernement s'engage à réaliser les promesses faites aux grévistes***

Démis de ses fonctions de premier secrétaire du parti ouvrier polonais pour raison de santé — un bulletin médical publié vendredi soir 5 septembre indique qu'il a été hospitalisé à la suite de troubles cardiaques, — M. Gierek cesse également d'appartenir au bureau politique. Dans les circonstances actuelles, son départ apparaît comme un limogeage.

Au terme d'une journée fertile en rumeurs, le comité central a choisi comme premier secrétaire M. Stanislaw Kania. Celui-ci avait au secrétariat la responsabilité des affaires de la police, de l'armée, ainsi que des relations avec l'Eglise catholique. La nomination de ce dirigeant, qui jouait la carte de la modération, mais assez peu connu, a étonné. Le comité central a également nommé deux nouveaux membres titulaires du bureau politique, MM. Kazimierz Barcikowski et Andrej Zabinski, et trois secrétaires du comité central, MM. Tadeusz Grabski, Zdislaw Kurowski et Jerzy Wojkeski. Presque tous les dirigeants promus sont des spécialistes des questions agricoles.

La journée de vendredi a été également marquée par une séance mouvementée à la Diète (Parlement), convoquée pour approuver les changements décidés le 24 août dans la composition du gouvernement. Les députés ont vivement critiqué le pouvoir, et l'un d'eux a traduit un sentiment assez répandu ce jour-là disant qu'il fallait « dissoudre le club des propriétaires de la Pologne populaire ».

Dans son discours, M. Pinkowski, premier ministre, s'était félicité de l'attitude de l'Eglise catholique, et avait assuré que le gouvernement tiendrait les promesses faites aux grévistes. Samedi matin, on remarquait à Varsovie de longues queues devant les kiosques : les journaux qui rendent compte de cette journée exceptionelle sont parus plus tard que de coutume.

A Moscou, l'agence Tass a annoncé sans commentaire le remplacement de M. Gierek par M. Kania. A Berlin-Est, M. Honecker a adressé un message de félicitations au nouveau premier secrétaire polonais. Il l'assure « du plein soutien du parti socialiste unifié est-allemand dans cette situation où les communistes polonais et les véritables patriotes de la Pologne s'emploient à surmonter les problèmes compliqués ainsi qu'à renforcer le socialisme ».

Folle journée à la Diète elle aussi chambardée

De notre envoyé spécial

Varsovie. — La seconde révolte des ouvriers de Gdansk aura donc chassé M. Gierek du pouvoir aussi vite que la première l'y avait porté en 1970. Mais dirigeait-il encore le pays ? Et quel qu'en soit le détenteur — M. Kania maintenant, inconnu de la population, — y a-t-il encore un pouvoir en Pologne ? Vendredi 5 septembre, dans la matinée, lorsque la session du Parlement s'ouvre en l'absence — événement sans précédent — du premier secrétaire, c'est à peine si l'on s'en étonne dans les travées. On savait depuis deux jours qu'il ne prendrait pas la parole et l'on concluait avec indifférence que tant qu'à ne rien dire, il a préféré ne pas se montrer. On ignore à cette heure que M. Gierek, victime de troubles cardiaques, est hospitalisé, — pour six semaines, semble-t-il.

Tout à fait en fin d'après-midi, la séance est interrompue par la lecture du communiqué médical annonçant qu'il avait eu de « sérieux troubles cardiaques » aux premières heures de la matinée du vendredi : peu de réactions. Les voeux de prompt rétablissement qui concluent cette annonce ne suscitent, eux, que des applaudissements de courtoisie. Parmi les députés, comme sur les bancs de la presse polonaise, la nouvelle laisse froid.

Le Parlement vient de vivre une journée inouïe, ponctuée d'interventions critiques, et l'on a même ri — dans cette chambre d'enregistrement — en entendant moquer la « paranoïa » de la censure. Dans le pays, les syndicats libres se multiplient de demi-journée en demi-journée. Dans son édition du jour, *Trybuna Ludu*, l'organe du comité central, parle de la « *coopération entre tous les syndicats* », donc du pluralisme, comme d'une réalité normale et admise.

Dans cette atmosphère, l'empêchement d'un homme, fût-il le numéro un, n'a plus grande importance — d'autant qu'il y a presque trois semaines que son autorité décline régulièrement. Il n'a pas osé se rendre à Gdansk, là où il avait su, il y a dix ans, gagner la confiance des ouvriers au terme de débats directs et dramatiques.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

LE NOUVEAU CHEF DU PARTI

La discrétion alliée à la fermeté

par MANUEL LUCBERT

La discrétion dont a aimé s'entourer M. Stanislaw Kania, jusqu'aux récents *événements* qui secouent la Pologne, était de bon ton, étant données *ses responsabilités au secrétariat et au bureau politique du parti ouvrier unifié : c'est lui, en effet, qui avait la haute main sur les secteurs de la police et de l'armée et aussi, curieusement — mais cette attribution dans* un pays comme la Pologne a son importance — de l'Eglise.

C'est d'ailleurs en raison de ses compétences dans les affaires religieuses et plus spécialement dans la question délicate des relations entre l'Eglise et l'Etat que cet homme trapu et au visage impassible quoiqu'un peu empâté s'est fait mieux connaître du grand public ces *dernières années.*

On avait pu le voir notamment lors de la visite du pape Jean-Paul II dans son pays. On savait aussi que *M. Kania s'était efforcé de suivre un cours modéré dans les rapports avec les milieux religieux.* Sur ce point, il était sans doute assez largement en accord avec M. Gierek, partisan d'une normalisation avec l'Eglise, voire d'une coopération, du moins en certains domaines, pour le plus grand bien de la Pologne.

(Lire la suite page 2.)

UN COMMUNISTE FORMÉ EN OCCIDENT

(Lire page 2 le portrait de M. Gierek par BERNARD FERON.)

Moscou en mal d'intervention

par JACQUES AMALRIC

Moscou ne s'y est pas trompé : la crise polonaise ne fait que commencer. Elle a débuté très exactement le dimanche 31 août, lorsque les ouvriers des chantiers navals de Gdansk ont poussé des cris de joie et de victoire en voyant leur leader, M. Lech Walesa, et le négociateur gouvernemental, M. Mieczyslaw Jagielski, signer les accords en vingt et un points qui prévoient notamment la création de syndicats « autogérés » et l'assouplissement de la censure.

Ce spectacle a dû être d'autant plus insupportable pour *les gardiens* de l'orthodoxie *soviétique* que le vice-premier ministre Jagielski avait également promis la libération, dans les vingt-quatre heures, de tous les opposants arrêtés. Quelques heures plus tard, en tout cas, le Kremlin faisait connaître on ne peut plus clairement sa position : les accords de Gdansk sont inacceptables, à moins, sans doute, qu'ils ne soient peu à peu vidés de leur substance.

C'est l'agence Tass qui fut chargée de répandre la nouvelle, en diffusant en « avant-première » un article de la *Pravda* du lendemain. Cet article ne mentionnait pas la conclusion des accords, mais stigmatisait, en revanche, « *les éléments antisocialistes qui avancent des revendications politiques* » et qui « *veulent entamer les liens du parti avec la classe ouvrière* ».

Pour le *quotidien* du parti communiste de l'U.R.S.S., il est évident que parmi ces « *éléments antisocialistes* », qui sont « *appuyés par les ennemis de la Pologne agissant à l'extérieur — les syndicats réactionnaires américains, la presse ouest-allemande revancharde et de mystérieux centres subversifs* » — figurent justement les opposants qui vont être libérés. Mais cela elle ne l'écrit pas. Elle le laisse seulement entendre à la direction polonaise. Le *Soviétique moyen* n'a nul besoin de *savoir* que les « *criminels de droit commun d'hier* » se sont transformés en « *prisonniers politiques* » avant de retrouver, demain, leur liberté.

L'extension du mouvement revendicatif à la Silésie — le « *fief* », comme on disait, de M. Gierek — et à toutes les couches sociales polonaises, va encore accroître l'inquiétude des dirigeants soviétiques : le processus de libéralisation va faire des ravages si on ne parvient pas, soit à y mettre fin, soit à le « récupérer ». D'où, le mercredi 3 septembre, une nouvelle mise en garde sous forme, cette fois-ci, d'un éditorial de la *Pravda*. Ce texte très violent reprend les accusations contre les « *éléments antisocialistes* », qui sont alors également qualifiés de « *contre-révolutionnaires* » ; il reproche aussi à l'Occident de vouloir « *porter atteinte aux acquis socialistes du peuple polonais, d'essayer de détourner la Pologne de la voie dans laquelle elle s'est engagée par la volonté du peuple, après la libération des envahisseurs fascistes allemands* ».

La « détente » est profitable

En deux articles — ce ne seront pas les seuls, mais ils sont essentiels — la *Pravda* a dressé l'acte d'accusation. Tous les prétextes à une intervention sont là : le mouvement *revendicatif polonais*, fortement encouragé par l'Ouest, vise à remettre en cause le caractère socialiste de la Pologne et les résultats de la deuxième guerre mondiale qui ont pourtant été solennellement acceptés à Helsinki, en 1975.

Etablir un tel acte d'accusation ne veut cependant pas dire, pour le Kremlin, intervenir militairement à ce stade. Les dirigeants soviétiques peuvent commettre des erreurs d'analyse ; ce ne sont pas des sots. Du nationalisme et de l'antisoviétisme de la grande partie de la population polonaise, ils savent tout. Comme de sa combativité.

Ils savent aussi, à la veille de la conférence de Madrid, que la « normalisation » de l'Afghanistan leur coûte cher et que la « détente », même moribonde, leur est profitable si la R.F.A. et la France acceptent de continuer à la jouer. Leur but n'est pas d'occuper militairement la Pologne — où ils entretiennent déjà, d'ailleurs, deux divisions blindées et une tête de pont aérienne — mais d'arrêter un processus de libéralisation tout à fait inacceptable.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

DIAGNOSTIC

Il est un art dans lequel les pays socialistes ont pris une belle avance : celui de mettre la maladie au service de l'Etat et du parti. La médecine y a fait, et pas seulement en psychiatrie, d'immenses progrès après l'abandon de la purge, aux vertus thérapeutiques contestées depuis Molière et Staline.

Le diagnostic est la science de la souplesse et de la relativité. M. Gierek tombe malade ? Exit pour un repos complet. M. Brejnev a l'air souffrant ? Erreur : il est globalement bien portant. Quant à M. Kania, qu'il se méfie : il est peut-être un malade qui s'ignore.

BRUNO FRAPPAT.

—POINT—

Cher investissement

Il va être difficile de ne pas réussir en France quand on est chef d'entreprise. Après la remise en liberté des prix à la production, après les mesures — aussi nombreuses qu'importantes — destinées à améliorer les fonds propres des sociétés, voici venu, avec le projet de budget de 1981, le temps d'une aide massive à l'investissement. Son coût prévisible vaut à lui seul toute une explication : plus de 25 milliards de francs en cinq ans, 5 milliards de francs pour la seule première année d'application. Si un tel pactole n'incite pas les entreprises à investir davantage, à se moderniser, à se redéployer comme on dit maintenant, pour mieux résister à la concurrence américaine, allemande, japonaise, c'est à n'y plus rien comprendre...

L'ampleur même de l'aide qu'annoncera M. Barre, mercredi 10 septembre, montre l'inquiétude de ceux qui nous gouvernent. Dans beaucoup de secteurs, les entreprises ont du mal à se faire une place sur les marchés étrangers. Notre technique est peu souvent en cause, mais nos prix sont souvent trop élevés. De ce point de vue, les générosités de l'Etat vont peut-être plus servir à contenir des coûts de revient qu'à lutter contre une conjoncture maussade.

Etait-il possible de mieux orienter cette aide publique — qui s'ajoutera, notons-le, aux autres aides déjà existantes, — de ne l'accorder que pour la seule recherche porteuse d'innovations techniques, ces innovations qui permettent aux entreprises de faire florès pendant quelques années, de s'enrichir sur des créneaux particuliers, créant ainsi richesse pour le pays et emplois pour les travailleurs ? Le premier ministre l'a longtemps pensé. Mais les missions qui ont été envoyées à l'étranger pour enquêter sur ce sujet ont, semble-t-il, rapporté des réponses négatives. Des aides fiscales à la seule recherche se seraient perdues dans les sables des frais généraux.

Restait une formule simple, mais coûteuse, celle qui a finalement été retenue. Les contribuables français paieront pendant cinq années la note. Sa seule justification sera d'apporter plus de puissance et plus d'indépendance au pays, plus de bien-être aux Français. C'était un choix, c'est aussi un pari.

LE PROJET DE BUDGET DE 1981

- **Les entreprises pourront déduire de leurs bénéfices 10 % de leurs investissements pendant cinq ans.**
- **Les ménages de trois enfants et plus bénéficieront d'un avantage fiscal supplémentaire.**
- **2 milliards de francs prélevés sur les compagnies pétrolières françaises.**

(Lire page 14.)

LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL A PARIS

Les grandes dimensions

Il y avait autrefois, il y a très longtemps, sept merveilles, les Sept Merveilles du monde. Le temps, les guerres, ont eu raison de leur légende, ne laissant parfois d'elles qu'un peu de poudre, un peu de pierre, pâture d'archéologues. La mémoire même des gens qui, aujourd'hui, s'amusent à vouloir les compter et les énumérer, parvient avec peine jusqu'à sept : il en manque toujours une ou deux.

La mémoire aura désormais fort à faire, puisque, depuis le 5 septembre, les Sept Merveilles légendaires sont devenues quatre-vingt-cinq « merveilles » officielles, chiffre qui devrait encore s'accroître dans les années à venir.

Quel déluge ! Mais quatre-vingt-cinq merveilles qu'on voudrait justement ne pas voir, ne plus voir, disparaître et devenir légendes sous les assauts du temps, des guerres ou de denrées nouvelles du genre pollution. Quel programme !

La quatrième session du comité du patrimoine mondial, naturel et culturel s'est, en effet, terminée à Paris le 5 septembre. Elle avait lieu, à l'invitation de la France, dans l'hôtel Sully, siège de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, dont le directeur, M. Jean-Pierre Bady, a accueilli les participants après que le président, le Dr Shehata Adam, eut déclaré la session ouverte.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

LES REBONDISSEMENTS DE LA CRISE

La nouvelle du remplacement de M. Gierek par M. Kania, annoncée dans la nuit, suscitait encore peu de commentaires samedi matin 6 septembre. Depuis la veille, il apparaissait que le règne de M. Gierek touchait à son terme, mais le choix du nouveau premier secrétaire — personnalité peu connue à l'étranger — a surpris.

● A PARIS, en apprenant que M. Gierek était atteint de sérieux troubles cardiaques, M. Giscard d'Estaing a fait prendre des nouvelles de la santé de celui qui était encore premier secrétaire du parti et lui a fait transmettre ses vœux de prompt rétablissement.

● A WASHINGTON, on se refuse à faire un commentaire officiel. Un porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que le président n'avait pas d'informations suffisantes pour réagir à l'événement, et au département d'Etat on ne s'attend à aucune réaction dans l'immédiat. Le gouvernement américain, rappelle-t-on, entend adopter une attitude de discrétion à l'égard de la situation en Pologne.

● A BONN, le gouvernement a rejeté catégoriquement, vendredi, les accusations de « Neues Deutschland », organe du P.C. est-allemand, qui lui avait reproché la veille de s'être « ingéré » dans les affaires intérieures polonaises. La chancellerie fédérale a protesté contre ces « attaques à caractère diffamatoire » auprès du représentant permanent de la R.D.A. à Bonn, M. Moldt, a révélé le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Boelling. Il a réaffirmé que le gouvernement fédéral s'était imposé « la plus grande réserve » en ce qui concerne les événements de Pologne, « dont les problèmes doivent être réglés par les Polonais eux-mêmes ».

Le texte du communiqué

Voici le texte du communiqué publié samedi 6 septembre, à 0 h. 30, après la séance du comité central du parti ouvrier unifié de Pologne, qui s'était réuni vendredi à partir de 23 heures :

« Le sixième plénum du comité central du parti ouvrier unifié polonais s'est réuni ce soir (vendredi 5 septembre), à Varsovie, sous la présidence de Henryk Jablonski, membre du bureau politique et président du Conseil d'Etat.

» En raison de la sérieuse maladie dont souffre Edward Gierek, le comité central l'a déchargé de ses fonctions de premier secrétaire et de membre du bureau politique du comité central.

» Le comité central a nommé, à l'unanimité, Stanislaw Kania, premier secrétaire du comité central. Le comité central a nommé Kazimierz Barcikowski et Andrzej Zabinski, membres du bureau politique, Tadeusz Grabski, Zdzislaw Kurowski et Jerzy Wojtecki, secrétaires du comité central. »

LES PROMUS

● **LES NOUVEAUX TITULAIRES DU BUREAU POLITIQUE :**

M. KAZIMIERZ BARCIKOWSKI, *jusqu'alors membre suppléant du bureau politique, est le vice-premier ministre qui a négocié un accord le 30 août avec les grévistes de Szczecin.*

Né le 22 mars 1927 à Zglechowo, dans la région de Minsk, il fait des études de sciences politiques. Il combat dans les rangs de l'armée de l'intérieur pendant la guerre. Puis, de 1946 à 1948, il milite dans les rangs de la Jeunesse rurale, qu'il représente au sein de l'Union des jeunesses polonaises. En 1953, il entre au parti ouvrier unifié (communiste) : de 1965 à 1968, il est le rédacteur en chef du mensuel du parti, Zycie Partii, *membre suppléant du comité central et adjoint du chef du département organisation du comité central.*

En 1968, il devient le premier secrétaire du parti pour Poznan, en 1971 pour la voïvodie de Poznan, tout en entrant comme suppléant au bureau politique. En 1974, il devient vice-premier ministre du gouvernement et ministre de l'agriculture. Fin 1977, il perd son poste ministériel en raison des difficultés agricoles, mais, dès le début de l'année suivante, M. Gierek lui confie l'organisation du parti à Cracovie pour reprendre en main une ville où la police a échappé au contrôle politique du parti. Lorsque M. Babiuch devient, en février 1980, premier ministre à la place de M. Jaroszewicz, il prend pour adjoint M. Barcikowski, sans doute pour rassurer les paysans.

M. ANDRZEJ ZABINSKI *est né le 28 mai 1928 à Katowice. Membre suppléant du comité central en 1968, puis titulaire en 1971, M. Zabinski, après des études d'histoire, étudie les sciences sociales à l'école supérieure du parti. Il commence sa carrière dans les organisations de jeunesse rurale de la région de Katowice ; de 1967 à 1972, il est président du bureau central de l'Union de la jeunesse polonaise, puis travaille à la section organisation du comité central avant d'être nommé premier secrétaire du parti pour la région d'Opole, au début de 1973 ; à la fin de l'année, il devient voïvode* (préfet) *de la région. En février 1980, il est nommé secrétaire du comité central, et le 24 août membre suppléant du bureau politique.*

● **LES NOUVEAUX SECRÉTAIRES :**

M. ZDZISLAW KUROWSKI *est né le 14 juin 1937 à Joniec, dans la région de Plonsk. Fils d'un ouvrier agricole, il étudie l'économie agricole puis milite dans les rangs de la jeunesse rurale. Il entre au parti en 1957, et fait sa carrière dans la direction des jeunesses rurales et dans l'administration du parti pour la voïvodie de Varsovie, puis à Bialystock. En 1975, il est nommé secrétaire du comité central, et fait partie du présidium de l'Union centrale des cercles agricoles. De mai 1975 à avril 1977, il préside la Fédération de l'union des mouvements de jeunesse, puis se consacre au travail du parti. Dernièrement, il dirigeait la section organisation du comité central.*

M. TADEUSZ GRABSKI, *né le 14 mars 1929 à Varsovie dans une famille d'intellectuels. Après des études de sciences économiques, il est d'abord officier de l'armée de 1952 à 1956 ; il entre au parti en 1957 tout en poursuivant une carrière industrielle, avant de se consacrer de 1968 à 1970 à la présidence de l'Union des coopératives agricoles de la voïvodie de Poznan. Puis sa carrière se passe dans le parti, et, de 1973 à 1975, il est voïvode de Poznan, puis premier secrétaire du parti pour la région de Konin. Membre du comité central depuis 1975. Au début de l'été, il avait été limogé pour avoir dénoncé au cours d'une réunion du comité central l'immobilisme du parti. Le remaniement du 24 août 1980 en a fait un vice-premier ministre.*

M. JERZY WOJTECKI *est né le 25 octobre 1929. Il n'est devenu membre de plein droit du comité central du parti que lors du dernier congrès, en février 1980, mais il dirigeait jusqu'à présent le département de l'agriculture et de l'économie agricole du comité central.*

LES ORGANES DIRIGEANTS DU POUP

BUREAU POLITIQUE

Titulaires
(13 au lieu de 12)

MM. Stanislaw Kania, Zdzislaw Grudzien, Henryk Jablonski, Mieczyslaw Jagielski, Wojcieh Jaruzelski, Alojzy Karkoszka (2), Stanislaw Kowalczyk, Wladyslaw Kruczek, Stefan Olszowski (1), Jozef Pinkowski (1), Andrzej Werblan (2), Kazimierz Barcikowski (3), Andrzej Zabinski (3).

(1) Elus le 24 août 1980.
(2) Promus titulaires le 15 février 1980.
(3) Elus le 5 septembre.

Suppléants
(2 au lieu de 4)

MM. Emil Wojtaszek (2), Jerzy Waszczuk (1).

(1) Elu le 24 août 1980, il était devenu l'un des secrétaires du comité central en février dernier.
(2) Elu le 15 février 1980.

SECRÉTARIAT

Premier secrétaire : M. Stanislaw Kania.

Secrétaires (8 au lieu de 6) : MM. Stefan Olszowski (3), Jerzy Waszczuk (2), Andrzej Werblan, Emil Wojtaszek (1), Andrzej Zabinski (2), Tadeusz Grabski (3), Zdzislaw Kurowski (3), Jerzy Wojtecki (3).

(1) Elus le 24 août.
(2) Nommés le 15 février.
(3) Elus le 5 septembre.

MEMBRE DU SECRÉTARIAT
(1 au lieu de 2)

M. Zbigniew Zelinski.

LE NOUVEAU CHEF DU PARTI

La discrétion alliée à la fermeté

(Suite de la première page.)

Cette pondération, qui n'exclut pas cependant une certaine fermeté, lorsque la situation l'exige, a également caractérisé l'action de ce fils de paysan — il est né le 8 mars 1927 àWrocanka, près de Rzeszow, dans le sud-est de la Pologne — dans le domaine du maintien de l'ordre.

Sous sa houlette et celle du ministre de l'intérieur en titre, le général Kowalczyk, la répression policière *a abandonné ses traits les plus* arbitraires sans pour autant perdre parfois de sa *brutalité*, comme le montre l'étouffement de la révolte de Radom en 1976.

Les responsabilités de M. Kania *à la tête des secteurs de la police* et de l'armée du secrétariat du parti ont en tout cas joué un grand rôle dans sa carrière. Lorsque cette charge lui est confiée en avril 1971 par M. Gierek, la tâche dont il doit s'acquitter est dificile : succédant à *ce poste au général Moczar — l'ancien* chef du groupe dit des « partisans », qui s'était allié à M. Gierek pour écarter du pouvoir M. Gomulka — il doit faire place nette et éliminer les amis les plus marqués de son prédécesseur, devenu alors un rival du premier secrétaire. Il mène sa mission rondement : deux mois après son entrée au secrétariat, le général *Matejewski*, vice-ministre de *l'intérieur*, proche de M. Moczar, démissionne et le général Moczar lui-*même est contraint de s'effacer.*

M. Kania, cependant, a d'autres cordes à son arc. Originaire de la campagne, comme nombre de ses pairs à la direction du parti ouvrier unifié, M. Kania a commencé sa vie *d'apparatchik communiste dans le* secteur agricole, après avoir milité dans l'organisation de la jeunesse *communiste. Apprenti forgeron,* puis ouvrier, il suit jusqu'en 1952 les cours de l'école du parti auquel il a adhéré en 1946, et s'occupe dans sa région natale de questions agricoles. Lorsqu'il « monte » à Varsovie, en 1958, c'est toujours en tant que spécialiste de l'agriculture. Il est d'abord chef de ce département dans l'organisation du parti de la capitale, puis secrétaire, fonction qu'il conserve jusqu'en 1968.

A cette époque, premier tournant : il devient membre de plein droit du comité central, auquel il appartient comme suppléant depuis 1964, et surtout il prend la tête du département administratif du C.C. — c'est-à-dire celui chargé des cadres de l'appareil — ce qui est souvent *la voie royale en pays communiste pour accéder* aux plus hautes fonctions. Le parti juge alors nécessaire de *perfectionner les connaissances de cet apparatchik* modeste et efficace : M. Kania suit des cours d'économie à l'Ecole supérieure des sciences sociales du comité central. En décembre 1975, déjà membre du secrétariat depuis quatre ans, il parachève *son ascension en entrant au bureau* politique.

Au cours des derniers événements, M. Kania, apparemment conscient de la profondeur de la crise sociale et économique, semble s'être rangé du *côté des partisans des réformes* et en tout cas ne pas avoir poussé à la répression policière. Lors d'une *réunion* à Gdansk pendant les grèves en août — il s'était rendu une première fois dans la ville portuaire début juillet — il se serait au contraire efforcé de calmer les esprits des membres de l'appareil les plus échauffés contre les *« éléments antisocialistes »*. Mais ces indications ne suffisent sans doute pas à déterminer quelle sera demain l'attitude de cet *homme, sans doute soucieux d'ordre* de par ses fonctions antérieures, et qui a la tâche redoutable de *reprendre en main la direction du pays* dans une situation pour le moins troublée.

MANUEL LUCBERT.

EDWARD GIEREK

Un communiste formé en Occident

par BERNARD FÉRON

M. Edward Gierek fut le premier et jusqu'à présent le seul chef d'un pays communiste d'Europe orientale pétri par les méthodes et les traditions de l'Occident industriel. Jamais, du temps de Staline, le parti communiste n'aurait envisagé de placer à sa tête un homme qui avait passé vingt-deux ans de sa vie, dont la période de la deuxième guerre mondiale, chez « l'ennemi » même si pendant ce long exode il militait ardemment pour le marxisme léninisme. Seuls des personnages formés en U.R.S.S. et pris en main par le Komintern pouvaient prétendre à un premier rôle. Les autres s'approchaient de la potence en s'élevant dans la hiérarchie.

L'homme qui vient de quitter la scène *connut dans son enfance* la misère de la condition ouvrière dans un pays pauvre et le sort précaire des travailleurs immigrés. Il naquit en janvier 1913 à Porabka, un village de Silésie. Il avait dix ans quand son père fut victime d'un accident à la mine. La famille s'expatria dans le nord de la France. Le jeune Edward fréquenta l'école pendant *trois ans* et à *son tour il se fit* embaucher à la mine. Il travaillait à la fosse 10 de Laforest (Pas-de-*Calais). Il y resta de janvier* 1931 au mois d'août 1934. C'est pendant cette période qu'il devint communiste. Inscrit à la C.G.T.U. et au P.C., il prit part à l'organisation de grèves. Les autorités n'admettaient pas que des étrangers sèment le désordre. Edward Gierek fut arrêté et prié de regagner son pays d'origine. Il dut alors faire son service militaire dans l'armée polonaise. Trois ans plus tard — 1937 — il *partit à nouveau pour l'Ouest mais* cette fois il choisit la Belgique puisque le territoire français lui était interdit.

Il reprit son métier de mineur et adhéra au parti communiste belge. Bientôt, il fut employé à plein temps par le parti et se chargea pendant la guerre d'organiser un mouvement de résistance des travailleurs d'origine polonaise. A *la libération*, il prit la direction de la section polonaise du parti communiste belge *puis crée, à Bruxelles*, une « Union des patriotes polonais » en même temps qu'un « Parti des travailleurs polonais ». Pendant toute cette longue période qui ne s'acheva qu'en 1948 il avait appris le français, le flamand, et surtout il s'était imprégné du mode de vie et de lutte du mouvement ouvrier dans une société capitaliste développée.

Le retour au pays

Revenu chez lui, Edward Gierek devait devenir ingénieur tout en travaillant dans l'appareil du parti, d'abord à Varsovie dans les services du comité central et, à partir de 1949, à la tête de l'organisation pour la ville de Katowice puis pour la région de Silésie. En même temps il suivait les cours de l'école des mines et de la métallurgie de Cracovie. *Il fut diplômé en 1954 mais n'oc*cupa jamais le poste pour lequel il s'était préparé. L'année même où il reçut son parchemin, il fut élu au comité central. Deux ans plus tard, aussitôt après le vingtième congrès soviétique, qui déclencha la déstalinisation en Europe orientale, il fut nommé secrétaire du comité central. L'été de cette année-là il fut coopté au *bureau politique* en même temps que M. Gomulka.

M. Gierek avait été promu parce que le parti avait besoin de dirigeants qui ne fussent en rien compromis avec les horreurs de la période *stalinienne. Pourtant il ne fut pas* de ceux qui accueillirent avec un enthousiasme délirant le « printemps *en octobre* ». *Après le retour de* M. Gomulka au poste suprême, il quitta même Varsovie et le bureau politique et se réinstalla à Katowice. Il allait faire de la Silésie sa forteresse. Dans une Pologne en proie à la désorganisation, cette région était un havre de *prospérité relative*. Là vivaient 11 % de la population du pays qui fournissaient 21 % de *la production industrielle (dont 90 %* du charbon et 50 % de l'électricité). Les querelles qui agitaient la capitale *n'y* trouvaient qu'un écho assourdi. Le pouvoir local n'était pas contesté. Les autres hiérarques jugeaient avec un mélange d'admiration et d'exaspération ce collègue qui passait déjà pour un technocrate. Admiration parce que la machine tournait à un bon régime. Exaspération parce que, sous la houlette de ce technocrate, la Silésie faisait un peu bande à part. N'était-ce pas le « *Katanga » polonais ? En ce* temps-là, les personnages proches de M. Gomulka s'inquiétaient ouverte*ment d'un prétendu « séparatisme* silésien ».

On ne pouvait pourtant se passer des services d'un homme qui réussissait. En 1959, Edward Gierek fut de nouveau coopté au bureau politique, mais il ne quitta pas Katowice. D'année en année, la position de M. Gomulka s'affaiblissait. Le « héros national » était incapable de comprendre le langage des intellectuels qui avaient été ses avocats les plus fougueux lorsqu'il résistait aux pres*sions soviétiques. Les aspirations* d'une partie de la classe ouvrière à un socialisme renouvelé lui étaient étrangères. L'Eglise l'incommodait. L'économie lui échappait. Les candidats à sa succession l'entraînaient à commettre des erreurs et intriguaient pour précipiter sa chute.

Le premier secrétaire tentait de retenir par tous les moyens un pouvoir qui se dérobait. Il réagissait par des accès de vain autoritarisme aux menaces dont il appréciait de plus en plus mal *l'importance*. Il laissait se développer une campagne antisioniste *déshonorante* pour ses au*teurs et dramatique pour les quelques* milliers de juifs restés en Pologne. Craignant la contagion des « idées de Prague », il prônait l'intervention des troupes du pacte de Varsovie pour rétablir en 1968 l'ordre « traditionnel » en Tchécoslovaquie.

L'explosion de 1970

Mal conseillé, il décida en décembre 1970 une hausse considérable des produits alimentaires. Ce fut l'explosion dans les villes du nord. Amené à la direction suprême par une révolte nationale, il en fut chassé quatorze ans plus tard par l'émeute. Deux groupes paraissaient à même de ressaisir le gouvernail dans la tempête. Le premier, animé par le géné*ral Moczar et connu sous le nom de* « partisans », flattait le chauvinisme et préconisait la manière forte. Le second, dont M. Gierek était le symbole, mettait l'accent sur l'organisation rationnelle. Les divergences entre ces deux groupes étaient restées feutrées aussi longtemps qu'ils avaient pour objectif l'un et l'autre de se préparer pour la chute, *jugée inéluctable*, de M. Gomulka. M. Gierek ne s'était pas prononcé contre le nationalisme du général *Moczar* et de ses partisans. *D'ailleurs* n'avait-il pas lui aussi pris part à la campagne antisioniste ?

Dans un premier temps, les deux groupes se partagèrent les postes abandonnés par les fidèles de M. Gomulka. *Leur entente ne pou*vait durer. M. Gierek, devenu premier secrétaire en décembre 1970, laissa à son associé et rival le contrôle de l'armée et de la police. Lui, il para au plus pressé. Il multiplia les rencontres avec les ouvriers, qui voulaient *des assurances avant de re*prendre le travail. Ils exigeaient la liberté ? S'avancer sur ce terrain était *dangereux* pour un homme qui avait lui-même peu d'attrait pour le libéralisme et qui avait pour souci majeur de ne pas éveiller la méfiance des Russes, gardiens du « socialisme existant ». Pour n'avoir pas à satisfaire le citoyen, le nouveau premier *secrétaire* flatta le consommateur. Les prix des produits alimentaires allaient rester bloqués. Les marchandises furent *offertes* en plus grande quantité et en meilleure qualité dans les magasins. Un peu partout les bureaucrates furent *remplacés* par des cadres plus proches des réalités. Le chef du parti promettait aussi la construction avant la fin du siècle d'une « seconde Pologne ». Bref, l'abondance était en vue.

En même temps, il concluait une sorte d'armistice avec les forces qui comptent dans le pays. Les intellectuels s'accommodaient d'un homme *qui n'était pas des leurs* mais qui les laissait en paix. Et surtout l'Eglise catholique avait enfin l'im*pression d'avoir affaire* à un adversaire raisonnable. M. Gierek s'inspirait pratiquement du célèbre mot d'ordre de M. Kadar : *« Qui n'est pas contre nous est avec nous. »* A Varsovie, il donnait de plus en plus de responsabilités aux cadres qu'il avait *appréciés* en Silésie ou qui, comme lui, avaient *connu l'Occident*. Il consolidait son pouvoir. Au milieu de 1971, son rival, le général Moczar, était *en perte* de vitesse.

La population reconnaissait au premier secrétaire le mérite de s'occuper sérieusement de ses affaires. Elle rendit hommage à son zèle par une de ces multiples anecdotes qui font la joie de Varsovie. *« Pourquoi la production laitière stagne-t-elle ? Parce que le camarade Gierek n'a pas encore eu le temps d'aller parler aux vaches. »* La plaisanterie marquait les limites de ce pouvoir. La bonne volonté, la compétence, l'éner*gie d'un homme ne suffisent* pas pour venir à bout des problèmes d'un pays qui allait d'ailleurs lui aussi être atteint par la crise économique mondiale.

L'épreuve recommença en juin 1976. Qui eut l'idée à cette époque de décréter une hausse brutale des produits alimentaires ? Comme en 1970, cette décision mit le feu aux poudres. Instruit par le précédent, le premier secrétaire fit rapidement machine arrière pour éviter le pire mais son autorité fut ébranlée. C'est d'ailleurs à ce moment que les « mouvements d'opposition » interdits *naturellement* apparurent au grand jour, appuyés en maintes occasions par la puissante Eglise catholique. A moins de provoquer un affrontement aux conséquences imprévisibles, il était impossible de les réduire à néant. La police poursuivit des « meneurs » mais le régime dut s'accommoder d'une contestation ouverte et permanente. M. Gierek était homme à en prendre son parti, quitte à être taxé de faiblesse coupable par tel ou tel dirigeant, tel ou tel *groupe, qui exigeaient une sévère* reprise en main.

Le premier secrétaire n'avait *pourtant pas les moyens d'instaurer* ce « dialogue avec la société » que réclamaient des opposants. Il n'avait même pas idée de ce que pouvait être un tel dialogue entre le pouvoir et des associations représentatives véritablement indépendantes. Il nous disait (*le Monde* du 13 septembre 1977) : *« Je préférerais ici plutôt le mot conversation que dialogue entre le pouvoir et la population ».* Il précisait : *« La conversation c'est un contact avec la population qui permet de parler de tous les problèmes y compris des petits problèmes de la vie quotidienne. Je reçois en outre des signaux directs de tout le pays. Des dizaines de milliers de lettres me parviennent : cent cinquante mille l'an dernier. Certaines sont écrites avec des larmes. Chaque semaine on me communique les plus intéressantes ou les plus agressives et je dis ce qu'on doit faire. »*

M. Gierek était un dirigeant ouvert, direct. Il donnait à ses interlocuteurs l'impression d'avoir tout son temps à leur consacrer. Il voulait *régler* les difficultés de ses compatriotes. Mais si capable soit-il, quel homme pourrait s'occuper à lui seul de trente millions de Polonais ? Il se méfiait, non sans raison, des idées fumeuses, mais il resta allergique à toute discussion d'idées. Son mérite fut de tenir à bout de bras pendant des années un pays qu'il avait reçu pantelant. Son échec *fut de n'avoir pas compris au moins* jusqu'à la crise de l'été 1980 que quelques idées valaient tout de même un examen approfondi et que réfléchir sur la démocratie n'est pas inutile pour qui entend gouverner en s'appuyant sur ses concitoyens.

Quand vint l'affrontement décisif avec les grévistes, il parut lui aussi dépassé par le bouillonnement de *la société*. Depuis une quinzaine de jours il restait étrangement silencieux. Le 24 août, il expliquait aux téléspectateurs *le remaniement* du bureau politique et du gouvernement il se livrait à une sorte d'autocritique. Une semaine plus tard, des mutations de plus vaste ampleur affectaient les rapports entre le parti et les ouvriers.

En de telles circonstances, le chef suprême *n'aurait-il pas* dû intervenir, tracer quelques orientations ? Il laissa faire plus qu'il ne conduisit le changement. Il semblait annihilé. Du moins — et alors que le régime était aux abois — resta-t-il jusqu'au bout fidèle à la promesse qu'il avait faite, dès son arrivée aux affaires, de ne jamais tirer sur les ouvriers.

SOCIALE ET POLITIQUE EN POLOGNE

● A BERLIN-OUEST, où il participe au congrès de l'Internationale libérale, M. Thorn, président du conseil des ministres de la Communauté européenne, n'a pas voulu exclure, vendredi, l'établissement par la C.E.E. d'un programme d'aide à la Pologne, si ce pays le désire.

● A MOSCOU, Tass a *cité de larges extraits du discours* à la Diète de M. Pinkowski, *premier ministre polonais. Elle ne mentionne pas les propos sur* l'Eglise *catholique et l'assouplissement de la censure. De son côté, la* « Pravda » dénonce à nouveau les « ingérences » des *Etats-Unis* dans les affaires polonaises, et s'en prend en particulier à l'A.F.L.-C.I.O., qui est décidée à apporter une aide aux syndicats autogérés. Le journal parle d'une « assistance financière et autre aux groupes antisocialistes en Pologne qui ont réussi à rallier, avec leur programme de plan politique, des ouvriers qui voulaient surmonter les difficultés socio-économiques ».

● A PRAGUE, « *Rude Pravo* », organe du parti, a attaqué *une nouvelle fois la presse occidentale pour ses comptes rendus des événements* en Pologne. *Ces articles, affirme* « Rude Pravo », montrent que les milieux dirigeants *occidentaux veulent mettre* à mal l'unité des pays communistes et porter un rude coup à la détente Est-Ouest.

Estimant que l'Occident espère à long terme changer le système social polonais, le journal ajoute : « On assiste donc en Pologne à une escalade de la campagne anticommuniste de calomnie et de sédition. Les objectifs de classe de ceux qui la dirigent ou l'inspirent sont de plus en plus apparents... On veut empêcher le retour à la normale en Pologne, on cherche à atteindre le développement économique et social polonais et à discréditer le socialisme ».

Dix ans d'espoirs déçus

1970

DECEMBRE. — A la suite des sanglantes émeutes de la Baltique, M. Gierek, le « patron » de la Silésie, remplace M. Gomulka comme *premier secrétaire du parti* ouvrier unifié (POUP.).

1971

5 JANVIER. — M. Gierek *et le chef* du gouvernement, M. Jaroszewicz, font leur première visite à Moscou.

13 JANVIER. — Dans un discours, M. Gierek sollicite le concours des conseils ouvriers polonais, formés au cours de l'« octobre polonais » de 1956 et mis en sommeil depuis 1958. Il s'efforce d'obtenir le concours des *intellectuels*.

25-26 JANVIER. — Le premier secrétaire du *POUP* se rend à Szczecin et à *Gdansk*, où *l'agitation* se poursuit. Après un face-à-face dramatique avec les ouvriers du chantier naval A.-Warski à Szczecin, le travail reprend quelques jours plus tard.

6-7 FEVRIER. — M. Gomulka est suspendu de ses fonctions au comité central. Devant le huitième *plénum*, M. Gierek *présente* son *programme économique et* annonce le gel des prix alimentaires pour deux ans.

MARS. — Le cardinal Wyszynski s'entretient avec le chef du gouvernement polonais. En mai, pour la première fois, des conversations officielles ont lieu entre les représentants du Saint-Siège et le gouvernement polonais.

JUIN. — *Le* nouveau plan quinquennal *prévoit une amélioration* sensible du niveau de vie.

Le général Moczar, allié de M. Gierek et qui avait pris une grande part au renversement de M. Gomulka, est évincé du secrétariat du comité central.

SEPTEMBRE. — Les contestataires *Jacek* Kuron et Karol *Modzelewski, arrêtés après les événements de mars 1968, sont libérés par anticipation.*

DECEMBRE. — Le congrès du POUP marque la fin de la période de transition. M. Gierek y condamne le révisionnisme, exprime sa fidélité à l'égard de l'U.R.S.S., mais se déclare prêt à poursuivre la « *rénovation* ».

1972

MARS. — De nouvelles concessions sont faites à l'Eglise *dans* la ligne de la politique d'apaisement à l'égard du Vatican inaugurée par M. Gierek.

1er JUIN. — M. Richard Nixon, président des Etats-Unis, fait une visite officielle en Pologne.

15 SEPTEMBRE. — La Pologne et la R. F. A. établissent des relations diplomatiques.

2 OCTOBRE. — M. Gierek est reçu par le président Pompidou à Paris. La France et la Pologne signent un accord économique pour dix ans.

1973

11 MAI. — M. Brejnev se rend en visite officielle à Varsovie.

1974

OCTOBRE. — M. Gierek se rend aux Etats-Unis en visite officielle. Il y conclut des accords de coopération.

1975

17 JUIN. — Visite officielle de M. Valéry Giscard d'Estaing à Varsovie.

28 JUILLET. — Le président Ford se rend en Pologne.

1976

MARS. — Le Bundesrat ouest-allemand ratifie les accords germano-polonais de décembre 1970. Varsovie accepte d'accorder des visas de sortie aux citoyens d'origine allemande résidant en Pologne.

Alors que la coopération avec les pays occidentaux s'intensifie, sur le plan intérieur de nouveaux signes de tension sont perceptibles entre le pouvoir d'une part, les intellectuels et l'Eglise d'autre part, surtout après l'annonce d'un projet de réforme constitutionnelle.

26 MARS. — M. Gierek devient membre du Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République).

10 JUIN. — M. Gierek fait à Bonn la première visite d'un chef du parti polonais depuis la fin de la guerre.

JUIN. — *Les prix des produits alimentaires, gelés depuis la fin de 1970, sont débloqués.* Des grèves éclatent, notamment à Ursus et à Radom.

JUILLET. — Nombreuses arrestations parmi les grévistes. Le gouvernement renforce la censure relative aux informations religieuses. Des intellectuels, dont J. Kuron et A. Michnik, créent le *KOR* (Comité de défense des ouvriers), qui se transforme par la suite en Comité d'autodéfense sociale.

SEPTEMBRE. — *La* Cour suprême réduit les peines de prison prononcées contre les manifestants de juin.

15 OCTOBRE. — M. Valéry Giscard d'Estaing fait en Pologne une deuxième visite officielle.

5 DECEMBRE. — *Six mois après les grèves de juin, plusieurs dirigeants réservés à l'égard de la* politique de M. Gierek entrent au gouvernement et au secrétariat du parti.

1977

3 FEVRIER. — Edward Gierek annonce une amnistie en faveur de *toutes les personnes inculpées pour leur participation aux troubles de* l'été 1976.

MARS. — L'envoyé du Vatican, Mgr Poggi, effectue une tournée en Pologne.

3 MAI. — MM. Michnik, Kuron et Lipski, accusés de porter préjudice aux intérêts du pays sont inculpés. *La mort, jugée suspecte d'un étudiant de Cracovie provoque une vive agitation dans les milieux universitaires de la ville.*

JUILLET. — Neuf contestataires emprisonnés et cinq ouvriers d'Ursus et de Radom détenus depuis juin 1976 sont libérés.

1er SEPTEMBRE. — M. Gierek effectue une visite en France où il conclut de nouveaux accords économiques.

29 DECEMBRE. — *Le président* Carter *se rend à Varsovie.*

1978

JANVIER. — *M. Gierek annonce une augmentation graduelle des prix.*

16 OCTOBRE. — Le cardinal Wojtyla, ancien archevêque de Cracovie, est élu pape sous le nom de Jean-Paul II.

1979

JUIN. — Le pape Jean-Paul II effectue une visite triomphale en Pologne.

OCTOBRE. — *Des intellectuels communistes et catholiques du groupe* Expérience et Avenir (DIP) mettent en garde M. Gierek contre le risque d'une « explosion d'insatisfaction ».

NOVEMBRE. — Cinq mille contestataires manifestent dans les rues de Varsovie, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de la Pologne.

1980

FEVRIER. — La première grève *éclate aux chantiers navals Lénine de Gdansk.*

Plusieurs personnalités quittent le bureau politique et M. Babiuch *devient premier ministre.*

JUILLET. — De nouvelles grèves éclatent d'abord à Ursus, puis en diverses villes en raison de la forte augmentation du prix de la viande.

Le bureau politique lance un appel solennel à la discipline aux ouvriers en grève de Lublin. *M. Jagielski règle cette première crise.*

31 JUILLET. — M. Gierek *s'entretient en Crimée avec M. Brejnev.*

14 AOUT. — Les ouvriers du chantier naval Lénine, à Gdansk, cessent le travail. M. Gierek rentre d'Union soviétique.

18 AOUT. — M. Gierek annonce qu'il *satisfera certaines exigences matérielles des grévistes.*

21 AOUT. — M. Pyka, qui avait été envoyé à Gdansk pour négocier avec les grévistes, est limogé et remplacé par M. Jagielski qui accepte de rencontrer les représentants du comité de grève interentreprise créé à *Gdansk*.

24 AOUT. — M. Babiuch *démissionne. Il est remplacé par M. Pinkowski.*

30-31 AOUT. — Des accords sont signés à Szczecin et à Gdansk avec les comité de grèves.

6 SEPTEMBRE. — M. Gierek est remplacé par M. Kania au poste de premier secrétaire du parti.

Folle journée à la Diète

(Suite de la première page.)

A la télévision, le 18 août, il *n'a pas su trouver les mots justes*, et seuls les haussements d'épaules ont répondu à son appel au calme. Son autocritique au plénum du comité central, télévisée le 24 août, où il avait promis une nouvelle politique économique, n'a pas convaincu davantage. Depuis, *on ne l'a plus vu*, et des confidences ont fait état d'une dépression nerveuse, d'un désarroi pathétique, d'une volonté de rester en place sans autre ambition qu'assurer une continuité. Bref, cette maladie n'est que l'aboutissement d'un *chemin de croix*, le glas d'un *scénario (entre mille* autres) qui laissait M. Gierek en place pour rassurer l'étranger, l'Est et l'Ouest, et donnait à d'autres la réalité du pouvoir.

Quand soudain, à 11 heures, s'éclipsent ensemble les ministres de la défense et de l'intérieur, le bon mot fait fureur : « *Ils sont allés chercher le premier secrétaire* manu militari. » Nouveau premier ministre nommé le *24 août*, M. Pinkowski récite d'une voix molle un *texte* terne. Ce qu'il annonce n'est pas rien : le gouvernement réalisera pleinement les engagements pris (devant les grévistes) ; tous les travailleurs bénéficieront graduellement des augmentations *accordées* depuis le 1er juillet dans les *usines* qui ont débrayé ; le salaire minimum passera de 2 000 à 2 400 zlotys d'ici le 1er janvier prochain, et les pensions et les retraites seront relevées à cette même date ; les allocations familiales seront égales pour *tous en 1983* ; les *samedis seront* libres ; *la journée* de travail ne dépassera plus huit heures trente, etc.

Mais ce n'est pas là un programme, seulement une liste de revendications économiques acceptée par le pouvoir. Le moins qu'on puisse dire est que le grand vent qui secoue la société ne porte pas ce discours. On a l'impression, *en* l'entendant, que les revendications politiques n'ont même jamais été formulées. Le constat des difficultés, enfin, est plus que sombre : au cours des sept premiers mois de l'année, le plan n'a été réalisé qu'à 32,5 %. Les investissements devront être limités (ce qu'on savait depuis *longtemps*) ; *dans l'agriculture* encore, les *exportations* ne couvrent même pas la moitié des importations.

« Un bilan globalement négatif »

« *Bilan globalement négatif* », *commente un membre du parti. La parole* est à M. Zabinski, délégué par le groupe parlementaire du POUP et futur membre — on l'apprendra dans la nuit — du bureau politique. Il parle de fautes et d'erreurs ; de la censure « *trop tatillonne* » ; des appels « *stériles* » à la productivité qui *finissent par ne plus avoir aucun* impact ; et du « *choc subi qui doit être un stimulant* ». Appartient-il vraiment au même parti que le premier ministre auquel il vient de succéder à la tribune ?

Ensuite, un convenable vieux jeune homme dénonce, au *nom* d'un des deux *partis-alibis du régime*, le parti démocrate, les gens qui s'enrichissent au pouvoir, la « *crise de confiance* » entre le pouvoir et la société et « *l'ancienne manière de penser selon laquelle il fallait ne parler que de ce qui était bien* ».

Non, tout de même, le parti paysan *ne fera pas d'esclandre* et le professeur Jan Szczepanski, vice-président de l'académie des sciences, membre sans parti du Conseil d'Etat, mais homme très influent, note que les simples ouvriers connaissaient depuis longtemps l'ampleur de la *crise*, dont *ni la presse ni* les dirigeants ne voulaient parler. Il explique qu'il ne peut y avoir de démocratisation de la vie sociale sans celle du parti, *qu'il* faut *changer* les critères de recrutement des cadres, que l'administration devrait prendre exemple sur l'efficacite des comités de grève et que l'absence de « *structures d'arbitrage entre employeurs et employés menace de transformer chaque grève en conflit politique* ». On comprend que l'existence de vrais syndicats lui semble et nécessaire et positive. Il conclut, applaudi, en priant la presse de publier son intervention intégralement, ou de ne pas la publier du tout.

M. Janusz Zabloski, député de la *fraction proche du pouvoir du groupe catholique* ZNAK, interpelle directement le premier ministre. Il lui dit son « *cepticisme* » et se plaint que rien, ou presque, n'ait été dit sur la nécessité de reconnaître une plus grande place dans la société aux catholiques. « *traités en citoyens de seconde zone* ». « *Quelle mesure concrète*, demande-t-il, *le gouvernement entend-il prendre pour que le dialogue entre l'Eglise et l'Etat devienne réel ?* » La plupart des intervenants insistent sur le besoin impératif de donner un rôle véritable au Parlement et *de limiter* la *censure, contre* laquelle M. Karol Malcuzynski, journaliste connu et « sans-parti », lance une froide philippique. Il évoque les mères de famille qui, après avoir fait plusieurs heures de queue devant les *magasins d'allimentation*, entendent dénoncer à la radio les crises en Occident. Les rires fusent. Il fait allusion à cette émission de télévision — que l'on vient de supprimer — consacrée aux turpitudes du capitalisme, *mais rythmée par les « tubes » occidentaux. L'on rit encore.* Il qualifie de « *scandale* » la censure des déclarations des députés. On l'applaudit. Il dit que la société polonaise est une société mûre qui a le droit d'être bien informée. On l'applaudit encore. Il rend *hommage aux négociateurs* des accords de Gdansk et de Szczecin, MM. Jagielski et Barcikowski. On l'approuve. Il dit son respect pour le sens des responsabilités des comités de grève. On opine du chef plus prudemment mais très nettement.

On entend dire encore qu'il faut « dissoudre le club des propriétaires de la Pologne populaire » et que la « *construction des villas sur la côte méditerranéenne* » est inadmissible alors que les hôpitaux polonais sont dans une situation « *misérable* ». *En fin de séance, au moment où il faut entériner* la désignation de M. Pinkowski, nouveau choc : quelques députés s'abstiennent. Il n'y a ni cris ni passion : juste ce même tranquille et insolent chambardement qui secoue la Pologne depuis le *15 août. Signe des* temps : *deux journalistes* étrangers peuvent aller, durant une suspension, tranquillement bavarder à découvert, derrière l'hémicycle, avec un ancien ministre et plusieurs députés. Ce scandale n'en est plus un et n'inquiète pas.

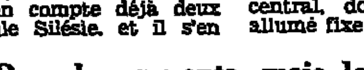
Dehors s'amorce entre les différents courants de l'opposition une bataille feutrée sur le contrôle, ou au moins la conception, du rôle des syndicats libres. A Gdansk, leurs effectifs ont triplé en une semaine. A Varsovie, *malgré des difficultés* avec les *autorités*, ils se mettent en place. On en compte déjà deux pour la seule Silésie, et il s'en crée dans pratiquement toutes les régions de *Pologne, notamment* à *Lodz, Wroclaw et Walbrzych.* M. Lech Walesa *sera* reçu dimanche en audience par le cardinal primat. Il a obtenu un passeport et pourrait se rendre très bientôt au Vatican pour être reçu par le pape.

La vague n'est pas encore près de retomber.

A 20 heures, quand commencent à circuler les premières rumeurs *sur l'imminence de la réunion* du plénum — la troisième en trois semaines — des photocopies de circulaires confidentielles du comité central se mettent à passer de main en main dans la capitale. *L'une d'elles*, datée du 1er septembre, et visiblement destinée à rassurer l'appareil, explique que la libération des dissidents a été imposée au parti par la situation, mais qu'ils restent inculpés et donc — cela est dit plus brutalement — à la disposition de la justice.

Certains milieux intellectuels du POUP font savoir que M. Olszowski, homme fort du bureau politique depuis la fin de sa disgrâce, le 24 août, n'est plus qu'à une coudée du pouvoir. Intelligent et ambitieux, l'ancien ministre des affaires étrangères est connu pour avoir vainement poussé aux réformes, avant d'être écarté de la *direction, en février 1980, durant* le dernier congrès. Il a longtemps indirectement entretenu des liens notoires avec un groupe de l'opposition modérée, le DIP, dont plusieurs membres font partie de l'équipe d'« *experts* » constituée par le syndicat libre de *Gdansk. Cet homme, dit-on, a obtenu l'aval de Moscou et s'apprête* maintenant à reprendre le pays en main d'une manière jugée inquiétante. Vrai ? Faux ?

Ce qui est sûr, est que cette forte personnalité inquiète des courants et des hommes très différents, pour des raisons différentes. *Un fort parfum florentin* flotte autour de la Maison Blanche, l'immeuble du comité central, dont le dernier étage allumé fixe les regards.



Des changements, mais lesquels ?

Une bonne heure avant la réunion du plénum — qui va siéger de 11 heures du soir à 1 heure du matin, — on peut apprendre de bonne source le nom du successeur *de M. Gierek* : Stanislaw Kania. *Le nouveau numéro un a* pour lui des atouts de taille. Il était, jusqu'à maintenant, en charge, au secrétariat de l'armée et de la police. Il peut, à ce titre, passer pour un homme d'ordre peu enclin aux fantaisies libérales *et, donc, apparaître comme* le bon choix à Moscou, et dans les autres capitales du bloc.

Chargé aussi des relations avec l'Eglise, *c'est lui qui a supervisé* l'organisation du voyage du pape. Malgré tous les tiraillements, la hiérarchie ecclésiastique s'était montrée satisfaite du bon climat qui avait présidé à cette collaboration et en garde un *souvenir positif*.

Cinq *jours enfin*, après le *début* de la grève du chantier Lénine, M. Kania a fait, le 19 août, au cours d'une réunion du plénum de l'organisation du parti à Gdansk, une intervention d'une modération remarquée *(le Monde* du 21 août). A cette époque, où *l'idée d'ouvrir des négociations* avec le comité de grève interentreprises était encore exclue, le soir même où M. Gierek avait dénoncé, à la télévision, l'action des « *anarchistes* », M. Kania s'était gardé de toute attaque contre les *éléments* « *antisocialistes* » et avait prôné une démarche exclusivement politique.

Des deux hommes que M. Kania a fait entrer au bureau politique, l'un, M. Barcikowski, a aidé à la négociation de Szczecin ; l'autre, M. Zabinski, a prononcé, vendredi, à la Diète, un *discours critique qui peut* maintenant paraître anticipateur. M. Grabski, l'un des trois nouveaux secrétaires du comité central, avait été éliminé l'année dernière, après avoir violemment dénoncé l'immobilisme du parti. *au cours d'un plénum. Son retour* le 24 août, au comité central, et sa nomination comme vice-premier ministre étaient apparus comme des symboles. Sa nouvelle promotion pourrait en être un autre.

L'équipe qui vient de prendre en *main* les leviers de commande est certainement persuadée de la nécessité de changement dans la vie de l'Etat et du parti. Mais bien des inconnues pèsent encore sur la manière dont elle entend conduire cette évolution et sur ce qu'elle est prête à admettre des aspirations du pays.

La radio, ce samedi matin 6 septembre, parlait de M. Gierek — qui a perdu *aussi*, et *sans* un mot d'hommage, sa place au bureau politique — en disant le « *patien* ». Ce plénum, annonce-t-on, « *poursuivra ses travaux* » au cours de ce *mois*. *La crise n'en est pas à son* dernier rebondissement.

BERNARD GUETTA.

(Dessin de PLANTU.)

Moscou en mal d'intervention

(Suite de la première page.)

Tout en laissant planer la menace des chars, les Soviétiques ont tout intérêt à faire faire « le travail » par des Polonais compréhensifs.

M. Gierek semble avoir été écarté dès le début de la crise. Pour la *presse* soviétique, l'« *ami fidèle* » d'hier est devenu, du jour au lendemain, un « non-être ». Le *nom* du premier secrétaire n'a *jamais plus* été cité depuis son allocution télévisée il y a deux semaines. *On laisse même* clairement entendre qu'il n'est plus l'homme de la *situation en* représentant les critiques formulées à *son* égard par M. Gus Hall, le chef du parti américain, dont la fonction première semble être de désigner à l'avance les têtes à couper. Le « crime » de M. Gierek serait-il d'avoir promis il y a dix ans, de ne jamais faire tirer sur le peuple ?

Les Soviétiques décident-ils alors de miser sur M. Stefan Olszowski, le grand vainqueur du dernier remaniement, un homme autoritaire qui a la réputation de savoir s'adapter à bien des situations ? Beaucoup d'observateurs le pensent à Varsovie. S'il en était bien ainsi, la promotion de M. Stanislaw Kania ne constituerait nullement un succès pour l'U.R.S.S. : M. Kania, qui est notamment chargé de la police et de l'armée, passe pour un proche de M. Gierek et n'a jamais, tout au long de la *crise*, plaidé pour un *recours* à la *force*.

Si sa nomination ne peut pas rassurer *Moscou*, le beau *tapage* entendu vendredi à la Diète polonaise devrait encore augmenter les inquiétudes du Kremlin. Décidément, même le parti est contaminé par ce vent de liberté critique qui souffle sur le pays. Comment l'apaiser ? La situation ne risque-t-elle pas de dégénérer peu à peu en « printemps de Prague », une majorité de l'appareil du parti reprenant à son compte bon nombre des revendications populaires ?

L'irritation, décidément, ne peut qu'être vive à Moscou devant ce bateau ivre qu'est devenue la Pologne. Ne nous réjouissons pas trop tôt de ce que l'U.R.S.S. ne soit pas encore intervenue militairement et n'oublions pas que dans le cas de la Tchécoslovaquie ce n'est qu'après six mois de « socialisme à visage humain » que les blindés se sont mis en marche.

JACQUES AMALRIC.

LES GRÈVES ET LES NOUVEAUX SYNDICATS INDÉPENDANTS

Le premier ministre, M. Pinkowski, a fait état vendredi devant la Diète de la persistance de « *cas peu nombreux de grèves et d'arrêts de travail* ». L'agence Pap a fourni quelques détails supplémentaires sur les mouvements revendicatifs qui sont signalés dans toute la moitié est de la Pologne.

Les débrayages les plus importants semblent affecter Bialystok (180 km *au nord-est de* Varsovie), où les transports en *commun*, les services de livraison ainsi que plusieurs usines sont en grève (textile, bois de charpente, métallurgie, etc.).

Dans le sud du pays, l'agence fait état de grèves dans une mine de soufre à Tarnobrzeg, dans des raffineries de soufre de la région, à Machow, Jeziorko et Sielec, *ainsi que dans une usine d'aviation à Mielec.*

Grèves également dans des entreprises de Tarnow (même région), de Skierniewice et Piotrkow-Trybunalski (sud-ouest de Varsovie) et de Plock (à l'ouest).

D'autre part, sept entreprises de la région de Katowice, parmi lesquelles les forges Huta-Katowice, ont constitué vendredi à Dabrowa-Gornicza un « *Comité interentreprises pour la création de syndicats indépendants* ». Selon un porte-parole du comité, le futur syndicat compte déjà 30 000 adhérents et entend procéder à des élections d'ici trois semaines.

Des comités analogues, a-t-on appris, ont été créés à Lodz, Rybnik (bassin houiller au sud-ouest de Katowice) et Wroclaw.

EUROPE

Turquie

POUR SAUVER SON GOUVERNEMENT

M. Demirel sacrifie son ministre des affaires étrangères

De notre correspondant

Ankara. — M. Hayrettin Erkman, ministre des affaires étrangères, a *donné* sa démission au président du Conseil, M. Demirel, dans la soirée du 5 septembre. Peu auparavant, l'Assemblée nationale venait d'adopter la motion de censure présentée contre lui par le parti du salut national (pro-islamique), qui avait été votée par 230 voix contre 2. A 19 des 22 élus de cette formation *s'étaient ajoutées la quasi-totalité* des voix du parti républicain du peuple (opposition) soit 206, et celles de 5 indépendants et de l'unique représentant du parti de l'union de Turquie. Les 208 élus du parti de la justice et de ses alliés n'avaient pas pris part au vote.

Le scrutin n'aurait pas été aussi *défavorable* si M. Demirel avait cru utile d'engager sa responsabilité pour soutenir son ministre, qui a été sacrifié pour le maintien du cabinet. Le 21 juillet déjà, M. Gulcugil, ministre de l'intérieur, avait donné sa démission dans des conditions analogues juste avant le vote d'une motion de censure déposée par le *parti républicain (le Monde* du 23 juillet).

Une opposition hétéroclite

La guerre d'usure contre le gouvernement minoritaire de M. Demirel entre dans une nouvelle phase. Tout le monde s'accorde à dire que M. Erkmen, de réputation intègre et sérieuse, plusieurs fois ministre dans les cabinets Mendérès avant 1960, ne *faisait* qu'appliquer la politique gouvernementale, jugée trop pro-occidentale et pro-israélienne par le parti *du salut national*, qui lui reprochait, notamment, de n'avoir pas rompu les relations diplomatiques avec Israël, après la proclamation de Jérusalem unifié comme « capitale éternelle ».

En jetant du lest, M. Demirel assure la survie de son cabinet pour quelque temps. Mais les prochaines cibles sont les ministres des finances et de l'énergie. Les forces de l'opposition sont en fait dédoublées : d'une part, celles du parti républicain du peuple de M. Ecevit, qui ont toujour mené la guerre à M. Demirel, d'autre part, celles du parti du salut national de M. Erbakan, *qui appartiennent en théorie à* la majorité gouvernementale, sans participer, mais qui harcèlent le premier ministre pour l'amener à faire évoluer sa politique.

Celui-ci est partisan d'élections anticipées, dont le P.R.P. ne veut pas. Dans leur souci de remplacer le cabinet Demirel, les dirigeants du P.R.P. n'ont pas *hésité à se saisir de* l'occasion offerte par la motion de censure déposée par le parti du salut national.

Les organismes dirigeants du parti de la justice se réunissent ce week-end pour *« réévaluer la situation avec son sang-froid »*, selon leur porte-parole. De discrets contacts se poursuivent entre *les représentants* du parti républicain et du parti du salut national, en vue d'une coalition. *Mais le P.R.P. est-il prêt* à faire les concessions qui permettraient à M. Erbakan de jouer le *« rôle moteur »* qu'il souhaite tenir dans un cabinet de *« solution nationale »* ?

Une chose est certaine : le renvoi et même *« la déchéance »*, comme disait le président de l'Assemblée, d'un ministre tel que M. Erkmen, dont tous les adversaires reconnaissent en privé qu'il est *« innocent »*, démon*trent une fois de plus que tous* les moyens sont bons pour rester au pouvoir ou pour l'affaiblir. Le machiavélisme des dirigeants des principaux partis, tant dans la majorité que dans l'opposition, paraît d'autant plus stérile que le pays, en proie aux difficultés économiques et aux menées terroristes, s'apprête à passer un hiver dur.

ARTUN UNSAL.

Espagne

VICE-PREMIER MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE

M. Abril Martorell va quitter le gouvernement qui sera à nouveau remanié

De notre correspondant

Madrid. — M. Adolfo Suarez a confirmé au conseil des ministres du 5 septembre qu'il remanierait son gouvernement dans les prochains jours, modifiant ainsi son équipe pour la *seconde fois* en quatre mois. Il n'a pas cité les noms des ministres partants, sauf *celui de son bras droit*, M. Fernando Abril Martorell, vice-premier ministre et grand patron de l'économie, dont la presse annonçait la démission depuis plusieurs semaines.

La liste du cinquième gouvernement Suarez sera mise au point pendant le week-end et pourrait *être annoncée mardi prochain* 9 septembre, au lendemain de l'entrevue entre le roi Juan Carlos et son premier ministre. Le remaniement, en tout cas, a contraint M. Suarez à annuler un voyage prévu la semaine prochaine en Equateur, Colombie et Nicaragua.

Le départ de M. Abril *Martorell*, s'il n'est pas une surprise, reste un événement important. Avec M. Marcelino Oreja, chef de la diplomatie, il était le seul ministre à n'avoir pas quitté le gouvernement depuis la prise de fonctions de M. Suarez en 1976.

Ami intime, éminence grise de M. Suarez, M. Abril Martorell lui servait de bouclier, attirant sur lui les critiques, permettant ainsi au premier ministre, isolé dans le palais de la Moncloa, de gouverner et d'éviter les contacts avec la presse et le Parlement.

Les raisons de la démission de M. Abril Martorell n'ont pas été données et lui-même s'est réservé le droit de les révéler plus tard. Mais on le disait las. Sa politique, axée sur la lutte contre l'infla*tion, était critiquée. S'il avait* réussi à ramener la hausse des prix de 26,5 % en 1977 à 15,7 % l'an dernier, il avait négligé la montée du chômage. Or, un taux de chômage de 11,7 % et l'agitation qui règne parmi les paysans sans terre ni emploi d'Andalousie montrent le danger d'une *telle* politique.

Toutefois, le départ de M. Abril Martorell ne signifierait pas forcément un changement d'orientation économique. Parmi les pré*tendants à sa succession*, la presse cite le plus souvent le nom de M. Agustin Rodriguez Sahagun, ministre de la défense, ancien industriel.

On sait aussi que M. Abril Martorell n'était pas d'accord avec M. Suarez sur la façon de rendre au gouvernement une assise parlementaire stable. L'Union du centre démocratique (U.C.D.) ne dispose aux Cortès que de cent soixante-six sièges sur les trois cent cinquante. Dix voix de moins que la majorité absolue.

Ses appuis traditionnels l'ont désertée. On l'a vu lors du vote de mai dernier sur la motion de censure présentée par le parti *socialiste ouvrier (P.S.O.E.)* : M. Suarez n'a obtenu que le soutien de ses députés et n'a dû une maigre victoire qu'à la division de l'opposition.

M. Abril Martorell était partisan d'un accord, bien *problématique*, avec le P.S.O.E. M. Suarez, pour sa part, préférerait trouver les voix qui lui manquent parmi les neuf députés catalans de Convergence démocratique, parti du président de la Generalitat, M. Jordi Pujol. Des négociations sont en cours avec ce parti, et M. Abril Martorell craignait que les Catalans, en *échange de leur* appui à un gouvernement affaibli, ne fassent monter trop haut les enchères et les concessions qu'ils demanderont au profit de la Catalogne.

Une autre possibilité qu'envisageait M. Suarez serait d'obtenir l'appui de M. Manuel Fraga Iribarne et des huit députés de sa Coalition démocratique. Mais l'opposition a déjà reproché au premier ministre de virer à droite *lors du dernier* remaniement et une alliance avec l'ancien ministre de l'information du général Franco pourrait *mécontenter* les secteurs libéraux de l'U.C.D.

M. Suarez révélera, le 16 septembre, aux Cortès, quelle solution il a choisie. Il semble en tout cas qu'un simple remaniement *ministériel, s'il n'est pas accom*pagné d'un changement de politique, ne suffira pas à faire *remonter sa popularité tombée au* mois d'août à son niveau le plus bas : 48 % de mécontents, 24 % seulement de partisans.

(Intérim.)

Union soviétique

LE PHYSICIEN YOURI ORLOV CONDAMNÉ A SIX MOIS DE CACHOT POUR INDISCIPLINE DANS UN CAMP DE L'OURAL

Un appel est lancé en faveur d'Andrei Sakharov

Moscou *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le physicien Youri Orlov vient d'être condamné, au camp où il purge une peine de sept ans, à six mois d'isolement pour avoir osé se plaindre du retard de son courrier. Ainsi, jusqu'en février, il sera détenu dans un cachot disciplinaire et ne pourra recevoir ni la visite de sa famille ni de colis de nourriture.

M. Orlov avait été condamné en mai 1978 *« pour activités et propagande antisoviétiques »* à sept ans de camp de travail à régime sévère, suivi de cinq années de relégation. Le *fondateur du groupe de surveillance* de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki avait déjà été sanctionné une *fois dans* le camp de l'Oural où il est détenu dans les environs de Perm. Il avait fait six mois de cachot dans les mêmes conditions de novembre 1979 à avril 1980. Sa femme Irina est fort inquiète, car elle estime que sa santé s'est déjà détériorée à un point qui ne lui permettra guère de supporter, men*talement et physiquement*, un nouvel isolement dans des conditions de particulière sévérité.

D'autre part, on apprend à Moscou que Vladimir Khlebanov, l'un des promoteurs des syndicats indépendants en U.R.S.S. en 1977, et qui est incarcéré dans un hôpital psychiatrique spécial dans la ville ukrainienne de Dniepropetrovsk, est en fort mauvaise condition physique depuis qu'on *lui a administré des drogues* puissantes destinées à modifier le comportement, utilisées normalement pour soigner la schizophrénie et la paranoïa.

Enfin, trois prix Nobel, MM. William Shockley et P. Anderson (physique), et Jan Tinbergen (économie), sont parmi les signataires d'un appel, lancé à La Haye, en faveur du physicien Andrei Sakharov, *demandant que le relégué à* Gorki *« bénéficie des droits de l'homme fondamentaux et inaliénables »*.

● LE PEINTRE NON CONFORMISTE VLADIMIR MAKARENKO a *obtenu*, après quatre années d'attente, l'autorisation des autorités soviétiques de quitter l'U.R.S.S. Il devrait arriver à Vienne (Autriche) le 7 septembre en compagnie de sa femme et de sa fille.

PROCHE-ORIENT

Iran

L'armée s'apprête à prendre le contrôle de Mahabad, capitale du Kurdistan

nous déclare un représentant du P.D.K.I.

Tandis que les tractations se poursuivent à Téhéran pour régler le conflit entre le chef de l'Etat, M. Bani Sadr et le premier ministre, M. Radjaï, au sujet de la composition du gouvernement, la situation semble se détériorer à la frontière avec l'Irak. Selon l'agence Pars, de violents échanges d'artillerie dans la région de Kasr-é-Chirin (province de Kermanchah) ont fait une dizaine de morts du côté iranien.

Les incidents frontaliers ne sont pas les seuls à troubler l'ouest de l'Iran. La radio Téhéran a fait état, vendredi 5 septembre, d'accrochages au Kurdistan entre des « agresseurs armés » et les forces gouvernementales. L'ayatollah Taheri, de retour d'une mission au Kurdistan, a remis jeudi son rapport au président de l'Assemblée islamique, l'ayatollah Rafsandjani, et s'est entretenu avec l'hodjotoleslam Echraghi, gendre de l'imam Khomeiny et l'un des responsables des opérations de maintien de l'ordre au Kurdistan.

La lutte pour le pouvoir à Téhéran a relégué au second plan de l'actualité les informations concernant la véritable guerre qui oppose depuis près d'un an au Kurdistan les forces gouvernementales aux autonomistes kurdes. Les *violentes* offensives de l'armée, en août 1979 et en avril 1980, lui ont permis de reprendre le contrôle de la plupart des grandes villes du Kurdistan. Toutefois, le calme est loin d'être rétabli et, si l'on ne signale plus de grandes opérations militaires, de fréquents affrontements opposent les pechmergas (guérilleros kurdes) aux soldats de l'armée et aux pasdarans (gardiens de la révolution).

De passage à Paris, M. Hedi, membre du comité central du Parti démocratique du Kurdistan iranien (P.D.K.I.), principale force politique et militaire kurde, a fait pour *le Monde* le point de la situation. Sur le terrain, il *n'existe* pratiquement pas — assure-t-il — de ligne de front séparant les forces antagonistes, qui sont totalement imbriquées. Les forces gouvernementales et les pasdarans occupent les principales villes des régions kurdes (Kermanchah, Sanandaj, Saqqez, Baneh, Marivan, etc.) mais la plupart des villages et des axes routiers sont contrôlés par les pechmergas opérant à partir de leurs bases arrière localisées dans *les montagnes. Isolées*, les garnisons gouvernementales sont ravitaillées par la voie des airs et utilisent essentiellement les hélicoptères pour harceler les guérilleros. Les pechmergas contrôlent cependant plusieurs villes proches de la frontière irakienne, dont Sardacht, Bokan et Piranchahr.

Mahabad, la capitale politique du Kurdistan, connaît une situation particulière : l'armée et les pechmergas coexistent dans les *rues de cette ville, alors que les* pasdarans sont cantonnés dans le centre culturel, qu'ils ont transformé en quartier général. Il y a un mois, les autorités de Téhéran ont adressé un ultimatum au P.D.K.I. exigeant le retrait des pechmergas de Mahabad. *« Nous avons accepté de retirer nos forces*, nous déclare M. Hedi, *à condition que les pasdarans quittent la ville. Un accord a été conclu sur cette base, mais n'a pas été respecté. Plusieurs signes montrent que les forces gouvernementales s'apprêtent à déclencher une offensive pour prendre le contrôle total de Mahabad. Dans ce cas, nous avons décidé de n'opposer aucune résistance armée à l'intérieur de l'agglomération, afin d'éviter que ne se renouvellent les massacres et destructions qui ont endeuillé, au printemps dernier, Sanandaj, Saqqez et Baneh. »*

M. Hedi estime à environ cent quarante mille le nombre des réfugiés qui ont fui ces villes et ont été répartis dans les villages environnants. *« Saqqez ne compte plus que sept mille habitants ; Sanandaj, la capitale administrative du Kurdistan, a été vidée des trois quarts de sa population, et dix mille personnes ont quitté Marivan. Quant à Baneh, elle n'est plus qu'un amas de ruines peuplées seulement par quelques vieillards obstinément attachés à ce qui reste de leurs foyers. »*

Les soldats obéissent à Téhéran

Contrairement à une opinion fort répandue, M. Hedi estime que c'est l'armée régulière de Téhéran qui mène l'essentiel de la guerre au Kurdistan. Les pasdarans, qui opèrent dans le sillage des militaires, sont, pour leur part, chargés du maintien de l'*« ordre islamique »* dans les *« villes pacifiées »*. *« Il est vrai*, affirme-t-il, *qu'il y a environ un an les militaires montraient quelque réticence à se battre. Mais la situation a depuis changé. L'armée a été purgée de ses éléments modérés et reprise en main par les autorités de Téhéran. M. Bani-Sadr et ses amis ne sont pas les « libéraux » que l'on voit en eux en Occident et portent l'entière responsabilité de tout ce qui s'est passé au Kurdistan depuis un an. »*

M. Hedi met aussi en cause le comportement de certains groupements de gauche, et en particulier du Komala (Comité marxiste-léniniste du Kurdistan), *« dont les mots d'ordre préconisant le renversement du gouvernement de Téhéran, ont causé beaucoup de tort à notre cause »*. Le représentant du P.D.K.I. estime en particulier que l'appel du Komala invitant, en avril dernier, les habitants de Sanandaj à transformer leur ville en un *« nouveau Stalingrad »* a *« coûté extrêmement cher à la population locale »*.

M. Hedi est catégorique : *« Notre objectif n'est pas de faire tomber le régime de Téhéran. Nous sommes pour la république islamique, mais nous voulons lui donner un contenu réellement progressiste et démocratique. Nous pensons que cela ne sera possible que dans le cadre du régime républicain actuel, mais, en même temps, nous sommes arrivés à la conclusion que nous n'obtiendrons rien des dirigeants actuels si nous ne menons pas une lutte armée pour les contraindre à nous accorder nos revendications : les droits nationaux kurdes dans le cadre de l'Iran et la démocratie pour toutes les minorités nationales du pays. »* Il ajoute : *« Notre appui au régime de Khomeiny ne constitue pas un blanc-seing. Nous n'avons jamais approuvé les atteintes aux libertés publiques ni les exactions de la justice islamique, pas plus que nous n'avons soutenu l'opération des otages américains, qui constitue à nos yeux une grave erreur politique ayant isolé l'Iran sur la scène internationale. En revanche, nous appuyons toutes les mesures destinées à éliminer les séquelles de l'ancien régime et à renforcer l'indépendance économique et politique de l'Iran. »*

Evoquant la situation à l'intérieur du P.D.K.I., M. Hedi a déploré la scission intervenue au sein du parti, à la suite de la démission, fin mai, de M. Ghani Belourian et six de ses amis du comité central. Il précise à ce sujet que M. Belourian, *« un dirigeant kurde de grande valeur qui a passé plus de vingt-cinq ans dans les prisons de la SAVAK »*, avait refusé de se plier aux décisions du quatrième congrès du parti de *février* ordonnant à tous les membres du comité central de se retirer dans les montagnes pour y conduire la guérilla. M. Belourian a justifié son refus en affirmant que la décision de mener la lutte armée contre les autorités de Téhéran *« faisait le jeu de l'impérialisme »*, que *« toutes les possibilités d'une solution négociée n'étaient pas épuisées »* et que *« le P.D.K.I. avait établi des liens avec le gouvernement de Bagdad »*.

M. Hedi dément cette dernière assertion et les informations de différentes sources affirmant que le P.D.K.I. reçoit des armes des Irakiens. *« M. Belourian*, a-t-il dit, *a été induit en erreur par ses amis du Toudeh, qui veulent faire du P.D.K.I. une branche du parti communiste au Kurdistan. Nous ne sommes pas contre une collaboration avec les communistes, mais insistons pour qu'elle se fasse uniquement sur un pied d'égalité et dans des conditions qui préserveraient l'indépendance de notre organisation. »*

Propos recueillis par JEAN GUEYRAS.

AFRIQUE

Centrafrique

UNE CINQUANTAINE D'ENFANTS MEURENT DE FAIM DANS LE NORD DU PAYS

En moins de deux semaines, entre le 19 et le 30 août, une cinquantaine d'enfants sont morts de faim dans le nord-est de la République centrafricaine, dans la région de Birao. Une mission interministérielle, conduite par *M. Jean-Pierre Lebouder*, ministre d'État chargé du Plan, s'est rendu sur place pour enquêter. Plusieurs tonnes de céréales obtenues grâce au programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont été distribuées aux populations les plus touchées.

Les ravages des récoltes par les *inondations puis par les criquets* migrateurs ont provoqué la famine. L'arrivée massive de réfugiés tchadiens, chassés de leur pays par la guerre civile, a aggravé les difficultés de ravitaillement de la population. A ces diverses causes est venue s'ajouter une perturbation du cycle normal des saisons, qui a entraîné un bouleversement du calendrier agricole.

D'autre part, le Front patriotique oubanguien (F.P.O.), dont le chef est le docteur Abel Goumba, fonctionnaire international en poste au Bénin, *diffuse* un nouveau communiqué exigeant *« le retrait immédiat des troupes françaises d'occupation de Centrafrique »* et *« la reprise de la « table ronde », en vue de la constitution d'un gouvernement provisoire d'union nationale chargé de préparer les élections libres législatives et présidentielles »*.

Le conflit saharien

LE PRÉSIDENT MAURITANIEN REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU POLISARIO A NOUAKCHOTT

Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Kaïdalla, chef de l'État mauritanien, a reçu, vendredi 5 septembre, une délégation du Front Polisario, arrivée la veille à Nouakchott, conduite par M. Ali Mahmoud, membre du bureau politique du Front, et comprenant, notamment, M. Abdel Fettah, représentant du Polisario en Europe. Les entretiens se sont déroulés en présence du lieutenant de vaisseau Dahane *Ould Mohamed Mahmoud*, membre du Comité militaire de salut national (C.M.S.N.) et ministre chargé de la permanence du comité et de l'information.

Cette rencontre intervient peu après la libération par le Front, le 30 août, de cent vingt-cinq prisonniers mauritaniens *(le Monde* du 3 septembre) et à l'approche de la réunion à Freetown du 9 au 12 septembre du « comité des sages » de l'Organisation de l'unité africaine chargé de préparer un sommet.

A *Rabat, on indique* que la délégation marocaine devrait comprendre, outre M. Maati Bouabid, premier ministre, MM. M'Hamed Boucetta, ministre d'État chargé des affaires étrangères, Abdelhak Tazi, secrétaire d'État à la coopération et Khalil Henna Ould Rachid, secrétaire d'État à la coopération, et ministre chargé des affaires sahariennes. Cette délégation serait accompagnée de dirigeants de trois mouvements sahraouis : l'Aosario, le Front de libération et de l'unité (FLU) et le parti d'union nationale sahraouie (PUNS).

CORRESPONDANCE

Les Haratine affranchis sont toujours traités en esclaves en Mauritanie

Des Haratine *ayant été arrêtés récemment en Mauritanie* (le Monde *du 4 avril), une lectrice, Mme Claude Cenison, nous écrit pour préciser les conditions de vie de cette catégorie sociale.*

On appelle *Hartani* (pl. : *Haratine*) tout homme *de catégorie* servile en milieu maure. La nuance entre les esclaves et les affranchis est très difficile à faire, la plupart de ceux qu'on appelle « affranchis » l'étant « de fait » (fuite, activité indépendante) mais non « de droit » (acte juridique). De race noire, descendants des prisonniers faits *lors* des *rezzous* menés en pays noir, ils vivent depuis plusieurs générations en milieu maure, c'est-à-dire nomade *et désertique*. Ils en ont adopté certaines pratiques, linguistiques et vestimentaires entre autres.

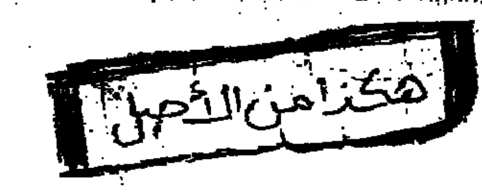
La question linguistique revêt une importance particulière dans la mesure où elle a constitué et constitue encore une revendication essentielle des populations négro-africaines. *Hassanophones* comme les Maures, les *Haratine* sont souvent assimilés à la population arabo-berbère *dont ils partagent* la vie et la culture depuis des années.

Mais peut-on pour autant parler d'une culture identique ? Peut-on comparer le « maître », qui, sous la tente, sert avec céré*monie*, le traditionnel thé à la menthe, et le « captif » qui a charrié l'eau et le bois nécessaires à sa *préparation* ? (...) Si les rapts paraissent avoir cessé depuis l'indépendance du pays (1960), il semble *que* des ventes d'esclaves aient encore lieu depuis cette date.

Les *Haratine* fournissent à l'heure actuelle la majorité des manœuvres et des chômeurs *qui ont afflué dans les villes* à la suite de la sécheresse des années 70. Captifs de tente, ils vaquent aux activités domestiques ; captifs de brousse, ils gardent les troupeaux du maître ou assurent pendant l'hivernage le ravitaillement des campements en céréales.

Les conflits qui ont lieu régulièrement à l'intérieur du pays semblent montrer, malgré une mauvaise circulation de l'information, que certains *Haratine* veulent mettre fin à leur statut, qui, pour être traditionnel, n'en viole pas moins les droits de l'homme les plus élémentaires... En manifestant récemment à Nouakchott, des *Haratine ont* réclamé l'amélioration de leur condition et distribué des tracts pour sensibiliser l'opinion publique nationale.

Il semble que ces derniers événements aient été *déterminants* dans la décision des autorités mauritaniennes de procéder, début mars, à des arrestations parmi les *Haratine*, qui, à la faveur d'une scolarisation exceptionnelle, ont pu accéder à des postes de responsabilité. (...) On peut s'inquiéter de la répression qui s'abat sur ces hommes qui ne demandent qu'un peu de dignité et leur place au sein de la société mauritanienne.



DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DES PAYS DU COMMONWEALTH D'ASIE ET D'OCÉANIE

Mme Gandhi n'a pas réussi à convaincre les participants du bien-fondé des thèses indiennes

De notre correspondant

New-Delhi. — Calmement, méthodiquement, le premier ministre indien a, vendredi 5 septembre, exposé une nouvelle fois la position de son pays sur l'Afghanistan et le Cambodge devant la conférence des pays du Commonwealth d'Asie et d'Océanie. La discussion fut d'une qualité rarement atteinte en de telles instances.

En fait, plus que sur la persuasion, c'est sur le temps que semble miser Mme Gandhi, persuadée qu'elle est que son pays a souvent été et est encore *incompris, mais que le temps* finira par lui donner raison. Beau spectacle à vrai dire que celui de cette femme, drapée dans sa solitude, faisant remarquer à ses interlocuteurs rétifs que *« si son pays a peut-être de nombreux défauts, il ne manque pas, en revanche, de courage »*.

Qui, d'autre part, pouvait mieux que le premier ministre indien, dont le visage grave exprime presque constamment l'inquiétude que lui inspirent l'état de son pays et du monde, dresser en la circonstance, au chevet d'une détente à l'agonie, l'inventaire des périls ? Plus que jamais convaincue de la nécessité d'analyser les événements régionaux à la lumière de la situation internationale, elle a évoqué le retour à la guerre froide entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, l'impasse des négociations sur la limitation des armements — *« Le désarmement est une duperie lorsqu'on constate que la course aux armements engloutit chaque année 450 milliards de dollars. »* — et la détente, qui, à son avis, est dénuée de sens si *« on considère qu'elle peut être compartimentée, soit géographiquement soit fonctionnellement »*.

Après avoir critiqué l'aspect limité des accords de Camp David, *« simple accord israélo-égyptien ignorant les Palestiniens, alors qu'il aurait dû marquer un effort pour réconcilier Arabes et Israéliens »*, Mme Gandhi a déploré que les moyens d'information internationaux, influencés par les intérêts et les perceptions de l'Occident, n'aient pas fait l'effort de comprendre ce qui se passait *« dans l'esprit et le cœur du peuple iranien »*.

La place du Vietnam

La discussion a clairement montré que les dirigeants de l'Australie, de la Malaisie et de Singapour n'avaient pas la même analyse que l'Inde sur les motivations de la politique étrangère soviétique. Tous trois ont en effet affirmé que l'action de l'U.R.S.S. en Afghanistan et au Cambodge ne s'expliquait nullement par un sentiment d'encerclement, mais au contraire par la conviction *d'une supériorité militaire désormais incontestée*. Cette dernière constitue une menace pour l'indépendance et la souveraineté des nations de la région.

Mme Gandhi, après avoir pris note des critiques émises à l'encontre de sa décision de reconnaître le *régime de M. Heng Samrin* au Cambodge, a expliqué que son pays avait ses propres normes de reconnaissance, qui pouvaient différer de celles d'autres nations. Elle a rappelé à ce sujet que ceux qui, en 1949, avaient critiqué la décision indienne de reconnaître la Chine étaient maintenant soucieux de réinsérer ce pays dans la communauté internationale. Ainsi l'Inde ne peut-elle accepter que l'on essaie de rendre le Vietnam victime d'un quelconque *« ostracisme »*.

En ce qui concerne l'Afghanistan, Mme Gandhi a rappelé les traditionnels liens d'amitié qui unissent l'Inde à ce pays. Consciente de l' « amour passionné » des Afghans pour l'indépendance, *elle a néanmoins* mis en garde ceux qui exploitent ce sentiment. Pour elle, la seule solution à la *crise est de réunir* les parties concernées et de créer *« des conditions assez stables »* pour permettre le retrait des troupes soviétiques et la fin des ingérences étrangères.

Le moins que l'on puisse dire est que les interlocuteurs du premier ministre indien n'ont guère semblé partager cette analyse. *Australie*, Nouvelle-Zélande, Malaisie et Singapour ont en effet exprimé leur certitude que l'Union soviétique était *en Afghanistan* pour y rester et ne quitterait ce pays que si elle pouvait laisser derrière elle un gouvernement bien disposé à son égard. Cercle vicieux, dans la mesure, estiment-ils, où cette hypothèse a peu de chances de se réaliser, le peuple afghan ne pouvant l'accepter.

Prenant le contre-pied des thèses de *Mme Gandhi, le* premier ministre australien, M. Fraser, fort préoccupé par la supériorité militaire soviétique, a estimé *« absolument essentiel »* de *soutenir* l'Occident *en général et* les Etats-Unis en particulier.

PATRICK FRANCÈS.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing recevra le vendredi 12 septembre* M. Ratu Mara, premier ministre des îles Fidji. Annonçant cette visite, le porte-parole de l'Elysée a mis l'accent sur *« les bonnes relations »* entre la France et Fidji. Il a notamment relevé que la position de ce pays à l'égard *de Paris dans le cadre du Forum* du Pacifique sud est *« toujours empreinte d'une grande compréhension »*.

LE PROCHAIN SOMMET DES SEPT AURA LIEU A OTTAWA LES 20 ET 21 JUILLET 1981

Ottawa. *(A.F.P.)*. — Le Canada *recevra* les 20 et 21 juillet à Ottawa le prochain sommet des sept puissances industrielles, a annoncé, vendredi 5 septembre, le cabinet du premier ministre canadien, M. Trudeau.

C'était le tour du Canada d'*accueillir* le *sommet*. Les *contraintes* de sécurité, de communications, de logement, pour les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats-Unis, de R.F.A., de Grande-Bretagne, de France, du Japon et d'Italie, ont fait préférer la capitale fédérale à toute autre *ville du Canada. Il a été décidé* au dernier sommet des sept, à Venise, que le prochain sommet serait *placé* sous le thème du dialogue Nord-Sud.

LÉGÈRE RÉDUCTION DES EFFECTIFS AMÉRICAINS EN EUROPE

Washington *(A.F.P.)*. — Une réorganisation de l'armée américaine va entraîner une réduction *de 6 000 hommes à 7 000 hommes* en Europe et d'environ un millier en Corée du Sud d'ici à la fin de l'année, à annoncé vendredi 6 septembre le général Edward Meyer, *chef* d'*état-major de* l'armée de terre.

Le général Meyer a précisé que ces réductions affecteront surtout les *effectifs des états-majors* et des services annexes. Les pays alliés des Etats-Unis n'ont pas encore été informés de cette réorganisation de l'armée de terre qui prend effet immédiatement, a ajouté le général Meyer. Sur les 305 000 soldats américains stationnés dans les pays de l'OTAN, environ 224 000 appartiennent à l'armée de terre, dont 45 % des effectifs se trouvent à l'étranger.

A Berne

M. Jean François-Poncet a fait le point sur les relations franco-suisses

De notre correspondant

Berne. — M. Jean François-Poncet a regagné la France samedi matin 6 septembre après *une brève visite officielle à Berne.* Arrivé vendredi après-midi, le ministre français des affaires étrangères a d'abord été reçu par M. Georges-André Chevallaz, président de *la Confédération*, puis a entamé ses entretiens avec M. Pierre Aubert, chef de la diplomatie helvétique. *Les discussions* entre les deux ministres se sont poursuivies au cours d'un *dîner de travail* au *château* du Lohn, à proximité de Berne.

Répondant à la visite de M. Aubert *à Paris, en 1979, cette* rencontre s'inscrit dans le cadre des réunions annuelles des ministres des affaires étrangères des deux pays. Cette volonté d'entretenir des *contacts* plus *réguliers*, avait été affirmé lors de la venue en Suisse de M. Sauvagnargues en 1976. Depuis lors, s'est instauré un dialogue que M. François-Poncet a qualifié de *« constructif et d'un très grand intérêt »*.

En l'absence de véritable contentieux, MM. François-Poncet et Aubert ont consacré l'essentiel de leurs *conversations* à un tour d'horizon des principaux problèmes politiques internationaux. Certes, l'affaire des deux douaniers français récemment arrêtés en Suisse *a été évoquée* au passage, mais, comme l'a indiqué, M. François-Poncet, ce cas, *« ramené à ses justes proportions »*, est classé.

A quelques jours de la réunion préparatoire de la conférence de Madrid sur la sécurité et la *coopération*, les *deux ministres* ont constaté la détérioration du climat international et les hypothèques qui pèsent sur les relations Est-Ouest depuis l'intervention soviétique en Afghanistan. Comme sur la plupart des autres questions les deux pays ont sur la conférence de Madrid *des positions* assez proches, même si la Confédération souhaiterait aborder le désarmement *globalement alors* que la France voudrait établir une nette distinction entre les armes *conventionnelles* et nucléaires. D'autre part, malgré le scepticisme qui subsiste à la conférence de New-York, la France et la Suisse se déclarent toutes deux *déterminées* à faire avancer *« cette œuvre de longue haleine »* qu'est le dialogue Nord-Sud.

M. François-Poncet a enfin expliqué à son collègue helvétique la position de la Communauté européenne sur le Proche-Orient. De son côté, M. Aubert a pu fournir à son interlocuteur des informations sur l'Iran et le problème des otages, la Confédération représentant *les intérêts* des Etats-Unis à Téhéran.

La Confédération reste aussi un important partenaire économique de la France. Plus de cinquante mille Français (soit la deuxième communauté à *l'étranger*) y vivent. Sur le plan bilatéral, M. François-Poncet a, notamment demandé à M. Aubert d'examiner la possibilité d'autoriser les Français de Suisse à voter dans les consulats pour participer aux élections de leur pays. Actuellement, la législation suisse interdit aux étrangers de voter sur le sol helvétique. M. Aubert a donné l'assurance que la Suisse était en train d'examiner le problème.

Enfin, M. François-Poncet a souligné la question de la *fiscalité des frontaliers*, ce qui pourrait donner lieu à l'ouverture de pourparlers sur une révision de la convention actuellement en vigueur.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

AMÉRIQUES

Guatemala

L'EXPLOSION D'UNE BOMBE FAIT SEPT MORTS ET CENT CINQUANTE BLESSÉS

Guatemala-City *(A.F.P.)*. — Des scènes de panique se sont produites, vendredi 5 septembre, dans le centre de Guatemala-City, *où une bombe de forte puissance* a tué sept personnes, dont un enfant, et en a blessé cent cinquante autres. L'engin a explosé dans le parking du Palais national, *siège du gouvernement*.

Peu auparavant, deux autres engins, de moindre puissance, avaient explosé, l'un dans l'immeuble de la Cour suprême de justice et l'autre à 400 mètres du palais, faisant un seul blessé.

Aucune *organisation* n'a encore revendiqué ces *attentats*. Selon le ministre de l'intérieur, M. Donaldo Alvarez Ruiz, il s'agit d'une *manœuvre d'intimidation* pour empêcher la manifestation de soutien au gouvernement, qui doit se tenir dimanche 7 septembre sur cette place. Des rumeurs *ont commencé à circuler sur* la possibilité de décréter l'état de siège. Plusieurs coups de téléphone anonymes ont annoncé de nouvelles explosions avant cette *manifestation*.

Chili

● LE PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN a affirmé que soixante-seize de ses membres *avaient été arrêtés au cours* des derniers jours pour avoir distribué des tracts hostiles au référendum du 11 septembre.

Une importante mission militaire américaine négocie à Pékin la vente de matériel « défensif »

De notre correspondant

Pékin. — Une importante mission du département américain à la défense, conduite par le sous-secrétaire, M. William Perry, devait arriver le samedi 6 septembre à Pékin. La délégation *comprend vingt-deux personnes et* séjournera en Chine jusqu'au 19 septembre.

Elle doit visiter des établissements de recherche et de production d'équipements militaires dans les régions de Xian et de Shanghai. Depuis la visite en *République populaire du secrétaire à la défense*, M. Brown, en janvier, les échanges se sont multipliés entre responsables chinois et américains dans le domaine militaire. En mai, le vice-premier ministre chinois, M. Geng Biao — qui est secrétaire général de la commission militaire du comité central du P.C. — visitait à son tour Washington. C'est à cette occasion que le Pentagone annonça la conclusion d'un accord autorisant la vente à la Chine de divers équipements militaires d'intérêt logistique et *défensif* (radars, hélicoptères, matériels de transmissions, ordinateurs) et l'organisation d'échanges scientifiques et techniques dans des domaines « mixtes », c'est-à-dire d'application militaire aussi bien que civile.

La *mission* conduite par M. Perry répond, pour sa part, à celle qu'avait dirigée aux Etats-Unis, juste avant le voyage de M. Geng Biao, le chef d'état-major *général* adjoint de l'armée populaire de libération, le général Lin Huaqing. Dans les deux cas, l'objectif est de déterminer quels sont exactement les besoins des *forces armées chinoises* et de voir dans quelle mesure il est concevable d'y répondre par des fournitures américaines, tant d'un point de vue technique que politique. *Jusqu'à présent Washington* a toujours exclu la vente à la Chine de matériels militaires « offensifs ». Lors de son séjour aux Etats-Unis, M. Geng Biao avait cependant déclaré que son pays espérait être un jour mis sur un pied d'égalité avec des *pays tels que* l'Arabie Saoudite ou l'Egypte auxquels sont consentis des livraisons *de matériels* les plus divers, avions de combat notamment.

La distinction, note-t-on d'autre part, n'est pas toujours parfaitement sans ambiguïté entre matériels « défensifs » et « offensifs » s'agissant par exemple de *systèmes de transmissions, d'observation* et d'alerte ou d'ordinateurs. A en juger par les conversations précédentes, les Chinois s'intéresseraient moins à des livraisons *importantes de matériels* proprement dits — difficilement supportables par les finances du pays — qu'à des transferts de technologie dans les domaines les *plus* avancés.

ALAIN JACOB.

ASIE

Chine

BIBLIOGRAPHIE

Le regard d'un communiste français sur le « casse-tête chinois »

Il est particulièrement intéressant de découvrir le regard qu'un membre du parti communiste français porte sur la Chine. Le livre d'*Alain Roux a, dans cette* perspective, le double mérite d'être en même temps un ouvrage *didactique*, retraçant les grandes étapes et les vicissitudes de la révolution chinoise, et engagé — que l'auteur lui-même présente comme *« un guide du socialisme chinois, définissant ses cibles, analysant ses contradictions, situant ses succès »*.

Alain Roux ne se rend pas justice en prétendant ne pas offrir *« une histoire, même abrégée, de la République populaire de Chine »*. Le souci d'enseigner, ou plus *exactement de faire comprendre*, est présent tout au fil de chapitres souvent originaux comme ceux où nous sont présentés le temps et l'espace chinois, quelques *éléments* d'une psychologie collective chinoise encore ancrée dans un passé millénaire *ou une* intéressante analyse des classes dans la société chinoise à la veille de la libération.

∴

Sur ce plan *didactique*, il est un peu dommage que de fâcheux lapsus portent tort au sérieux de *l'ouvrage. M. Hua Guofeng* n'est pas l'*« actuel président de la R.P.C. »* mais celui du P.C. chinois; la première bombe atomique chinoise n'a pas explosé le 16 septembre *mais le 16 octobre 1964* ; il est douteux que des étudiants chinois se soient encore trouvés à Moscou pendant l'hiver 1968-1969 pour s'y livrer à des « provocations », etc. Il est regrettable *également que certaines sources* — comme *les Deux Morts de Mao Zedong* ou *Un hiver froid à Pékin* (1) — n'aient pas été soumises à un examen plus critique. Il en résulte quelques erreurs de fait dont souffre la crédibilité de l'exposé.

Sans *doute* faut-il passer sur ces défauts véniels pour retenir les grandes lignes d'un récit et d'une analyse politiques émanant d'un historien marxiste et pour cette *raison mieux capable* que d'autres auteurs de discerner certains mouvements internes du régime chinois contemporain. C'est là la valeur principale de ce livre, militant mais non passionné, où quelques solides vérités sont remises à leur place qui *aident* à déchiffrer les langages successifs du communisme chinois en même temps qu'à en apercevoir la constance. Il est bon de savoir que l'économie chinoise, par *exemple*, n'en est *pas* à sa première tentative de *« réajustement »* et que le même terme précisément fut à l'ordre du jour au début des années soixante, *de découvrir que* les problèmes aujourd'hui brûlants dans la jeunesse ne sont pas très différents de ceux qui s'y posaient dès 1956 et que les principes idéologiques fondamentaux proposés à la Chine des années 80 furent énoncés pour l'essentiel en 1957. Il est également salubre de rappeler que Liu Shaoqi, quels que soient les mérites de gestionnaire qu'on lui prête aujourd'hui, fut avec Mao Zedong coauteur du projet du Grand Bond en avant qui conduit aux résultats que l'on sait.

∴

Alain Roux accorde naturellement une attention particulière aux relations entre la Chine et l'U.R.S.S. et avec une indépendance d'esprit dont on lui saura gré. Après avoir évoqué le poids très lourd dont pesa le *« modèle soviétique »* sur le développement de l'économie chinoise, il n'hésite *pas à parler de la « lourde faute politique »* et de *« l'infraction remarquable à l'internationalisme »* commises par Khrouchtchev lorsqu'il retira brutalement de Chine, *en 1960, tous les experts soviétiques*. On le suit volontiers encore lorsqu'il compare l'actuelle pensée économique chinoise à celle de l'U.R.S.S. au milieu des années 60, à l'époque où s'y développait les thèses de Liberman sur la réforme économique.

Plus discutables sont certaines *interprétations, historiques* aussi bien que contemporaines, qui semblent résulter d'une orthodoxie de pensée un peu étroite. Affirmer par exemple que la révolution culturelle éclata *« en dernière analyse comme le refus d'une contradiction fondamentale entre la logique de l'industrialisation et ses conséquences sociales »* relève peut-être d'une vision un peu trop économique de l'histoire.

∴

L'évident attachement pour la Chine dont témoigne son livre conduit, d'autre part, Alain Roux à beaucoup de bienveillance pour les orientations actuelles de la politique chinoise. On ne peut lui en vouloir, au train où vont les choses, de présenter M. Deng Xiaoping comme un défenseur du droit au libre affichage de dazibaos, alors que le vice-premier ministre a *justement* réclamé que l'affirmation de ce droit soit supprimée dans la Constitution. Il est plus grave de présenter le même personnage comme l'un des *« vrais partisans de la voie chinoise »* à qui *« l'on en veut (...) de son intelligence et de sa causticité »*. Image fort sympathique mais partielle d'un homme dont les *choix économiques* les plus récents ne sont pas exempts de critiques. Est-il tout à fait temps, d'autre part, de présenter — suivant en cela la presse *chinoise* — la satisfaction des paysans comme une *« certitude »* et de n'émettre aucune réserve sur celle des intellectuels ? Ne faut-il pas encore une excessive *bonne volonté pour affirmer* que l'intention actuelle du régime n'est pas *« de former une élite »*, alors que cette tendance est perçue en Chine même et y suscite *des critiques* ?

Alain Roux aborde, il est vrai, cette époque post-maoïste avec une extrême modestie et ne prétend se livrer à son sujet qu'à *une « simple exploration »*. Le patient travail qu'il a accompli offre au moins une voie pour la découverte d'une Chine dont, selon ses propres termes, le socialisme *« nous interpelle »* par-delà l'éloignement et les différences.

A. J.

★ Alain Roux, *le Casse-Tête chinois*, Editions sociales 1980, 474 p.

(1) *Cheng Ying Hsiang* et *Claude Cadart*, *les Deux Morts de Mao Zedong* (le Seuil, 1977) et Hsia Chih Yen, *Un hiver froid à Pékin* (Alta, 1978).

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● LE PROCES DE M. KIM DAE-JUNG, principale personnalité de l'opposition sud-coréenne, qui devait reprendre samedi 6 septembre, *a été ajourné* vendredi sans explication. Ce report du procès intervient alors que le gouvernement américain aurait averti Séoul que la nature du verdict du procès de M. Kim Dae-jung — lequel risque la peine de mort — affecterait « *directement* » les relations entre les Etats-Unis et la Corée du Sud. — *(A.F.P.)*

Inde

● M. V.-C. SHUKLA, MINISTRE DU RAVITAILLEMENT, a perdu, vendredi 5 septembre, son siège au Parlement à la suite de l'annulation de son élection par un tribunal. Le résultat avait été contesté par un candidat battu, qui avait *fait valoir* qu'au moment du scrutin M. Shukla se trouvait sous le coup d'une condamnation à deux ans de prison. Cette condamnation, qui a été annulée *par* la Cour supême trois mois plus tard, avait frappé M. Shukla pour ses activités au cours de l'état d'urgence : ministre de l'information, *il avait fait détruire* un film critiquant les hommes politiques trop puissants. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Israël

● LE GUATEMALA ET LA REPUBLIQUE DOMINICAINE, les deux derniers pays d'Amérique latine ayant encore leurs ambassades à Jérusalem, ont décidé, vendredi 5 septembre, de les transférer à Tel Aviv a annoncé le ministre guatemaltèque des affaires étrangères, M. Castillo, précisant que les deux pays s'étaient concertés avant de prendre leur décision. — *(A.F.P.)*

Madagascar

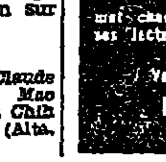
● *UN ACCORD DE COOPERATION ECONOMIQUE, CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE A ETE SIGNE A LA HAVANE* entre Cuba et Madagascar par *M. Isidoro Malmierca Peoli*, ministre des affaires étrangères, et son homologue malgache, M. Christian Richard, a-t-on appris le vendredi *5 septembre*. La convention commerciale prévoit des échanges sur une période de trois ans. *L'accord culturel*, d'une durée de cinq ans, concerne notamment les secteurs de l'éducation et de la radio-télévision. — *(A.F.P.)*

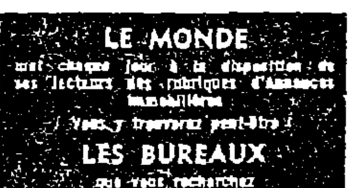
Ouganda

● M. PAULO MUWANGA, PRESIDENT DE LA COMMISSION MILITAIRE au pouvoir, a annoncé vendredi 5 septembre à Kampala, au cours d'une conférence de presse, que tous *les Ougandais*, ainsi *que* les étrangers et les familles des diplomates en poste à Kampala, doivent désormais demander une autorisation pour quitter l'Ouganda.

Tunisie

● MME SIMONE VEIL, président de l'Assemblée européenne, est *arrivée vendredi* 5 septembre à Tunis pour une visite officielle de cinq jours en Tunisie à *l'invitation* de M. Saddok Mokadem, président de l'Assemblée nationale.







Le Monde

politique

AVANT L'ÉMISSION « CARTES SUR TABLE » DE LUNDI

Deux points de vue sur M. Michel Debré

Une spéculation sur la mémoire courte

par ALAIN DE SÉRIGNY (*)

CANDIDAT *à la présidence de la* République, M. Michel Debré *a le souci bien légitime de se* présenter à ses compatriotes sous le *jour le plus avantageux.* Il *met* en œuvre pour cela la richesse verbale dont il usait *déjà* avec bonheur sous la IVe République et, si j'ose dire, un défaut de mémoire qui lui permet de paraître, aux yeux des ignorants, du moins, et des amnésiques de son espèce, ce qu'il a cessé d'être depuis longtemps. Ainsi écrit-il sans malaise apparent, voire avec la sérénité des consciences pures, que de son côté se *trouvent le* bon sens, le courage, l'intérêt et l'honneur (*la Lettre de Michel Debré*, juillet 1980, n° 29.)

C'est la deuxième fois en quelques mois que l'ancien premier ministre du *général* de Gaulle se laisse aller à de tels écarts de langage.

A l'occasion des élections à l'Assemblé européenne, d'abord, il *s'érigea* en *défenseur* farouche de la souveraineté française. M. Jacques Soustelle se chargea alors de rappeler à la décence celui qui, après *avoir frénétiquement exalté le caractère* sacré de la souveraineté française *sur l'Algérie, finit par livrer à* des rebelles vaincus cette partie intégrante *du territoire national et obligea* ses habitants, par centaines de *milliers, à choisir, lorsqu'ils le pouvalent*, entre la valise et le cercueil. Leçon vainement donnée, semble-t-il, puisque M. Michel Debré récidive.

« Trop de trop, c'est trop », aurait protesté le petit peuple de Bab-el-Oued. Témoin, acteur et victime d'une tragédie mise en scène par un théoricien inattendu de l'honneur, je considère comme un devoir civique de participer à la « campagne d'information » de ce candidat, officiellement déclaré, à la plus haute magistrature de l'Etat.

Mon but est en effet de procurer aux jeunes électeurs qui, n'ayant pas été mêlés aux combats de leurs anciens, sont des proies désignées à l'imposture des éléments d'appréciation sur un homme convaincu de manquements aux vertus qu'il prétend incarner et cependant tout imbu d'une infaillibilité personnelle qui tourne à *la fureur lorsqu'elle* se trouve contestée. Je m'en tiendrais (il y en a d'autres) à une courte, mais édifiante page d'histoire.

En décembre 1957, trois ans après la Toussaint sanglante qui fut le premier *jour du* terrorisme *algérien*, M. Michel Debré surveille avec *inquiétude l'évolution de la politique* métropolitaine. Il est sénateur d'Indre-et-Loire. *L'hémicycle de son assemblée* retentit fréquemment de ses adjurations et imprécations patriotiques. Son principal tourment, à cette époque, est l'Algérie. L'Assemblée nationale a voté une loi-cadre dont le Sénat doit délibérer à son tour. Ce texte n'est pas sans danger. Je le critique presque quotidiennement dans *l'Echo d'Alger*. L'environnement international, en outre, est de moins en moins favorable au maintien de la souveraineté française sur les départements algériens.

M. Michel Debré a eu recours par*fois à mon* journal pour faire connaître ses opinions — les opinions *du gaullisme — sur les problèmes* d'actualité. Au début de ce mois de *décembre*, il me pria instamment, par une lettre que j'ai conservée avec le plus grand soin, d'insérer en bonne place dans *l'Echo d'Alger*, un article que lui ont inspiré les périls, mortels à son avis, dont l'Algérie est menacée.

L'article paraît dans *l'Echo d'Alger* du 6 décembre. Il commence par les phrases suivantes :

« *Tant que l'Algérie est terre française, tant que la loi en Algérie est la loi française, le combat pour l'Algérie française est le combat légal, l'insurrection pour l'Algérie est l'insurrection légitime. Si l'on pouvait réussir par quelque procédé à retourner la légalité, à renverser la légitimité, les ennemis de la France, les traîtres à la France auraient partie gagnée.* »

Et voici la conclusion :

« *Que les Algériens sachent surtout que l'abandon de la souveraineté française en Algérie est un acte illégitime — c'est-à-dire qu'il met ceux qui le commettent hors la loi et ceux qui s'y opposent, quel que soit le moyen employé, en état légal de légitime défense.* »

Jamais aucun de mes collabora*teurs ni moi-même n'avions osé aller* jusqu'à l'appel aux armes. L'article *du sénateur Debré eut dans l'opinion* algérienne un profond rebondissement. On y trouvait, *par avance*, la légitimation de l'O.A.S.

∴

Mais passent les semaines et passent les mois. En mars 1958, la situa*tion de l'Algérie s'est aggravée.*

« *Je crains fort*, me dit M. Robert Lacoste le 14 mars, *que la procédure des bons offices acceptés par Félix Gaillard (président du conseil) ne nous conduise tout droit à un Dien-Bien-Phu diplomatique. A mon avis, le grand Charles est le seul homme qui puisse maintenant sauver l'Algérie.* »

Le « grand Charles », c'est de Gaulle. Est-ce vraiment de lui que peut venir le salut ? Je n'en suis pas du tout certain. Comment, au vrai, me fierais-je aveuglément à ce personnage qui ne sort pas du silence où il s'est enfermé ? Sur le conseil de M. Jacques Soustelle, à qui j'ai fait part de ma perplexité, je débarque, le lendemain 15 mars, à Nice où va se tenir le congrès des républicains sociaux. Et qui donc, en fin de compte, dissipera mes craintes ? M. Michel Debré, qui, rencontré par un heureux hasard dans les *couloirs de l'hôtel Ruhl, m'invite* aussitôt à prendre avec lui une tasse *de thé. Juste pour me glisser avec* une pointe d'ironie : « *Entre nous, vous qui avez porté la francisque du maréchal Pétain, comment pourriez-vous douter un seul instant que celui qui incarne la résistance à l'abandon puisse songer à abandonner l'Algérie ?* » Et de me rappeler ses propres mérites. N'était-il pas, lui, Debré, l'orateur qui, au Sénat, défendait avec le plus de fermeté — « *avec même plus de vigueur que Jacques Soustelle* », insista-t-il — la cause de l'Algérie française ? Et n'était-il pas l'auteur du fracassant article publié par *l'Echo d'Alger* le 6 décembre précédent ? S'il était ceci et cela, ne l'était-il pas avec l'approbation, l'encouragement, la bénédiction de Charles de Gaulle ? Et ne devais-je pas, dès lors, m'en remettre entièrement au général grâce à qui — c'était sûr, c'était juré, pourvu qu'il revînt au pouvoir — la souveraineté française sur l'Algérie serait maintenue *pour les siècles des siècles* ?

∴

Je n'ai pas à rappeler le rôle que je jouais dans le retour du général. J'ai acquis depuis très longtemps la certitude que ce fut un rôle de dupe. Mais la honte *n'est* pas pour moi. *Elle est pour celui qui m'a trompé*, comme il a trompé des millions de *Français, et qui, le 26 février 1961*, à Colomb-Béchar, un an avant la *liquidation totale, par lui-même*, de la souveraineté française, avait le front de déclarer à *propos* du Sahara : « *Sachez que la France est ici présente et qu'elle y restera.* »

M. Michel Debré spécule aujourd'hui sur la faculté d'oubli, qui est grande, de ses compatriotes. Il y met trop d'audace. C'est peut-être ce qui le perdra. Car il existe encore trop d'hommes et trop de femmes en France qui, ayant souffert moralement et physiquement par sa faute, ont gardé de leurs souffrances un souvenir assez vif pour lui rafraîchir la mémoire aussi souvent qu'il le faudra.

(*) Ancien directeur de *l'Echo d'Alger*.

L'idée du bien public

par NICOLE DE BLEGIERS (*)

N'EST-CE *pas une vérité première* de dire que Michel *Debré occupe une place à* part dans la vie politique française *et dans l'image que s'en font* les Français, mais n'est-il pas nécessaire de *revenir plus qu'on ne le fait* sur ces vérités *pour* le fond souvent oublié qu'elles contiennent.

La première image qui vient à l'esprit pour Michel Debré est celle de l'homme seul luttant contre les courants contraires, répétant inlassablement les mêmes théories avec raideur, force et sectarisme.

Sur le premier point, Michel Debré est souvent un homme seul dans la mesure où, comme chaque fois que les circonstances l'ont porté au *pouvoir, il n'a puisé qu'en* lui-même ses idées et leurs forces, *qu'il a été sans parti et sans appa*reil la plupart du temps, avec une *simple poignée de fidèles.*

Mais là, dans la réalité, quelle *image de l'homme, quel dévouement* sans ménagement il suscite *par* l'objectif élevé qu'il *propose* et fait partager, par l'attention qu'il porte à chacun, par le respect des idées de l'interlocuteur et la manière dont il les suscite. Le contact *proche* révèle la nuance de son propos privé, tout le libéralisme qui l'anime et qu'il tient tout à la fois de son éthique personnelle et du milieu libéral dans lequel il est né.

Alors comment dans ces conditions expliquer la raideur du ton public, le registre grave martelant inlassablement les mêmes thèmes qui caractérisent évidemment bien Michel Debré, ralliant certains et même un grand nombre parce qu'il exprime l'inexprimé, mais irritant beaucoup d'autres, ceux que sur *l'autre versant ses idées dérangent.*

∴

Dans le concert des idées reçues et des voix lénifiantes qui entourent le pouvoir, la pensée de Michel Debré, au premier stade, saisit et surprend ; au second, elle s'assimile lentement, voir l'idée de la natalité dans le grand public ; au troisième elle est récupérée par l'action gouvernementale.

Il n'est pour se convaincre de l'apport réel de Michel Debré à *l'action gouvernementale que de* rechercher les origines réelles des *prises de position officielles sur le* glissement des institutions européennes, *les décisions sur le renforcement de nos moyens de* défense, sur la protection du mar*ché européen contre la stratégie de* guerre économique qu'il subit. Partout Michel Debré a *précédé* l'action et les mesures prises. L'insolite d'hier devient l'évidence du lendemain.

Y a-t-il pour autant, et cela répond au reproche de sectarisme et de dogmatisme, une doctrine Debré ?

Là encore, plaçant Michel Debré dans la ligne du *général* de Gaulle, il convient de faire justice, autant qu'il se peut, de ce grief. Il n'y a pas plus chez Michel Debré de corps de doctrine rigide que d'attitude morale en politique dans le *sens où celle-ci serait refus plus* qu'action positive et concrète. Il *n'y a pas non plus de prophétisme*, même si le ton adopté peut y faire *penser parfois.*

Tout est pragmatisme chez Michel Debré. *S'il est l'homme de tous les* songes politiques, il est l'homme *des réalités au plan de l'action.* Il répond simplement et cas par cas à *tous les problèmes* nationaux dès qu'ils surgissent, dans l'ordre où ils *se présentent*, sans idées préconçues autres que celles de l'indépendance et de la force de la nation, après une connaissance très approfondie du dossier, un sens du détail hors du commun, toutes qualités qui expliquent, sans qu'il soit nécessaire d'en ajouter, les deux pièces essentielles de son œuvre : la restauration de l'Etat en vue de la Libération, les institutions de la Ve République ; et, plus tard, ministre des finances, cette réforme du système bancaire que l'on oublie trop souvent.

S'il y a raideur, tension dans le discours officiel, s'il force le ton, c'est en raison, après le lent murissement de ses idées, de la conviction profonde qui anime cet homme de grande foi qui veut être sûr de faire passer le message qu'il a défini et mûri.

Il y a en lui plus de rigueur que de raideur, plus de conviction encore que de raideur, et dans la détermination une fixité, *la fixité de l'idée* du bien public, mais tout ce qui *est fixe est puissant a dit Chateau*briand, et cela l'opinion le ressent *confusément beaucoup plus qu'elle* ne le croit.

(*) Secrétaire général du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France.

Petites communes, grands électeurs

par TANGUY KENEC'HDU

Un axiome de notre théorie *constitutionnelle* à géométrie variable veut que, chez nous, la *politique soit* bannie des conseils municipaux. Pour apprécier à sa valeur ce tranquillisant cher aux esprits bourgeois, il n'est que de regarder ce qui se passe.

Tandis que, dans les villes, les listes municipales se réclament ouvertement des partis, dans les campagnes mêmes en dépit d'étiquettes aseptiques du type « Défense des intérêts communaux » face à l'« Action municipale » et à l'« Union pour le progrès local », il émane des candidats de subtils je-ne-sais-quoi auxquels l'électeur ne se trompe pas. A la différence des hautes sphères, il est malaisé, à ce niveau de voisinage, de faire prendre des vessies pour des lanternes ou, comme on dit irrévérencieusement outre-Manche, des oies pour des *cygnes*.

Autre preuve, au printemps prochain, quand les « candidats à la candidature présidentielle » (ce qu'ils sont, et rien d'autre, jusqu'à nouvel ordre) devront se découvrir cinq cents parrains entre les catégories d'élus énumérées *par la loi. La plupart proviendront* forcément de la troupe la plus *nombreuse et* la plus accessible, celle des trois myriades *et demie (exactement 36 394)* de maires, futurs introducteurs des candidatures sans espoir. Du reste sans que le moins du monde ils aient à en référer à leur conseil municipal : digne sujet de méditation politologique.

Enfin, confirmant cette finalité *politique*, le *Sénat*, *deuxième* composante du Parlement de la *République, doit sa cure de jouvence* triennale aux assemblées *municipales.*

∴

On le décrit communément *comme* issu du suffrage universel au second degré. C'est principalement au troisième degré, puisque, dans chaque département, le collège sénatorial se compose, pour l'essentiel, de délégués élus à bulletin secret par les conseils municipaux au prorata de leur effectif, lui-même dépendant inégalement de la population communale.

Ce n'est qu'à partir de 9 000 habitants que le *conseil participe* au complet à l'élection des sénateurs, cependant que, au-delà de 30 000, il élit un délégué supplémentaire par tranche de 1 000 habitants.

Par exemple, en Ille-et-Vilaine, le 28 septembre prochain, le collège *sénatorial* sera ainsi composé :

— 55 membres de droit (députés et conseillers généraux) ;

— *378 délégués des municipalités* de communes comptant au *moins* 9 000 habitants, dont 179 élus supplémentaires ;

— 1 229 délégués élus par les conseils de communes inférieures à 9 000 habitants ; 869 d'entre eux, soit 52,28 % du collège sénatorial (lequel comprend 1 662 « grands électeurs ») sont élus par les conseils de communes *inférieures* à 2 500 habitants.

Aussi doit-on compléter d'un mot la célèbre formule de Gambetta : le Sénat est le grand conseil des « petites » communes de France.

Suivant son humeur, chacun trouvera beau, comique ou ridicule que, par arrêté des préfets (1), au jour J, à l'heure H (*dimanche 7 septembre, à 9* heures — heure légale, précise-t-on, ah ! mais...), un *demi-million* de citoyens tirés du lit aient à s'acheminer vers 36 394 chefs-lieux pour y choisir les électeurs sénatoriaux.

∴

Sans doute eût-il suffi que, en leur adressant les imprimés *idoines*, l'autorité tutélaire rappelât aux *municipalités* qu'elles devaient s'acquitter de cette tâche à *telle date* au plus tard.

Mais non !... A mon commandement !... *Il* est dit qu'en ce pays on n'en finira jamais de *rendre un hommage posthume* à ce ministre de l'instruction publique *qui*, tirant sa *montre* de son gousset, s'enorgueillissait : « *A cette minute, tous les élèves de sixième entament une version latine.* »

O libertés locales ! O mânes de 68 !

(1) L'arrêté *préfectoral* convoque les conseils municipaux « *à l'effet de nommer leurs délégués, etc.* ». Erreur. *Nommer*, c'est désigner par voie d'autorité (nommer un préfet), par opposition, dit le Robert, à *élire*, qui est désigner par voie de suffrages.

● *Une conseillère municipale communiste de Nantes*, Mme Gislaine Leloup, qui *devait* représenter le groupe communiste dans un voyage destiné à jumeler Nantes avec la ville américaine de Seattle, n'a pas obtenu son *visa pour se rendre* aux Etats-Unis. Le comité de ville du P.C.F. a dénoncé le *fait que* « *l'ambassade des Etats-Unis, comme au bon vieux temps du maccarthysme et de la chasse aux sorcières, n'a pas tenu compte du choix politique des Nantais en écartant la présence d'élus communistes* ».

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

CHARENTE : rivalités au sein du P.S. et division de la majorité

De notre correspondant

Angoulême. — Elus pour la première fois en 1948, Guy Pascaud (Gauche dém.), décédé l'année dernière, et M. Pierre Marcilhacy (non-inscrit) avaient été réélus dès le premier tour en 1971 : une *telle stabilité a de quoi tenter*, d'autant que cette fois le titulaire d'un des deux sièges se retire. M. Alexandre Dumas, doyen du Sénat, suppléant de Guy Pascaud, ne se représente pas en raison de son âge (quatre-vingt-quatre ans).

Outre M. Marcilhacy, qui sollicite le renouvellement de son mandat, dix candidats sont en lice. Encore auraient-ils pu être onze. Mais, le 12 août, M. André Mouche (modéré), président du *conseil général, levait le voile sur* ses intentions : il n'était pas candidat. Dans un texte plutôt incisif, il indiquait son refus de porter la casaque d'un parti, en échange de l'investiture majoritaire (il avait été sollicité par M. Gérard Montassier, président de l'U.D.F. de la Charente, et gendre de M. Giscard d'Estaing).

Donc dix candidats : MM. Michel Barral, conseiller général de *Saint-Claud, et Jean-Pierre Chagnaud*, adjoint au maire de Ruelle, pour le P.C.F. ; MM. Jean Ferrant, maire de l'Isle-d'Espagnac, et Engel Motard, conseiller général, maire de La Couronne, pour le P.S. ; M. Jean Léonard, *conseiller général d'Hiersac pour* le M.R.G. ; MM. Roland Chiron (CNIP), ancien maire d'Angoulême ; Pierre Lacour (C.D.S.), conseiller général, maire de Montbron, et Jean Pauquet (rad.), conseiller général, maire de Barbezieux, pour l'U.D.F. ; pour le R.P.R., MM. Michel Alloncle, ancien député, conseiller général, maire de Ruffec et Pierre-Rémy Houssin (majorité présidentielle), conseiller général, maire de Baignes, suppléant de M. François Hardy, *député*.

Coquetterie ? M. Marcilhacy se dit plus inquiet qu'en 1971 alors que sa réélection dès le premier tour avait été plus brillante que celle de M. Guy Pascaud. Sa personnalité même, sa campagne sérieuse entamée depuis plusieurs mois — 6 000 kilomètres parcourus à *travers le département* — semblent rendre improbable une versatilité soudaine des grands électeurs charentais, même si ses prises de positions personnelles en faveur des socialistes, par exemple, pour M. Mitterrand en *1974* ou pour M. Boucheron, *élu* maire d'Angoulême en 1977, peuvent lui avoir valu quelques inimitiés.

Toujours est-il que M. Marcilhacy ne doit pas regretter d'avoir fait cavalier seul et de se retrouver un peu au-dessus de la mêlée, en tout cas libre de tout à l'égard des *socialistes*, dont les rivalités internes, étalées au grand jour, ont frisé l'attitude suicidaire.

Mitterrandiste contre rocardien

Le 5 avril dernier, le P.S. décide de ne pas proposer de « ticket » à M. Pierre Marcilhacy et d'avoir *ses propres candidats*, aussitôt désignés : le premier secrétaire fédéral, M. Ferrant, mitterrandiste, et M. Motard, rocardien. Le premier tient l'appareil et a la faveur des militants ; le second est un élu apprécié, y compris aux franges de la *majorité*. Dès lors, le combat s'engage au sein même du P.S. pour la tactique à suivre dans l'éventualité d'un second tour.

Les amis de M. Ferrant estiment que le candidat appelé à se *maintenir doit être celui qui a la* préférence des militants ; ceux de M. Motard réclament cet avantage pour celui arrivé en tête après le premier tour. Débats, échanges de lettres avec Paris, motions, sous-motions, M. Motard *menace de refuser la candidature* si on ne lui laisse pas des chances réelles au second *tour*. M. Ferrant le prend au mot et fait « entériner » son retrait par une commission exécutive réunie le 9 août. Nouvelles lettres et nouvelles motions, pressions du maire d'Angoulême : la commis*sion des conflits du P.S.* casse la décision du 9 août et la commission exécutive le 30 août reconduit les deux candidats, étant entendu que si l'un d'entre eux possède une avance sensible sur l'autre à l'issue du premier tour c'est lui qui se maintiendra au second. Mini-victoire pour la tendance *rocardienne de la fédération*. Le 1er septembre, le P.S. peut donc entrer en campagne.

Ces querelles publiques auront-elles refroidi l'enthousiasme des sympathisants du P.S. ? C'est l'une des inconnues de ce scrutin, *où M. Motard*, en début d'année, apparaissait avoir de sérieuses chances d'outsider, bien que le soutien du P.C., qui espère passer le cap des 100 voix, lui apparaisse moins garanti qu'à M. Ferrant.

Divisions à gauche, divisions à droite : les élus de la majorité n'ont pu s'entendre sur une liste U.D.F.-R.P.R. M. *Lacour*, président de la fédération départementale du C.D.S., a été le premier sur les rangs, proposant de faire équipe avec un candidat gaulliste. *L'accord, également souhaité* par M. Montassier, n'a pu se faire et les quatre candidatures majoritaires ont été annoncées simultanément en juin ainsi que le principe de l'union sacré au second tour pour le ou les can*didats les mieux placés. Mais* qu'en sera-t-il si deux sièges restent à pourvoir et si les deux candidats en tête sont de la même formation ? La question *n'a pas été* tranchée.

« *Toutes ces divisions me profitent comme à M. Marcilhacy* », clame M. Chiron, CNIP, ancien maire d'Angoulême et très actif sur le terrain depuis janvier. Persuadé d'avoir conservé intact son capital de voix de 1971 (391 suffrages), malgré la perte de la *mairie d'Angoulême*. Il y ajoute les amis de Guy Pascaud, dont il revendique clairement l'héritage et se dit volontiers élu possible dès la premier tour.

Dernière inconnue, le score que réalisera le radical de gauche, M. Jean Léonard.

LOIC HERVOUET.

Les suites de l'affaire de Broglie

M. PONIATOWSKI : en les accusant sans preuve, j'ai tendu un traquenard aux socialistes.

M. Michel Poniatowski a évoqué, vendredi 5 septembre, à Sélestat devant les Jeunes Giscardiens, réunis pour leur université d'été, les accusations qu'il a récemment portées contre les élus socialistes (il avait fait allusion à des « *collusions* » entre certains d'entre eux et des « *milieux douteux* »).

L'ancien ministre d'Etat a déclaré : « *J'ai tendu un traquenard aux socialistes en les accusant sans preuve. Le tir sur des personnalités est un sport français traditionnel. Cela doit se traiter par le mépris mais, de temps en temps, il faut un peu s'amuser. On m'a accusé de choses que je n'avais commises ni de près ni de loin. Aussi ai-je utilisé les mêmes méthodes. En me répondant, les socialistes se sont mis à dénoncer leur propre système de calomnie, leurs propres méthodes d'accusations mensongères, d'insinuations et d'amalgame. Bref, ils sont tombés dans le panneau et se sont rendus ridicules.* »

[*Pour ce qui est du ridicule, en l'occurrence,* M. Poniatowski prend quelques risques... — N.-J. B.]

● *M. François Massot*, député M.R.G. de Haute-Provence et membre de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire De Broglie, a déclaré le 4 septembre : « *M. Poniatowski n'est plus maître de ses réactions, ce qui, de la part d'un ancien ministre de l'intérieur est tout à fait inquiétant. Ou M. Poniatowski n'a rien à se reprocher et la recherche de la vérité ne peut pas l'effrayer ; ou la vérité l'inquiète et il tente d'en éviter la révélation par des manœuvres d'intimidation qui s'apparentent à la diffamation. Ces manœuvres ne sont pas dignes de son ancienne qualité.* »

EN BREF

● *M. Pierre Mauroy* a déclaré vendredi 5 septembre à Port-Leucate : « *Il faut que le parti socialiste choisisse rapidement son candidat et que les socialistes aient une vision claire des thèmes de la politique qu'ils veulent défendre.* » Le maire de Lille s'exprimait devant l'université d'été du courant dont il est l'animateur au sein du P.S. et qui siégeait à Port-Leucate. — *(Corresp.)*

● *M. Jacques de Cruzel*, maire de Gagnac-sur-Garonne (Haute-Garonne), directeur de la chambre d'agriculture départementale, candidat R.P.R. sur la liste de la majorité aux élections sénatoriales du 28 septembre, renonce à se présenter. M. de Cruzel est inculpé à la suite de l'enquête ouverte après la faillite de deux sociétés de publicité agricole à qui la caisse régionale du Crédit *agricole* avait consenti un prêt *(le Monde du 2 septembre).*

● *M. Norbert Ségard en congé.* — Un repos d'un mois a été prescrit à M. Norbert Ségard à la suite de séquelles d'un cancer au poumon droit dont il avait été opéré en janvier 1978. L'intérim du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications sera assuré par M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'*Etat auprès du ministre* de la santé.

● *Au nom du P.S.*, M. François Autain, député de la Loire-Atlantique, a déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi tendant à améliorer par une série de mesures à court terme et à long terme, la protection sociale.

Le Monde

société

LA DÉCOUVERTE DE CINQ SQUELETTES ENFOUIS SOUS UNE PLAGE DÉSERTE

L'énigme de l'île de Batz

De notre correspondant

Brest. — L'énigme de l'île de Batz, une langue de terre au nord de Roscoff (Finistère nord) demeure entière, dix jours après la découverte, le 26 août, d'ossements humains dans un endroit isolé de l'île (« le Monde du 29 août). Après qu'un adolescent eut trouvé un crâne, cinq squelettes avaient été exhumés à marée basse dans une petite plage discrète dissimulée par un promontoire rocheux.

Pour tenter d'éclaircir le mystère de la plage de Pors-Al-Liou, les ossements doivent être transportés à Paris aux fins d'analyse par des spécialistes. *Il s'agit de déterminer l'âge des* squelettes qui reposaient dans une fosse, la tête recouverte de grosses pierres. Toutefois, selon les premières identifications, les dépouilles paraîtraient être celles de personnes jeunes et, pour l'une d'elles, d'un adolescent. En outre, des détails anatomiques communs *pourraient laisser penser, indique* un médecin brestois, le docteur Merer, qu'un lien de parenté aurait existé entre certaines des victimes.

Sans que l'on puisse le certifier, la mort remonterait à une quarantaine d'années, à l'époque de l'occupation, période évidemment marquée par des exécutions sommaires, des disparitions, des combats. Les Allemands régnaient en maîtres impitoyables en particulier sur les côtes. Ils n'hésitaient pas à tuer toute personne, notamment *les jeunes Français*, qui tentait de leur résister ou de fuir vers l'Angleterre toute proche. Beaucoup de jeunes Bretons ont disparu dans des circonstances diverses en tentant de rallier avec des moyens de fortune les îles britanniques à partir du Finistère.

Hypothèses

A *ces drames innombrables* et méconnus de l'évasion, de la Résistance et de la guerre, il faut encore ajouter les combats sur mer livrés par les Allemands et les Alliés. Des combats navals ont eu lieu dans les parages de l'île de Batz. Ce fut le cas le 29 avril 1944. Ce jour-là, à la suite d'un affrontement avec des *navires* allemands, le croiseur canadien *Athabascan* avait été coulé : il y avait eu cent trente morts. Les Allemands avaient enterré cinquante-neuf des victimes rejetées à la mer dans le cimetière de Plouescat *(Finistère nord). Plus tard, le* 9 juin 1944, une flottille de destroyers allemands s'opposait près de l'île de Batz à une formation anglaise. L'un des bâtiments de la Kriegsmarine avait été coulé et un second, endommagé, s'était échoué près de l'île. L'engagement avait fait vingt-six morts du côté allemand.

Ce qui frappe dans cette découverte c'est le caractère *clandestin et sommaire* de l'enfouissement des corps, qui donne l'impression qu'on a voulu dissimuler hâtivement un crime affreux. Tuerie crapuleuse ou crime de guerre, aucune hypothèse n'est écartée. Les auteurs connaissaient fort bien les mouvements de la mer car le lieu d'inhumation des corps est généralement recouvert par la mer.

JEAN DE ROSIÈRE.

L'efficacité du médiateur

UNE LETTRE DE M. AIMÉ PAQUET

Après l'éditorial que nous avons consacré, dans nos éditions du 2 août, au « troisième médiateur », nous avons reçu de M. Aimé Paquet une longue lettre dans laquelle le médiateur sortant, qui doit être prochainement remplacé par M. Robert Fabre, revient sur certaines des critiques que nous formulions, quant à cette fonction et à ses possibilités d'action.

A propos des cinq mille dossiers traités l'an passé, chiffre que nous estimions faible, M. Paquet observe :

Il est inexact de dire que cinq mille dossiers ne représentent rien. Ils représentent qualitativement l'essentiel. Il y en a d'ailleurs plus de cinq mille actuellement, puisque, selon le rythme d'arrivée constaté depuis le début de l'année, on peut penser qu'en 1980 le chiffre de six mille sera probablement atteint, ce qui, par rapport aux mille six cents dossiers de 1973, est une belle progression et un signe de vitalité évident.

On peut se demander enfin ce que deviendrait l'institution si la saisine était directe. Cinquante mille... soixante mille dossiers ? Davantage peut-être ! Très vite, le futile noierait l'essentiel.

Plusieurs centaines de personnes seraient nécessaires autour du médiateur pour faire face, c'est-à-dire une deuxième administration ne tardant pas à souffrir des mêmes faiblesses et des mêmes maux, reprochés à bon droit à la première.

Il est bon de noter que dans les pays où la saisine directe est en vigueur des problèmes difficiles, voire insolubles, sont posés. Pour les résoudre, la Suède, par exemple, a été amenée à créer quatre ombudsmen pour sept millions d'habitants.

Quant à son indépendance, celui qui fut le successeur de M. Antoine Pinay, premier des médiateurs, indique :

Le vote de la loi de décembre 1976 que j'ai obtenu du Parlement, après de longs efforts, a considérablement accru les pouvoirs et élargi le champ d'action de l'institution.

Pouvoir d'investigation très large, pratiquement illimité, pouvoir d'injonction et de recommandation, pouvoir de proposition de réformes... » pour ne rappeler que l'essentiel.

Sur cent soixante-quatorze propositions de réformes... soixante-quatorze acceptées, quarante en cours de discussion... Plusieurs injonctions et de nombreuses recommandations positives méritent mieux qu'une « indépendance qui ne s'applique à presque rien », *vous en conviendrez.*

Enfin, M. Paquet conteste que des lois réglant les relations entre les citoyens et l'administration ne soient pas appliquées : (loi du 17 juillet 1978 prévoyant la liberté d'accès aux documents administratifs, loi du 11 juillet 1979 sur les motivations des décisions administratives, loi du 16 juillet 1980 sur l'exécution des décisions de justice par les pouvoirs relevant de l'État).

Pour ce qui concerne les deux premières, *écrit-il*, les décrets, arrêtés, circulaires d'application, sont intervenus dans des délais normaux, la commission fonctionne normalement et, si certains administrés ont rencontré des difficultés à obtenir satisfaction, ils ont eu finalement gain de cause et ce parfois après intervention du médiateur. Pour ce qui concerne la dernière loi citée, celle du 16 juillet dernier, comment aurait-elle pu être appliquée dès le 1er août, date de votre article ?

Je rappelle enfin la part déterminante qu'a prise le médiateur dans l'élaboration de ces textes.

Rappelant que l'institution remonte à 1973, M. Paquet observe : Sept ans d'âge... c'est peu si on les compare aux cent soixante-cinq ans de l'institution suédoise, et, cependant, les résultats obtenus placent, sans conteste, l'institution française aux tout premiers rangs des institutions existantes dans le monde.

Après la dissolution de la FANE

Nouvelles réactions

Après la dissolution de la FANE, groupuscule néo-nazi français, M. Didier Bariani, président du parti radical, estime qu'il faut *« se réjouir de la décision prise par le conseil des ministres, décision qui marque la détermination du gouvernement dans sa lutte contre le cancer de la haine raciale »*. Il observe que *« si les mesures juridiques et administratives ne sont jamais suffisantes pour régler des problèmes aussi préoccupants que l'antisémitisme et la séduction des idéologies de l'extrême droite, elles n'en sont pas moins nécessaires »*.

De son côté, Mᵉ Xavier Burdeyron, avocat de M. Marc Fredriksen, secrétaire général de l'ex-FANE, a déclaré à Lyon, le 5 septembre, que la dissolution de la FANE *« constitue un véritable scandale et intervient après une campagne de plusieurs mois qui relève davantage du terrorisme intellectuel que de l'information »*.

Mᵉ Burdeyron, qui doit plaider à Paris le 19 septembre pour M. Fredriksen, inculpé de publication d'articles incitant à la haine ou à la discrimination raciale, a indiqué que jusqu'à présent les activités de son client n'avaient fait l'objet d'aucune condamnation.

La Fédération des Alpes-Maritimes du parti communiste proteste, pour sa part, contre *« les menaces de mort proférées par des organisations fascistes à l'égard de la communauté juive »* du département (*le Monde* du 5 septembre), souligne que *« jamais les auteurs de ces actes criminels n'ont été poursuivis »*, et que, *« bénéficiant de la mansuétude coupable du pouvoir, ils se rassemblent et passent les frontières sans être inquiétés »*.

Le Regroupement national n'était pas d'extrême droite

M. Jacques Soustelle, ancien ministre, nous écrit :

Je relève avec surprise et regret dans la liste des organisations d'extrême droite dissoutes par décret depuis 1958, publiée par *le Monde* daté du 5 septembre, le nom du Regroupement national, *dont j'ai été le fondateur* et le président jusqu'à sa dissolution en mars 1962.

En désaccord avec la politique algérienne du gouvernement, ce qui a provoqué sa dissolution, le Regroupement national n'était en aucune façon un mouvement d'extrême droite. Avec un programme clairement « centriste », il était attaché aux institutions *démocratiques et parlementaires* ; d'ailleurs un groupe de députés le représentait à l'Assemblée nationale.

Seules les conditions exceptionnelles qui régnaient en 1962, dans une atmosphère de chasse aux sorcières, peuvent expliquer, sans la justifier, la décision arbitraire prise contre une association parfaitement démocratique et — ai-je besoin de le dire — étrangère à toute idéologie fasciste ou raciste.

Quant au Comité de Vincennes cité dans la même liste, il suffit de rappeler que, dirigé par des hommes tels que Maurice Bourgès-Maunoury, Georges Bidault, Robert Lacoste, Albert Bayet, André Morice, on ne saurait sans une grossière injustice le confondre avec Ordre nouveau ou la FANE.

La succession Amaury

SUSPENSION DE L'EXÉCUTION DU JUGEMENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Le jugement rendu le 30 mai par le tribunal de commerce de Paris dans l'affaire qui oppose les deux enfants de l'ancien propriétaire du *Parisien libéré*, décédé le 2 janvier 1977, M. Philippe Amaury et Mlle Francine Amaury, ne sera pas exécuté provisoirement comme l'avait ordonné le tribunal.

M. Philippe Amaury vient d'obtenir en référé, le 5 septembre, une ordonnance, rendue par M. François Nerault, président de chambre à la cour d'appel, déclarant qu'il serait sursis à la convocation de l'assemblée générale de la société *Le Parisien libéré* qu'avait ordonnée le tribunal de commerce tant que la cour n'aurait pas statué sur l'appel de *M. Philippe Amaury.*

De la même façon, l'ordonnance de référé suspend, jusqu'à l'arrêt sur le fond, l'exécution provisoire du jugement prescrivant que *« la société fera mention au registre des transferts du transfert des 1 050 actions opéré par Emilien Amaury et que, faute par la société d'avoir procédé à cette inscription, le jugement tiendra lieu d'inscription »*.

Selon l'ordonnance, il n'y a pas lieu de procéder à une rectification du registre des transferts et à la radiation de l'immatriculation des actions litigieuses. Elle estime que le séquestre des 1 050 actions confiées à Mme Marie-Thérèse Guignier, administrateur judiciaire, le 3 février 1978, doit être maintenu.

Les actions avaient été cédées par M. Amaury, de son vivant, à sa fille et elles assureraient à cette dernière la majorité dans la société, si la validité de la cession devait être définitivement reconnue (*le Monde* des 14 juin, 16 juillet et 8 août).

● *Attentat en Corse.* — Un attentat à l'explosif a été commis dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 septembre contre une installation annexe du barrage E.D.F. de Calacuccia, à l'ouest de Corte (Haute-Corse). Les dégâts sont importants : un bâtiment et tout le matériel qu'il abritait ont été détruits. L'attentat n'a été découvert que vendredi. Cette action n'a pas été revendiquée.

« MANQUE DE MATURITÉ » ET ATTACHEMENT MATERNEL

Une jeune femme tente vainement de récupérer son enfant confié à l'administration

De notre correspondant

Besançon. — Mlle Corinne Pachis, vingt-deux ans, tente depuis seize mois de recouvrer la garde de son fils Loïc, trois ans, qui lui a été retirée parce qu'elle *« présentait un manque de maturité préjudiciable à l'enfant »*, selon les magistrats.

A cette époque, la jeune femme, étudiante en droit, vivait seule à Lyon avec son enfant. Faisant une chute dans les couloirs du métro, elle se fractura la jambe et se vit contrainte, explique-t-elle, de confier Loïc, pour quelques jours, à la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.). Lorsqu'elle voulut le reprendre, elle se vit opposer une fin de non-recevoir. On lui indiqua qu'il avait été placé, par décision judiciaire, chez une nourrice. Depuis, Corinne ignore tout de la vie de Loïc.

Elle habite désormais à Besançon avec M. Patrick Piccoli, vingt-six ans, le père de l'enfant. Ensemble, ils ont multiplié les démarches pour que Loïc leur soit de nouveau confié, ou au moins placé à Besançon. Ils ont écrit au garde des sceaux et même, au moment de la nouvelle année, à Mme Giscard d'Estaing et au président de la République pour leur demander d'intervenir en leur faveur. Ils n'ont reçu qu'un carton de la présidence de la République, *par lequel le président leur adressait « en retour ses vœux de paisible et heureuse année dans un monde tourmenté »*.

N'obtenant rien, ils ont fait plusieurs grèves de la faim dont la dernière, en août, pendant vingt et un jours. A Besançon, des comités se sont constitués pour les soutenir, notamment à l'initiative de « groupes femmes », qui ont fait circuler une pétition et demandé l'appui de partis politiques.

Mais, à bout de forces, les parents de Loïc ont voulu utiliser la menace, celle de faire sauter leur appartement. A l'aide de bouteilles de gaz et de chlorate de soude, ils ont confectionné une bombe artisanale. Leurs voisins, inquiets, ont prévenu la police et jeudi 4 septembre, vers 10 h. 30, les deux jeunes gens ont été interpellés. Déférés au parquet en fin d'après-midi, ils étaient présentés à un juge d'instruction qui *les inculpait de tentative de destruction par explosif d'édifice public*. M. Piccoli a été écroué à la maison d'arrêt de Besançon. La jeune femme a été laissée en liberté avec l'obligation de subir un examen médical et psychique.

(Intérim.)

Le pullman du contrôleur

Dimanche 31 août. Le Mans, 16 h. 29. Le « Lannion-Paris », bondé, embarque des voyageurs qui n'ont pu tous réserver en ce jour de retour de vacances et qui ne trouveront pas de places assises libres en 1re classe. Les couloirs d'un des wagons de 1re classe sont occupés par des voyageurs de 2e classe. Dans un compartiment « réservé » aux rideaux soigneusement tirés, un contrôleur occupe, seul, six places, littéralement vautré sur son siège, la casquette en bataille et la cravate de travers...

Il y a dans le couloir, notamment, une jeune femme debout avec son fils dans les bras, et montera, à l'arrêt de Chartres, un couple âgé qui, faute de places assises libres, stationnera aussi dans le couloir. Plusieurs autres voyageurs accepteront leur sort, debout, sans maugréer.

Entre le Mans et Paris-Montparnasse, il n'y aura jamais dans ce compartiment qu'un seul contrôleur. En deux heures de trajet, il ne sortira de sa tannière — après l'avoir précautionneusement fermée à clé, — qu'en deux occasions, pour contrôler les billets des compartiments les plus proches du sien.

Invité à expliquer pourquoi les cinq autres places « réservées » de son compartiment ne sont pas occupées, il répliquera : « Vous ne voudriez tout de même pas que je m'installe parmi les voyageurs ? », *comme si les voyageurs, payant plein tarif, étaient des pestiférés... Pas un instant, il n'est venu à l'esprit de ce contrôleur goujat qu'il aurait seulement été courtois de sa part de proposer une place assise au couple âgé ou à la jeune mère de famille, même si un quelconque règlement de sécurité — discutable, en son principe, les jours d'affluence, — lui permet, pour sauver sa sacoche d'argent, de bloquer ainsi, à lui seul, tout un compartiment.*

J. I.

ÉDUCATION

LES DÉCISIONS DE Mme SAUNIER-SEITÉ

Les présidents d'université ne croient pas que la réforme puisse être modifiée de façon importante

Commencés le lundi 25 août, les entretiens entre les présidents d'université des différentes régions et le directeur des enseignements supérieurs au ministère des universités ont pris fin mercredi 3 septembre. Lors de ces rencontres, *les présidents ont exposé la situation de leur établissement* à la suite des décisions prises au mois de juillet par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, de supprimer de nombreuses habilitations à délivrer des diplômes nationaux de deuxième et troisième cycle (« le Monde » du 28 août).

La quarantaine de présidents qui se sont retrouvés jeudi 4 au siège de la conférence des présidents à Paris ont manifesté, selon leurs propres termes, un « pessimisme général » quant aux résultats qu'ils peuvent attendre de ces entretiens. Le représentant du ministère leur ayant longuement exposé que les décisions de juillet ne seraient pas modifiées, les présidents se demandent si ces réunions voulues par M. Raymond Barre auront été d'une grande utilité.

La majorité des présidents d'université sont sortis de leur rencontre avec M. Jacques Béguin, directeur des enseignements supérieurs au ministère des universités, avec l'impression qu'*« il n'y a pas de réparation à attendre »*, ainsi que l'expliquait l'un d'entre eux. Il leur semble exclu qu'une nouvelle série d'habilitations complète les décisions initiales. Ce qui n'empêche pas quelques rares corrections d'*« erreurs »*, selon l'expression d'un représentant du ministère. Ce qui n'exclut pas non plus les cadeaux faits aux *« amis politiques »*, le dernier en date étant le rétablissement d'un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) d'analyse économique, à l'université de Besançon, annoncé par M. Edgar Faure, candidat aux élections sénatoriales dans le département du Doubs.

S'ils n'ont pu obtenir la promesse de révision de la liste des habilitations, les présidents *ont* profité de ces discussions pour essayer de comprendre ce qui a poussé Mme Saunier-Seïté à prendre *ces décisions*. Au-delà des arguments sur le petit nombre d'étudiants inscrits en troisième cycle ou la faiblesse de l'encadrement *dans une discipline, qui ont* été longuement développés par le ministre, des présidents mettent en avant d'autres raisons. Ainsi, pour *quelques universitaires*, la forte diminution des habilitations en sciences humaines a des causes économiques. Dans ces disciplines, *du fait de l'insuffisance de création* de postes durant ces dernières années, beaucoup de cours ou de séminaires étaient assurés en heures complémentaires. La suppression des habilitations peut permettre au ministère de réaliser des économies en ne payant plus ces heures. La diminution des habilitations en psychologie est expliquée, par certains présidents, comme une volonté de renforcer la sélection dans une discipline où les perspectives d'emploi ont tendance à diminuer.

Pour les jeunes universités, le résultat de ces disparitions d'habilitations risque d'être l'amorce d'un dépérissement. Il est prévisible que, dans les disciplines où la licence subsiste alors que la *maîtrise a été supprimée*, de nombreux étudiants préféreront, à la fin du premier cycle, aller accomplir leurs études dans une *université qui leur offrira* un deuxième cycle complet. A terme, d'ailleurs, si ce phénomène se vérifiait, le ministère pourrait, *lors d'une révision future*, supprimer la licence en s'appuyant sur le fait que le nombre d'inscrits a baissé.

Contrairement à la volonté souvent exprimée par le gouvernement de favoriser la décentralisation, ces mesures aboutissent au *renforcement des grandes universités, « les centres d'excellence »*, comme aime les appeler le ministre. Lorsque M. Béguin répond à M. Yves Serra, *président de l'université de Perpignan*, que les enseignants en poste dans cette ville *« pourraient éventuellement effectuer leurs recherches dans une autre université, auprès de laquelle ils seraient rattachés pour ce faire »*, il marque les limites de l'université de Perpignan créée il y a un an.

« J'ai la conviction que notre université est menacée de disparition dans un proche avenir », déclarait M. Serra à sa sortie du ministère. Amertume que partagent d'autres présidents, qui ont fait preuve de dynamisme pour implanter leur établissement avec l'aide des collectivités locales.

On retrouve la même déception chez des universitaires face à la suppression du diplôme de docteur-ingénieur. « *Nous nous battrons jusqu'au bout pour le rétablissement de ce diplôme* », explique M. Jacques Latrille, premier vice-président de la conférence des présidents et président de Bordeaux-II, en insistant sur l'unanimité des responsables d'établissement sur cette question.

Les présidents se retrouveront le 18 septembre en assemblée générale. Le même jour, les membres de leur commission permanente seront reçus à déjeuner par M. Raymond Barre. Nul doute qu'ils feront part au premier ministre de leur déception devant la non-révision de la nouvelle carte des formations universitaires.

SERGE BOLLOCH.

● *Service de renseignements pour la rentrée scolaire à Paris.* — Comme chaque année, le rectorat de Paris met en place un service d'accueil « Spécial rentrée » ouvert au public 11-19, rue Archereau, 75019 Paris. Les parents d'élèves pourront obtenir des renseignements sur la rentrée et régler les problèmes d'inscription dans les classes de collège et de lycée. *Ce service* fonctionnera jusqu'au 26 septembre, du lundi au vendredi, de 9 h. à 16 h 30, et le samedi 13 septembre de 9 h. à 11 h. 30. Les renseignements téléphoniques seront donnés le matin uniquement, de 9 h. à 12 h, au numéro suivant : 200-67-46.

Selon le ministère de l'éducation

TOUS LES MAITRES AUXILIAIRES SERONT RÉEMPLOYÉS CETTE ANNÉE

« Tous les auxiliaires seront réengagés », a affirmé le vendredi 5 septembre Mme Michèle Legras, directeur de cabinet du ministre de l'éducation, au cours de sa conférence de presse de rentrée. Dans le second degré, il reste, a-t-elle indiqué, 35 000 maîtres auxiliaires sur quelque 300 000 enseignants. Tout en reconnaissant que c'était excessif, Mme Legras a ajouté que ce n'était pas *« extravagant »*.

M. Claude Dreyfus, directeur des personnels enseignants des lycées, a, de son côté, annoncé qu'un plan de résorption de l'auxiliariat était actuellement à l'étude. Si la concertation à ce *sujet a commencé avec les organisations syndicales*, M. Dreyfus n'a pas précisé, en revanche, dans quel délai elle devrait aboutir.

En effet, le problème de l'auxiliariat dans l'enseignement du second degré pose notamment celui du remplacement des professeurs. Dans l'enseignement primaire — où un plan de titularisation de l'auxiliariat décidé à la fin de l'année 1974 sera achevé en 1981, — il existe un corps d'instituteurs titulaires-remplaçants.

SPORTS

VOILE

« Australia » élimine « France 3 » de la Coupe de l'America

Il n'y a pas eu de nouveau « miracle » pour le « France 3 », vendredi 5 septembre, en rade de Newport, au cours de la cinquième régate de la finale des challengers remportée par « Australia », *qui accède ainsi pour la deuxième fois à la finale de la Coupe de l'America*, où il rencontrera, à partir du 16 septembre, le *12 mètres américain « Freedom »*. *Devancé de* deux secondes sur la ligne de départ par le « France 3 » barré par Bruno Troublé, « Australia », barré par Jim Hardy, a tiré le meilleur profit du petit temps pour se retrouver rapidement en tête et augmenter son avance à chaque pasage devant les bouées (2 min. 11 sec. à la première ; 2 min. 4 sec. à la seconde ; 3 min. 12 sec. à la troisième ; 4 min. à la quatrième ; 4 min. 20 sec. à la cinquième) pour franchir la ligne d'arrivée 4 min. 13 sec. avant son adversaire.

Le quatrième échec du baron Bich

Nouvel et cruel échec pour le 12 mètres jauge internationale (J.I.) français engagé dans la Coupe de l'America. En dépit d'un beau sursaut au cours de la quatrième régate du 3 septembre, comme en 1970, 1974 et 1977 le bateau du baron Marcel Bich *s'est finalement incliné à quatre reprises* devant le voilier australien, ainsi admis à l'honneur de rencontrer en finale l'américain *Freedom*. Plus soigneusement préparé que jamais, le défi français avait fait naître des espoirs sans doute excessifs. Le niveau auquel se situe la Coupe de l'America *n'autorise pas* la moindre faiblesse. *France 3* en a-t-il manifesté (toute question de chance et de malchance *mise à part*) en dépit de la ténacité et de la générosité de M. Marcel Bich ?

La coque du voilier français a été conçue par le jeune architecte néerlandais Johan Valentjin, qui avait participé, à côté de l'architecte australien Ben Lexcen, à l'étude du *12 mètres australien battu en 1977* par le voilier américain *Courageous*, mené par Ted Turner. Le 12 mètres australien a été depuis lors retouché, notamment à l'arrière, d'après les plans du seul Ben Lexcen. Les divers 12 mètres J.I. (qui mesurent en fait à peu près 20 mètres de long) rassemblés *à Newport sont très proches* les uns des autres. La jauge internationale qui les régit accorde peu *de liberté aux architectes*. En revanche, celle dite I.O.R. (International Off Shore Rule) utilisée dans les courses de haute mer laisse une latitude plus grande aux créateurs, comme on peut le constater dans les Ton Cup ou dans les grandes épreuves disputées en temps *compensé, comme l'Admiral's Cup*.

Deuxième facteur essentiel : l'équipage de onze hommes. Celui de *France 3*, essentiellement composé de professionnels, est cohérent et bien exercé. Marcel Bich, équipier lui-même, n'a pas reculé devant les frais considérables qu'a entraînés la *présence prolongée à Newport des* marins français, soumis à un entraînement intensif. Bruno Troublé est un barreur remarquable qui prend en particulier de très bons départs, fait reconnu par les spécialistes américains. Toutefois, le barreur de Sydney Jim Hardy et ses hommes se *situent à un niveau peu commun*. Du côté américain, le Californien Denis Conner, qui mènera dans la finale le bateau américain *Freedom*, a passé depuis un an plus de sept mois à la barre. Il a pu ainsi l'emporter sur Ted Turner, homme d'affaires moins assidu à l'entraînement.

C'est certainement dans le troisième domaine, capital, celui de la voilure, qu'apparaissent les différences *les plus marquantes* entre les voiliers en présence. Ce facteur semble déterminant. Les mâts français, qui doivent beaucoup aux techniques de l'aviation, sont excellents mais la garde-robe de *France 3* (1), due au maître voilier Jean-Paul Gateff, équipier sur le 12 mètres français, ne vaut pas celle des Américains ni même, sans doute, celle des Australiens. Il reste aux Français des progrès à accomplir pour accéder *à la maîtrise des Hood et des* North.

Bien préparé et bien barré, *Australia* devrait mener la vie dure à *Freedom*. Il ne faut pas oublier que les marins des antipodes ont, à plusieurs reprises, réussi à remporter une manche en finale. La supériorité dont *Australia* a fait preuve contre le Suédois *Sverige*, puis contre *France 3*, a encore aiguisé *la combativité et la confiance de* Jim Hardy et de ses équipiers. Toutefois on voit mal Denis Conner laisser distancer le *Freedom* dans les régates qui se disputeront à partir du 16 septembre.

M. Marcel Bich, qui a soixante-six ans, lancera-t-il un nouveau défi ? *Ses dernières déclarations à Newport* laissent nettement entendre que non. Toutefois, ses espoirs, ses efforts, sa vie même, ont été depuis des années orientés vers la Coupe de l'America et vers la victoire. A ce succès, il croyait de plus en plus, d'un défi à l'autre, et il voulait y *participer physiquement, à bord du* voilier, après avoir consacré à cette cause ses pensées et ses moyens, en dehors de *toute préoccupation* commerciale.

Le prestige sans équivalent dont est entourée cette compétition depuis 1851 suscite, aux Etats-Unis et ailleurs, des vocations hors série et des sacrifices démesurés que l'on peut trouver disproportionnés *avec l'intérêt d'un duel* entre deux bateaux à peu près inutilisables en dehors de la Coupe elle-même.

Naturellement, un mécène mû par la passion est absolument libre d'utiliser come il l'entend les sommes dont il dispose. Comment toutefois ne pas être amené à faire des *rapprochements troublants ? En ce* moment se dispute à La Trinité-sur-Mer la Three Quarter Ton Cup, dominée jusqu'à maintenant par le bateau français *Maligawa*, dessiné et mené par Jacques Fauroux. Ce jeune architecte et barreur cannois a déjà remporté cette année la *Micro Cup sur un petit bateau de* sa conception ainsi que les éliminatoires françaises de la Quarter Ton Cup, également sur une de ses créations.

Or Jacques Fauroux éprouvera des difficultés à participer en novembre à la Quarter Ton Cup, qui sera courue en Nouvelle-Zélande. La Fédération française de voile ne lui alloue, à cet effet, que 80 000 francs, alors que 120 000 francs au minimum sont nécessaires pour assurer le transport du bateau et de l'équipage promis par l'entraîneur national.

Cet écart de 40 000 francs représente à peu près le millième des dépenses que peut entraîner un défi longuement et soigneusement préparé dans la Coupe de l'America.

YVES ANDRÉ.

(1) Jusqu'à cette année, le règlement de l'America's Cup prévoyait que tous les matériaux du bateau devaient provenir du pays lançant le défi. En raison de la difficulté d'appliquer de telles règles quand *les fournisseurs sont des sociétés* multinationales, elles ont été abolies pour les prochains défis.

Le roi du « jetable »

Trente-cinq ans après sa fondation, l'empire industriel de M. Marcel Bich est une nébuleuse. Sous l'aile de la société-mère se blottissent vingt-cinq sociétés françaises et douze sociétés principales étrangères, qui en contrôlent vingt et une autres. Le groupe Bic Multinational a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires consolidé de 2 486 millions de francs hors taxes et un bénéfice avant impôt de 296 millions de francs (11,9 % du chiffre d'affaires).

Présent dans quatre-vingt-dix pays par le biais de filiales intégrées ou de simples participations dans le capital de sociétés étrangères, le groupe est essentiellement connu pour sa fabrication d'articles jetables : le stylo à bille, le feutre, le briquet et maintenant le rasoir. Cette « diffusion mondiale de produits bon marché de bonne qualité fabriqués en grandes masses » *est sans conteste le moteur de la réussite de l'ensemble : Bic est au premier rang mondial du stylo à bille avec 30 % du marché, du briquet jetable, avec 25 % du marché, et il a conquis le deuxième rang pour le rasoir jetable.*

Depuis le jour déjà lointain de 1945 où M. Marcel Bich s'associa avec Edouard Buffard pour créer la S.A.R.L. P.P.A. (porte-plume, porte-mines et accessoires) l'expansion du groupe s'est réalisée non seulement grâce à ces produits spécifiques, mais aussi par la prise de contrôle de sociétés existantes et par la diversification. En 1973, c'était une prise de participation minoritaire dans Dim-Rosy (collants et lingerie féminine), devenue aujourd'hui majoritaire. Puis ce fut Colroy (marque Chesterfield), puis, en novembre 1979, la société Guy Laroche (haute couture et prêt-à-porter), et, en janvier 1980, la société nouvelle Giron Frères (velours). La mode représente le tiers des activités du groupe et Bic contrôle 50 % du marché français du collant.

Cette diversification n'a pas empêché Bic de renforcer son secteur traditionnel de l'écriture avec la prise de contrôle de Baignol et Farjon et Blanzy-Conté-Gilbert à la fin de 1979.

Les goûts sportifs de M. Marcel Bich se manifestent aussi dans le domaine professionnel puisqu'il contrôle personnellement la société Michel Dufour, premier constructeur français de voiliers, et que, en juillet 1978, il a acquis 75 % du capital de Tabur Marine, constructeur de voiliers en plastique.

Le groupe Bic reste au demeurant familial : M. Marcel Bich détient 45 % du capital du groupe.

ATHLÉTISME

L'ANCIEN CHAMPION DE SAUT EN HAUTEUR CLAUDE MÉNARD EST DÉCÉDÉ

Claude Menard, l'ancien champion d'athlétisme médaillé de bronze du saut en hauteur aux Jeux olympiques d'Amsterdam en 1928, est décédé le 2 septembre à Amboise.

[Né en 1906 à Montrésor (Indre-et-Loire), Claude Menard est champion de France du saut en hauteur en 1926, 1928, 1929 et 1930. Doté d'une détente exceptionnelle, il saute en extension dorsale. Dix-neuf fois international, il participe en 1928 aux Jeux olympiques d'Amsterdam, où, avec un bond de 1,91 m. (son record personnel), il devient le troisième et dernier Français médaillé dans cette discipline après *Géo André et Pierre* Lewden.

Après la guerre, Claude Menard *devient agent d'assurances* à Amboise, ville dont il est conseiller municipal élu sur la liste de M. Michel Debré.]

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

Chris Evert-Lloyd et Hana Mandlikova en finale

Pour la sixième fois consécutive, l'Américaine Chris Evert-Lloyd devait disputer, ce samedi 6 septembre, la finale des championnats internationaux des Etats-Unis de tennis, qu'elle a déjà gagnés quatre fois de 1975 à 1978. Vendredi, elle a en effet battu en demi-finale sa jeune compatriote Tracy Austin (dix-sept ans), *qui l'avait vaincue l'an dernier en finale. Dans l'autre* demi-finale, la jeune Tchécoslovaque Hana Mandlikova a éliminé une autre enfant prodige du tennis américain, Andrea Jaeger (quinze ans), au terme d'un match si âprement disputé que le tie-break a été nécessaire au troisième set.

Tout aussi disputée a été la finale du double messieurs entre les deux équipes américaines : John McEnroe-Peter Fleming et Bob Lutz-Stan Smith. Déjà trois fois vainqueurs de cette épreuve *en 1968, 1974 et 1978, les seconds avaient été battus l'an dernier* en finale par leurs jeunes rivaux. Ils se sont vengés cette année en cinq sets.

De notre envoyé spécial

New-York. — Allons ! Soyons juste, ou plutôt franc, avec un rien de parti pris : ces dames nous ont fait plaisir. L'U.S. Open nous offrira, de son côté, une finale de rêve. Chris Evert-Lloyd, d'abord : une vieille, à vingt-cinq ans, depuis que les courts sont livrés à des collégiennes en couettes, prises au berceau par le génie du lift. Miss Evert — ou Mrs Lloyd — « Chrissie » pour les fans, refuse de jouer les « *has been* ». Elle est là, bien là, discrètement ravie de rappeler les adolescentes à un peu de respect.

Hana, en face : solide comme une girl-scout, sans le moindre complexe, et avec l'avantage, peut-être, d'avoir attendu de grandir avant d'aller chasser le dollar dans la ronde incessante des tournois. Elle a, c'est sûr, de la trempe à revendre.

Toutes deux ont montré que les dames, sur un court, pouvaient encore ménager de ces émotions fortes sans lesquelles le tennis perd vite tout son attrait.

Chris Evert-Lloyd, il est vrai, avait trop de revanches à prendre : elle est la reine d'une demi-décennie. Héritière légitime de Billie Jean-King, elle avait dû s'incliner en juin à Wimbledon, victime du surprenant *come-back* de Mme Cawley-Goolagong, de passage sur les courts entre deux maternités. La vraie défaite à effacer cependant datait précisément d'un an : ici même, devant l'inlassable défense de l'écolière Austin. Cette fois, Chris Evert-Lloyd l'attendait, résolue à régler les comptes, fermement décidée à prendre « *l'usurpatrice* » à son propre jeu : la patience. Pari gagné.

Menée 4-0, Chrissie ne s'est pas désunie : elle est revenue, a certes perdu le premier set mais n'a, dès lors, laissé que deux jeux à sa cadette, et a conclu le tout d'un long sourire satisfait.

Hana Mandlikova dut, elle, puiser dans ses ressources pour voir s'ouvrir *les* portes de sa première grande finale. Finir par un *tie-break* peut paraître injuste, *véritable crime de lèse-tennis* pour ces anciennes, encore tremblantes de cinquièmes sets *d'épopée finissant à la lune*. Qu'importe : le verdict-guillotine révèle aussi les vrais tempéraments. *Et Andrea Jaeger*, fidèle émule de miss Austin, se souviendra sûrement des derniers points *gagnants de sa rivale du jour* : volée de coup droit, service gagnant, volée de coup droit...

A 3 points d'un billet pour la finale de l'U.S. Open, il fallait oser. Deux petits génies de la relance exportant le balayage de fond de court sont allés, vendredi, mordre le « decoturf » verdâtre de Flushing Meadow.

DOMINIQUE POUCHIN.

LES RESULTATS

SIMPLE DAMES

Demi-finales. — Chris Evert-Lloyd (E.-U.) b. Tracy Austin (E.-U.), 4-6, 6-1, 6-1 ; Hana Mandlikova (Tch.) b. Andrea Jaeger (E.-U.), 6-1, 3-6, 7-6.

DOUBLE MESSIEURS

Finale. — Bob Lutz - Stan Smith (E.-U.) b. John McEnroe - Peter Fleming (E.-U.), 7-6, 3-6, 6-1, 3-6, 6-3.

D'un sport à l'autre

● CYCLISME. — *Perturbée par la pluie, la troisième soirée des championnats du monde sur piste a néanmoins permis l'attribution de deux titres, vendredi 5 septembre à Besançon. Le Britannique Anthony Doyle s'est imposé en finale de la poursuite, chez les professionnels, en battant le Néerlandais Herman Ponsteen. Pour la troisième place, le Danois Hans Heinrich Oersted a devancé l'Italien Luciano Borgognoni. Le second titre est revenu à l'Australien Gary Sutton, vainqueur de la course aux points des amateurs, devant le Soviétique Viktor Manakov et l'Allemand de l'Ouest Josef Kristen.*

● LUTTE. — *La victoire du lutteur suédois, Frank Andersson, aux championnats du monde de lutte gréco-romaine de Goeteborg (Suède) en 1977, aurait été « truquée », selon le journal suédois* Aftonbladet. *Le Bulgare Stojan Nikolov (médaille de bronze dans cette compétition), et le Roumain Petre Dicu (médaille d'argent), auraient reçu chacun 5 000 dollars pour laisser la victoire au Suédois. L'opération avait été montée par une firme automobile suédoise non identifiée, qui tenait à pouvoir utiliser la victoire du Suédois à des fins publicitaires. Le journal suédois se fonde notamment sur les déclarations de l'ancien entraîneur de Frank Andersson, M. Bernt Oehrbom, et indique que l'argent aurait été remis aux intéressés par un ancien champion suédois de lutte, M. Pelle Svensson. Ce dernier a cependant démenti avoir versé des « pots-de-vin » aux adversaires de Frank Andersson.* — (A.F.P.)

● PLANCHE A VOILE. — *Les recherches en vue de retrouver le véliplanchiste Arnaud de Rosnay, qui tentait de rallier Tahiti à partir des Marquises (1 500 kilomètres), ont été interrompues après soixante-sept heures par la marine nationale* (le Monde *du 5 septembre). Le patrouilleur la* Combattante *devait toutefois regagner Tahiti en suivant un trajet en zigzag pour tenter une dernière fois de repérer Arnaud de Rosnay. Sa famille a fait savoir que la planche à voile était équipée d'un mât de rechange, d'un flotteur pneumatique et d'un distillateur d'eau fonctionnant sur l'énergie solaire. Sa famille estime que, Arnaud de Rosnay, également équipé d'un émetteur, pourrait garder le silence pour éviter de se faire repérer par la marine nationale avant d'avoir réussi sa traversée.*

MÉDECINE

AU COLLOQUE DE NEUROPHYSIOLOGIE CLINIQUE DE MARSEILLE

Trente ans de lutte contre l'épilepsie

De notre correspondant

Marseille. — Le vingt-cinquième colloque de neurophysiologie *clinique, organisé* à Marseille du 1er au 4 septembre, sur l'initiative du professeur Henri *Gastaut, chef du service* de neurophysiologie clinique du C.H.U. La Timone, a présenté une double singularité. Il est le dernier colloque international organisé sur ce thème par celui qui, depuis 1950, est considéré comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de l'épileptologie. Le professeur Gastaut, en effet, compte mettre à profit les quatre années qui le séparent de sa retraite pour se consacrer aux soins de ses malades, à ses recherches, et, sans doute, pour commencer la rédaction d'un livre sur l'épilepsie qui résumerait trente années de recherche. Mais le vingt-cinquième colloque a surtout été l'occasion d'un *bilan* des vingt-quatre qui l'ont précédé.

Les trois cent cinquante participants venus du monde entier ont choisi une vingtaine d'entre eux, provenant de dix-neuf pays différents, pour présenter un aspect de leurs travaux sur la neurophysiologie clinique ou l'épileptologie du temps où ils se trouvaient en stage ou en séjour dans le laboratoire du professeur Gastaut. *Ainsi, au-delà du* bilan scientifique, ce congrès a-t-il constitué un hommage à celui que *tous* les participants considèrent comme leur maître et qui ont porté au loin depuis 1947 le renom *de cette* « école marseillaise » de neurophysiologie et d'épileptologie.

Equipé modestement comparé à d'autres, le laboratoire de neurophysiologie clinique de Marseille s'est développé en même temps que l'épileptologie, puisque c'est là, ainsi que l'ont rappelé de nombreux intervenants, qu'ont été faites les grandes acquisitions et les principales recherches.

Au centre Saint-Paul

Dès 1947 *ont été menées* les premières expériences françaises sur l'activation de l'électro-encéphalogramme (E.E.G.) par la stimulation lumineuse intermittente, et les grapho-éléments inhabituels de l'E.E.G. *ont été* individualisés dès 1951. C'est au colloque de 1964 qu'a été élaborée la classification internationale des crises épileptiques assortie d'une terminologie adoptée par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.). Cette action de formation et d'information a été toujours complétée par des communications sur les états de la recherche, puisque au gardénal, seule — ou presque — arme médicamenteuse à la disposition des épileptologues, se sont ajoutés de nouveaux médicaments, et qu'ont été étudiés, toujours à Marseille, les effets anti-épileptiques de vingt et un benzodiazepines depuis 1964. Les principaux produits commercialisés dans le monde ont été individualisés dans le laboratoire du professeur Gastaut à la demande des sociétés qui en faisaient la synthèse.

Parallèlement, dès 1961, étaient menées des études sur les phénomènes épisodiques (non épileptiques) du sommeil (somnambulisme, énurésie, cauchemars, etc.), sans parler de la scanographie introduite dès 1975 pour *le diagnostic étiologique* des épilepsies de l'adulte et de l'enfant.

C'est dans le domaine de l'épilepsie de *l'enfant que* l'apport de l'équipe du professeur Gastaut aura été le plus déterminant. En 1955 à *Londres*, sur son initiative, une réunion de l'O.M.S. sur l'épilepsie de l'enfant a été à la base de la création, toujours à Marseille, du premier centre spécialisé : le centre Saint-Paul, qui reste exemplaire, où ont été faites la plupart des découvertes concernant l'épilepsie de l'enfant : crises unilatérales, crises toniques, études des syndromes de Wex et de Lennox-Gastaut qui se distinguent des épilepsies généralisées primaires par leur fixation sur une lésion cérébrale préexistante et représentant les formes les plus graves d'une maladie qui concerne six personnes sur mille.

En trente ans, si l'épilepsie ne peut être considérée comme « guérie », au moins a-t-on appris à la mieux connaître. Il n'en reste pas moins, selon le professeur Gastaut, que « *de mauvaises épilepsies* » laissent, dans la plupart des cas, les spécialistes encore désarmés. Pourtant les recherches les plus récentes, dont il a été fait état au congrès de Marseille, font croire, dans le vaste cadre des différentes formes que revêt le syndrome de Lennox-Gastaut, à l'existence de formes particulières qui pourraient être d'origine virale. Cela laisse espérer la découverte possible de l'arme permettant de combattre ce qui ne serait plus alors qu'une maladie parmi d'autres.

JEAN CONTRUCCI.

CORRESPONDANCE

La Cour des comptes et l'hôpital

Après la publication dans « le Monde » du 13 août d'extraits de correspondances relatives au dernier rapport de la Cour des *comptes (« le Monde » du 4 juillet)*, nous avons reçu plusieurs lettres. Nous publions deux de ces lettres : l'une émanant de M. Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, sénateur (P.S.) du Puy-de-Dôme, et de M. Moulet, directeur du centre hospitalier régional de Clermont-Ferrand ; la seconde, de chefs de service de cet hôpital.

« Une généralisation sans fondement »

MM. Quilliot et Moulet écrivent :

1) Les droits statutaires des médecins ou chirurgiens à plein temps les autorisent à disposer de lits privés.

2) L'admission dans ce secteur privé résulte d'un choix délibéré des malades, et M. Guigon, qui a eu recours deux fois au même praticien, ne pouvait l'ignorer.

3) Les praticiens y fixent librement leurs honoraires par entente directe avec le malade, et l'administration ne saurait s'immiscer dans ce colloque.

Si les hospitalisés ou leurs familles *estiment certaines* pratiques illicites — M. Guigon parle de « *dessous de table* », les organismes *tiers payants et* les tribunaux sont seuls susceptibles d'intervenir.

4) Le conseil d'administration et la direction ne disposent pas de pouvoir disciplinaire à l'égard du corps médical. S'ils en disposaient, M. Guigon, qui s'est manifesté deux ans après les faits qu'il dénonce et sans désigner nommément le médecin concerné, ne faciliterait en rien leur tâche.

5) Notre seul recours serait donc, paradoxalement, d'attaquer en diffamation l'auteur de la protestation.

Un jugement contribuerait-il à aggraver les ennuis du signataire de l'article ou lui donnerait-il réparation ?

Une telle action pourrait-elle lever le trouble suscité par les propos diffamatoires tenus à l'égard de la direction et du conseil d'administration accusés de complaisance ?

Le conseil d'administration jugera.

« Procédé malveillant »

La seconde lettre est signée par les médecins et chirurgiens des hôpitaux présents à l'hôpital Saint-Jacques le 2 août 1980, et dont les noms suivent : professeurs Baguet, Bussière, Cluzel, vice-président de la commission médicale consultative (C.M.C.), Fourrier, Gaillar de Collogny, Jallut, président de la C.M.C., Mercier, Lataix, Moinade, Oliet, Ponsonnailles, Rampon, Rey et Solé.

En voici le texte :

« Les signataires de cette lettre, exerçant au C.H.U. Saint-Jacques de Clermont-Ferrand, sont directement mis en cause par les propos insultants à l'égard de l'ensemble du corps hospitalier de cet établissement, publiés dans *le Monde* du 13 août, sous la signature de M. Guigon. Votre correspondant, à propos d'un cas particulier dont l'authenticité reste d'ailleurs à vérifier, se livre à une généralisation sans aucun fondement suggérant aux lecteurs que les pratiques qu'il réprouve sont habituelles à tous les « patrons » de l'hôpital.

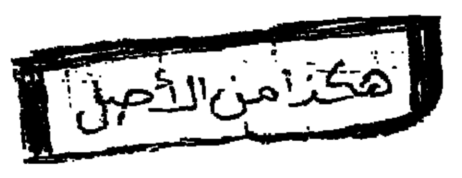
» Ce procédé malveillant et diffamatoire est inadmissible.

» Les signataires de cette lettre ont toujours respecté scrupuleusement dans l'exercice de leur activité privée les dispositions des décrets du 24 septembre et 21 décembre 1960 qui la régissent.

» Ils se réservent le droit de donner à cette affaire toutes les suites judiciaires qu'elle peut comporter. »

SCIENCES

● *Les deux candidats cosmonautes français*, MM. Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry, doivent partir, dimanche 7 septembre, pour l'Union soviétique. Ils suivront, à la Cité des Etoiles, près de Moscou, un entraînement d'au moins dix-huit mois avant que l'un d'eux ne participe, en 1982, à une mission spatiale franco-soviétique. Depuis leur sélection, les deux Français ont suivi un enseignement intensif de russe, et visité, à Grenoble, Toulouse et Tours, des laboratoires qui préparent les expériences qui seront réalisées lors de la mission. Le thème central en est la biologie spatiale. Un système de visualisation du cœur et de la circulation sanguine sera utilisé à cette occasion dans l'espace pour la *première fois*.



Le Monde

culture

CINÉMA

Les lois des « Guerriers de la nuit »

Le décor est planté : New York City. La nuit. Et, tout à coup, tout est permis, les règles se désordonnent, l'ordre se dérègle. L'homme qui vient du jour est un étranger dans la nuit. L'exotisme infernal du béton et de l'acier, des néons blafards et de l'asphalte défoncé, la culture des cités tentaculaires avec la peur qui rôde, là, au coin de la rue. Les guerriers de la nuit, warriors. Brooklyn, le Bronx, Long-Island, un pas qui résonne dans le silence des couloirs souterrains du métro, qui avance méthodiquement, qui se rapproche implacablement sans que l'on puisse y coller un visage, une silhouette qui émerge brusquement d'un buisson dans un parc désert, puis deux, puis cinq, puis dix. Les gangs de New-York sont sortis pour investir leur territoire : la rue.

La rue est un univers qui n'appartient qu'à eux ; on le leur a abandonné en désespoir de cause parce qu'ils le vivent et qu'ils en vivent, qu'ils en connaissent le moindre recoin et qu'ils en ont fait leur terrain de combat ; un univers impénétrable et imprenable parce que le maquis des cités, ce sont les impasses, les ruelles, les terrains vagues, les ramifications du métro bariolées de graffiti à l'infini, le clair-obscur avec ses bruits, ses odeurs, ses ombres. Le désert du monde moderne en plein cœur de la civilisation.

Les guerriers de la nuit : ils ont créé leurs propres lois en marge de la société pour jouer au jeu de la mort comme un exutoire à l'ennui du jeu de la vie. Le jeu est simple lorsqu'on a la mort dans les yeux : il suffit de taper plus fort ou de courir plus vite, et, de toute façon, « on n'a rien à craindre quand on appartient au gang le plus fort de la ville ». Les Warriors, les Riffs, les Baseball Furies, les Lizzies (un gang de filles), les Punks, les Orphans, les Turnbulls, tous ont un code de l'honneur, chacun préférant rester sur le trottoir plutôt que de quitter ses couleurs, l'uniforme essentiel qui les distingue les uns des autres, qui les distingue du reste du monde.

Avec un scénario somme toute assez banal, où les Warriors, accusés à tort d'avoir tué le chef des gangs lors d'un immense happening qui les réunissait, doivent affronter toutes les bandes rivales pour rentrer dans leur quartier, le film de Walter Hill, bien plus que pour la vie des gangs — remarquablement racontée dans les Barons de Brooklyn, le livre de Harlan Ellison, — vaut d'être vu pour sa fantastique description de la Grosse Pomme, de ses angoisses nocturnes et de sa démesure. Quant à la violence, aujourd'hui les métropoles n'ont plus grand-chose à envier à New-York, sinon, justement, cette démesure et l'imagination dans la terreur. Une fois encore, en retardant la sortie du film, la censure n'a pas tenu ses promesses. C'est vrai, à force d'en entendre parler, on s'en faisait tout un monde des Warriors, un monde fictif. On en frémissait d'avance. C'est finalement pour s'apercevoir que ce monde, on l'a à portée de la main. L'imagination et les couleurs en moins.

ALAIN WAIS.

★ Voir les exclusivités.

INAUGURATION DU FESTIVAL DU FILM AMÉRICAIN A DEAUVILLE

Le Festival du film américain de Deauville en est à sa sixième édition. « Mme le maire », Anne d'Ornano, a eu l'intelligence de *repousser son inauguration* à ce samedi 6 septembre, ce qui a l'avantage de relancer l'animation de la plage fleurie.

Les cinéphiles parisiens ont donc pris pied glorieusement dans les salles et les salons du casino de feu François André, tandis que *la colonie californienne*, fraîchement débarquée, a aussitôt arboré les tenues balnéaires les plus colorées.

Pour être franc, les films affichés au programme de ces six jours semblent être, sans préjuger la suite, et malgré l'appella*tion ronflante de première mon*diale, des rogatons de la série B tournés par des metteurs en scène inconnus du grand public. En réalité, c'est la présence des vedettes de Hollywood, en chair et en os, qui fait tout le prix de ce Festival. Cette année, sont annoncées les « vieilles tiges » Elia Kazan, Danny Kaye, Yul Brynner et Glenn Ford, dont on projettera les rétrospectives de choix, mais c'est la venue de Clint Eastwood et de *James Caan*, stars plus photogéniquement contemporaines, qui fera recette. Ainsi, pour la fête du cinéma américain, les estivants vont préférer les salles obscures à l'admirable lumière d'arrière-saison qui baigne les « extérieurs » normands.

OLIVIER MERLIN.

DIX PHOTOGRAPHES A BEAUBOURG

Dans l'article d'Hervé Guibert « *Les mirages de la photographie* » (*le Monde* du 20 août 1980), au passage concernant la bourse attribuée à chacun des « dix photographes pour le patrimoine » (dont le travail est exposé jusqu'au 29 septembre au Centre Georges - Pompidou), il fallait, bien sûr, comprendre que cette bourse était, au départ, pour chaque photographe, de 1 million de centimes (10 000 F) et non de 1 million de francs.

ENTRETIEN AVEC UN ACTEUR AMÉRICAIN EN GRÈVE

Un dur au cœur tendre

Los Angeles. — Loge n° 3, dans les studios ensommeillés du réseau de télévision C.B.S., Edward Asner, blue-jeans et chaussures de tennis, avale nerveusement pistache après pistache, s'informe au téléphone du progrès des négociations, du moral de ses amis grévistes, vaque aux multiples activités sociales et politiques auxquelles il consacre *traditionnellement* ses heures libres.

Edward Asner est une très célèbre vedette de télévision aux Etats-Unis. « Lou Grant », dans lequel il joue le rôle du rédacteur en chef d'un grand journal, est l'un des feuilletons les plus populaires. Il y est un homme intègre, émouvant, épris de justice, qui dénonce les scandales.

Dans la vie comme à la télévision, c'est un dur au cœur tendre. A Hollywood, il est connu pour sa conscience civique. Rares sont les causes justes qu'il n'embrasse pas bruyamment, prêtant ses talents d'acteur sans parcimonie pour tenter de les faire triompher.

Il est membre de *la* Screen *Actors Guild* depuis 1955. Depuis un mois et demi que dure la grève des artistes interprètes, il en est l'un des participants les plus actifs. Nous lui avons demandé de parler de son métier, du sens qu'a pour lui cette grève, désormais la plus longue de mémoire d'acteur.

De notre correspondante

« Etre acteur à Hollywood, qu'est-ce que cela implique ?

— Il est important de démythifier la profession. La vie d'acteur est une vie très prenante même si elle est très lucrative. On n'insiste jamais assez sur les difficultés du métier. Un acteur *travaille comme un forcené...* quand il travaille. C'est une vie d'ouvrier. En particulier pour un acteur de télévision. Personnellement, je travaille un minimum de douze heures par jour lorsque nous tournons un feuilleton.

» Certes nous avons de très nombreuses compensations. La popularité par exemple dont nous jouissons auprès du public. J'ai eu la chance d'avoir du succès, d'être associé depuis dix ans à des spectacles de qualité, mais j'ai eu des moments difficiles. Il y a eu une époque, à Hollywood, où il aurait été sacrilège pour un producteur d'engager pour un film un acteur de télévision. J'ai beaucoup souffert de cette discrimination. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas.

— *Quelle influence cette grève a-t-elle sur votre vie d'acteur ?*

— Je suis plus occupé encore que d'ordinaire. Je suis très agité. Cette grève a rendu beaucoup de gens malheureux, et cela me gêne. Les acteurs ne sont pas les plus affectés par l'ordre de grève donné par la Guild. C'est très dur pour les secrétaires, les techniciens des équipes de tournage, les employés des laboratoires de photos, les mélangeurs de son, les employés des restaurants alentour, des teintureries, des boutiques. Je n'aime pas voir tous ces gens sans travail.

» Par ailleurs, beaucoup d'acteurs, en particulier des gens célèbres, n'ont rien fait pour soutenir cette grève. Ils sont même beaucoup plus nombreux que je ne voudrais me l'avouer. *(Il interpelle sa secrétaire : « Tiens, j'ai vu Gregory Peck à la manifestation d'aujourd'hui devant les studios Paramount. »)* L'absence de certains visages connus dans le monde entier nous a desservis. Les producteurs ont interprété cela comme un point faible, une fissure dans notre organisation. Cela a nourri leurs espoirs. Plus la grève se prolonge, ont-ils pensé, plus il y a de chances que les brèches s'agrandissent.

— *Personnellement, combien de temps pouvez-vous durer ?*

— Quand on entreprend une grève, qu'on fait confiance à son syndicat qui a épuisé tout autre remède possible, je pense qu'on doit être disposé à aller jusqu'au bout, jusqu'à ce qu'on n'ait plus un sou.

» *Une grève, c'est ainsi* : la partie adverse propose 10. Nous proposons 30. On tombe d'accord sur 15. Nous avons déjà considérablement réduit nos demandes. Nous exigions 12 % des revenus sur les marchés parallèles. Aujourd'hui, nous ne demandons plus que 6 %. A mon avis, nous sommes descendus aussi bas que nous le pouvions.

» Les producteurs ne courent pas de gros risques sur le plan financier. En revanche, plus ils s'entêtent, plus ils risquent de s'aliéner le public, les acteurs, les employés de l'industrie.

— *Quand la grève sera terminée, que vous ferez le point, qu'est-ce que cet épisode aura représenté pour vous ?*

— Je manifestais devant les studios Paramount, aujourd'hui. J'étais à côté d'un acteur inconnu, venu du Texas il y a cinq ans *pour faire fortune à Hollywood.* Nous avons beaucoup parlé. C'était quelqu'un de très sympathique.

» Pour moi, la grève aura représenté la possibilité de cette conversation. Sur les plateaux de tournage, on oublie trop souvent *qu'on n'est pas seul*, qu'on *fait* partie d'un groupe symbolisé par la « Screen Actors Guil », qu'on a des revendications communes.

» *Je suis très fier des gens qui* travaillent avec moi à la réalisation du feuilleton *Lou Grant.* Sur les plateaux, ils travaillent avec ferveur. Ils remplissent leur tâche. Le public les aime. Mais, en même temps, ce sont des syndicalistes dévoués. Comme moi, ils soutiennent la Guild dans cette action et participent activement à la grève.

» J'aime faire partie d'un syndicat. J'aime l'appel au rassemblement, à la lutte. J'aime la quasi-unanimité dont jouit cette grève parmi les acteurs. Ceux qui restent chez eux m'indignent. Ceux qui désapprouvent notre action n'ont pas assez étudié la question. Ils sauraient, sinon, que la « Screen Actors Guild » n'avait pas d'autre alternative.

» Si parfois je suis en colère, c'est que je reproche à certains acteurs d'avoir tourné le dos à la fraternité que j'ai ressentie ces derniers temps. Sentir cette cohésion. Côtoyer mes semblables. C'est pour moi l'importante leçon de cette grève. »

Propos recueillis par
SYLVIE CROSSMAN.

Trois disparitions

LE COMÉDIEN DANOIS DIRCH PASSER

Dirch Passer, qui a été au cours de ces trois dernières décennies l'acteur le plus populaire du Danemark, vient de mourir subitement d'un arrêt du cœur, au moment d'entrer en scène, à Tivoli, où il était la vedette de la revue de la saison. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

[Doué de talents multiples, notamment d'un dynamisme imbattable, il avait tourné plus d'une centaine de films et s'était essayé avec succès dans le sérieux *(Des souris et des hommes)* mais était surtout apprécié du grand public pour son comique facile, d'un style typiquement danois.

Sa disparition est ressentie un peu comme un deuil national, d'autant plus qu'il ne paraît pas avoir pour l'instant de successeur de son format à même de dérider un pays que la *conjoncture* économique actuelle pousserait plutôt vers la maussaderie. — C. O.]

L'ACTRICE AMÉRICAINE BARBARA LODEN

L'actrice Barbara Loden, *épouse* du cinéaste et romancier Elia Kazan, est morte le 5 septembre dans un hôpital de New-York, des suites d'un cancer. Elle était âgé de quarante-huit ans.

[Née le 8 juillet 1932 en Caroline du Nord, Barbara Loden part pour New - York où elle est d'abord modèle. Elle suit des cours d'art dramatique, fait du théâtre et, en 1964, joue *Après la chute*, d'Arthur Miller dans la mise en scène d'Elia Kazan qu'elle épouse en 1967 et dont elle a deux enfants. *Elle* tourne également pour la télévision et au cinéma où elle débute, avec Montgomery Clift, dans *la Rivière sauvage.*

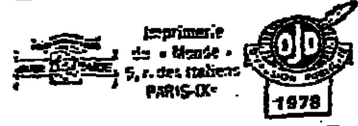
En 1970, elle présente au Festival de Venise un film dont elle est interprète et réalisatrice, qui décrit les aspects déprimants de la vie américaine, en particulier pour les femmes : *Wanda*, qui obtient le Prix de la critique. Elle fait également des mises en scène à Broadway.]

■ Rosa Albach-Retty, qui a *été* durant de longues années actrice au Burgtheater de Vienne, est morte le mardi 26 août, à Baden, en Autriche. Elle était âgée de cent cinq ans.

Rosa Albach-Retty était la première d'une lignée d'acteurs dont la troisième génération est aujourd'hui représentée par Romy Schneider. Née à Hanau (Allemagne de l'Ouest), le 26 décembre 1874, elle avait commencé sa carrière au Deutsche Volkstheater de Berlin.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire n° 57 437.

ARCHÉOLOGIE

UN TRÉSOR DU QUATORZIÈME SIÈCLE DÉCOUVERT A MARTIGUES

La rénovation en cours du quartier de l'Ile, à Martigues (Bouches-du-Rhône), a permis à un instituteur de trente et un ans, M. Jean-Louis Jousnaud, archéologue amateur, dirigeant bénévolement un chantier de fouilles situé derrière l'église de la Madeleine, de mettre au jour un trésor de cent deux pièces d'or pur, du quatorzième siècle (de 1360 à 1390), qui se trouvait *dans* une « tirelire » en terre. Ces pièces, généralement différentes, comprennent des effigies de la reine *Jeanne et* des *florins italiens en* grand nombre. Il s'agit dans la plupart des cas de modèles connus et répertoriés. Selon les spécialistes, ce trésor est, par son état de conservation, une découverte majeure. — *(Corresp.)*

PETITES NOUVELLES

■ Un vaste spectacle musical intitulé « la Défense fantastique » aura lieu sur le parvis de la Défense le mercredi 10 septembre, à 21 h. 15. Huit lasers de grande puissance fonctionneront en synchronisation et accompagneront des œuvres d'Henri Tomasi, de Maurice Ravel et d'Hector Berlioz interprétées par l'Orchestre de l'Ile-de-France. C'est Maté Rabinovsky qui assure la mise en scène de ce spectacle, qui est aussi chorégraphique, et dont la régie *générale a été* confiée à Jean-Claude Sevestre. Les tours de la Défense seront embrasées et un feu d'artifice clôturera cette manifestation, organisée par le département des Hauts-de-Seine avec le concours de l'Etablissement public pour l'aménagement de la Défense, de TF 1 et d'Europe 1.

■ Le V° Festival des marionnettes de Lyon-La Part-Dieu aura lieu les 10, 11, 12 et 13 septembre avec la *participation* de treize troupes différentes. Un atelier de démonstration des marionnettes est organisé pendant la durée de cette manifestation. Rens. 201-12-59.

■ Pour le centenaire de Picasso, en 1981, M. Jean Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a demandé au maire de Paris, M. Chirac, qu'une plaque soit apposée 7, rue des Grands-Augustins, sur la façade de l'atelier où le peintre *s'était* installé en 1937. Il y avait peint « Guernica » et beaucoup d'autres œuvres jusqu'en 1967, date à laquelle il en avait été *expulsé.*

■ Une grande foire aux musiques et aux fans clubs intitulée Ecoutez, *c'est du* belge ! aura lieu à Liège (Belgique) les 12, 13 et 14 septembre. Cette manifestation est organisée par le Cirque Divers, avec le concours de la R.T.B.F., du ministère de la communauté française de Belgique et de la ville de Liège.

PATRIMOINE

Les grandes dimensions

(Suite de la première page.)

Ces préliminaires d'usage ont *été* notamment complétés par l'allocution de M. Bertrand Eveno, directeur du cabinet du ministre de la culture et de la communication, qui, au nom de M. Jean-Philippe Lecat, a évo*qué l'expérience française* de l'Année du patrimoine et souligné l'impor*tance de la « sensibilisation »*, meilleure réponse, selon lui, au problème de la démocratisation de la culture et de l'accès du plus grand nombre aux *richesses* culturelles.

Cette quatrième session, à laquelle participaient vingt représentants des vingt et un Etats membres du comité, treize observateurs venus de près de soixante pays (et non vingt et un comme nous l'avons écrit par *erreur le 5 septembre), qui ont* ratifié la convention du patrimoine mondial, des représentants et experts de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) et de l'U.I.C.N. (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources), a été placée sous la présidence de M. Michel Parent.

Aux cinquante-sept sites jusqu'à présent *classés, on en a ajouté* vingt-huit ; on a différé l'examen de vingt et un autres et on en a, enfin, refusé dix. Avec ses quatre-vingt-cinq sites, les modifications et les améliorations apportées à son fonctionnement, la convention semble avoir désormais trouvé son équilibre, son rythme, son envergure. Et la machine mise en place va, à vrai dire, bien au-delà d'une affaire de merveilles...

Adoptée par la conférence générale de l'UNESCO en 1972, entrée en vigueur en 1975 après que vingt Etats y eurent adhéré (ils sont actuellement cinquante-trois), la Convention du patrimoine mondial a pour objet l'établissement d'une liste de biens naturels ou culturels qui bénéficient ou doivent bénéficier d'une reconnaissance internationale, ainsi que la protection de ces biens. Mais le *texte de la convention va bien au*-delà de ce vedettariat patrimonial puisque, en la signant, les Etats s'engagent non seulement à protéger ces « super-vedettes » que sont les biens inscrits sur la liste, mais à respecter et à protéger avec une égale vigilance l'ensemble de leur patrimoine. C'est ainsi un « corset » librement accepté par les Etats signataires, un corset largement pourvu de brides afin que, en ce domaine comme en d'autres, les « dérapages » politiques soient autant que possible limités. Du monument au symbole, il n'y a souvent qu'un pas...

Le cas typique

Le comité du patrimoine mondial, qui prend les mesures *nécessaires* à la mise en œuvre de la convention, s'est, depuis 1977, réuni quatre fois : une première fois à Paris (aucune liste n'avait alors été établie), puis à Washington en 1978 (douze premiers sites classés), à Louxor en 1979 (quarante - cinq sites classés, *le Monde* du 6 novembre 1979), à *nouveau à Paris cette année.* Les sites, proposés par les Etats qui en sont les détenteurs, font chacun l'objet d'un important rapport, avant d'être *soumis au comité, qui les* examine avec une extrême prudence et selon des critères complexes puisqu'il peut aussi bien avoir affaire à un élément très localisé, de « dimension » relativement modeste (une sculpture monumentale), qu'à un large ensemble (une ville, un parc naturel). Dans ces conditions, les sites culturels sont en nombre, sinon en *étendue*, plus nombreux sur la liste que les *éléments* naturels.

Le cas typique, le cas banal, parmi les pays de culture occidentale, est celui de la France. Les cinq premiers sites classés en 1979 (étant l'hôte cette année, elle s'est abstenue d'en proposer de nouveaux) étaient de ceux qui ne prêtent pas à polémique, ni à l'extérieur ni à l'intérieur, où les fanatiques de préhistoire ont pu se *satisfaire de la vallée de la Vézère* (avec les grottes de Lascaux), les romans ont eu Vézelay, les gothiques Chartres, les classiques Versailles ; *le Mont-Saint-Michel* ajoutait à cela l'association grandiose de la nature et de la culture.

Mais les choses n'étaient pas si simples l'an passé, lorsque la Pologne proposa le camp de concentration d'Auschwitz, symbole universel de l'horreur, *finalement accepté, ni* cette année, avec Varsovie, encore proposée par la Pologne ; Varsovie rasée par la guerre, mais reconstruite, *reproduite patiemment, passionnément* ; symbole aussi d'identité et, pour faire parler les mots, d'authenticité (un des critères de l'inscription comme on l'imagine assez bien). Varsovie a été inscrite, mais cette année, autres symboles, le site national historique d'Edison, aux Etats-Unis, ou le manoir d'Eidsvoll, en Norvège, ont été refusés.

Les choses ne sont pas si simples lorsqu'on s'attaque à l'Italie : pour faire classer *la Cène* de Léonard de Vinci, peinture dont la « taille » n'était pas suffisante, il a fallu classer l'église et le couvent qui l'abritent, Santa Maria Della Grazie. Rome, le centre *historique* de Rome, a été classé cette année, mais sans le Vatican, puisque cet Etat n'a, pour l'heure, pas ratifié la convention. *Et quelle ville d'Italie ne faudra-t-il* pas classer, dès que sa voisine l'aura été ?

Les choses n'ont pas été si simples, cette année encore, lorsque la Jordanie a proposé l'inscription de la ville ancienne de Jérusalem, territoire officiellement occupé selon les conventions internationales (*le Monde* du 5 septembre). Pour l'heure, il a été décidé qu'on ouvrirait la *procédure en vue de son inscription.* Israël, qui n'a pas ratifié la convention, n'a pas fait connaître sa position. La multiplication de tels problèmes, *la nécessité d'équilibrer* et de limiter cette liste du patrimoine mondial ont ainsi conduit le comité à demander aux pays signataires une liste prévisionnelle des sites qu'ils devraient être amenés à proposer dans les années à venir.

Le budget

Le budget dont dispose le comité s'élève à 1 425 000 dollars (U.S.) : 1 % de la participation habituelle de chacun des Etats signataires à l'UNESCO, et ce que certains pays riches peuvent en outre accorder (l'Allemagne fédérale a, par exemple, versé 110 000 dollars de contribution pour la période 1979-1980). Mais ces sommes, qui seront pour l'essentiel consacrées à des projets de coopération technique, à la formation de personnels spécialisés et à l'assis*tance en cas d'urgence à l'occasion* de catastrophes naturelles, pourraient, si l'UNESCO l'acceptait, être amplifiées par les fonds spéciaux que *l'organisme international* dépense dans certaines grandes opérations de sauvegarde du patrimoine (Venise, la Nubie, etc.). Il faudrait alors que le comité prenne en charge tout ce qui, à l'UNESCO, relève du patrimoine.

La machine est en marche. Il reste à ce que ce patrimoine désigné comme universel, devienne bien, au-delà des frontières, le patrimoine de chacun. *Ce serait un étrange para*doxe que ces nouveaux phares de l'humanité, fort éloignés de ce qu'on appelle désormais volontiers les « nouvelles dimensions du patrimoine », lui donnent justement ces dimensions nouvelles. Mais cela vaut *bien d'être tenté.*

FRÉDÉRIC EDELMANN.

VINGT-HUIT NOUVEAUX SITES

Le comité a inscrit sur la liste du patrimoine mondial vingt-huit nouveaux biens culturels ou naturels qui bénéficieront d'une protection et d'une sauvegarde nationale et internationale : la Kalâa (ou Al Qal'ah) des Beni Hammad en Algérie ; la ville historique d'Ouro - Preto au Brésil ; le site de Burgess Shale au Canada; Paphos à Chypre; le parc national Redwood aux Etats-Unis ; la basse vallée de l'Aouache (ou Awash), Tiya, Axoum (ou Aksum) et la basse vallée de l'Omo en Ethiopie ; les bâtiments traditionnels Ashante au Ghana ; le site maya de Copan en Honduras ; l'hypogée de Hal Saflièni, la ville de la Valette, les temples de Ggantija à Malte ; Roros en Norvège ; les ruines archéologiques de Mohenjo Daro, Taxila, les ruines bouddhistes de Takht-i-Bahi et les vestiges de Sahr-i-Bahlol au Pakistan ; les fortifications de la côte caraïbe de Portobelo et de San Lorenzo au Panama; le centre historique de Varsovie en Pologne ; l'ancienne ville de Bosra et le site de Palmyre en République arabe syrienne ; le parc national d'Ichkeul en Tunisie ; le parc national Durmitor et la région d'Ohrid dans ses aspects culturels et historiques en Yougoslavie ; le parc national de la Garamba et le parc national de Kahuzi-Biega au Zaïre ; l'église et le couvent dominicain de Santa Maria delle Grazie avec la Cène, *de Léonard de Vinci, et le centre historique de Rome en Italie. Avec les vingt-huit sites nouvellement inscrits, la liste du patrimoine mondial comprendra quatre-vingt-cinq biens culturels ou naturels situés dans quarante Etats parties à la convention.*

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Carré Silvia Monfort (581-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam., 20 h. 30); Prospectus (sam., 22 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : les Bons Bourgeois (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Astelle-Théâtre du 19e (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h. 30).
Conciergerie (724-14-16) : la Rose et le Fer (sam., 21 h.; dim., 18 h. 30 et 21 h.).
Dunois (584-72-00) : Théâtre innocent (sam. et dim., 21 h.).
Essaïon (278-46-42), I : Histoires vraies (sam., 20 h. 30).
Fontaine (874-74-40) : Tupac-Tosco, la raison de la mémoire (sam., 20 h. 45) ; la Révolte des colombes (sam., 22 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Rufus (sam., 20 h. 15) ; V comme Vian (sam., 22 h.).
Huchette (874-76-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Idée fixe (sam., 18 h. 15) ; la Double Inconstance (sam., 20 h. 30). — Théâtre noir : En compagnie d'Apollinaire (sam., 18 h. 30) ; Haute surveillance (sam., 20 h. 30) ; Molly Bloom (sam., 22 h. 15). — III : Parlons français (sam., 18 h. 15) ; Notre-Dame de l'Informatique (sam., 21 h.).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Petite salle : Triboulet existe (sam. et dim., 22 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Palais des glaces (607-49-93) : Le Farré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30).
Saint-Georges (878-63-47) : l'Aide-Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51) : Compartiments non-fumeurs (sam. et dim., 20 h. 45).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : En plein dans le mille (sam., 20 h. 30).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : Huis clos (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Poche (548-92-97) : le Premier (sam., 20 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 15).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : la Voix humaine (sam., 20 h. 15) ; la Collection (sam., 21 h. 15) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 30).
Bistrot Beaubourg (271-33-17) : E. Sarda Generation Hollywood (sam. et dim., 20 h. 30) ; Naphtaline (sam. et dim., 21 h. 45).
Blancs-Manteaux (887-16-70) : Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; G. Cuvier (sam., 21 h. 30) ; les Belges (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (320-85-11) : Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; Couple-moi le souffle (sam., 21 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h. 30). — II : Popeck (sam., 22 h. 30) ; Roger Mason (sam., 23 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : la Transatlantide (sam., 20 h. 30) ; le Bastringue (sam., 22 h. 30).
Cafessaïon (278-46-42) : Jacques Charby (sam., 22 h.).
Le Clown (555-00-44) : Caf' conc' (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Connétable (227-41-40) : J. Debronckart (sam., 22 h. 30) ; E. Barret (sam., 23 h. 30).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; Bagdad Connection (sam., 23 h.).
Cour des Miracles (548-85-60) : la Matiouette (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 50).
L'Echaudoir (240-58-27) : M. Boubin, G. Verchère (sam., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : Talkie-Walkie (sam., 20 h. 30) ; Melina (sam., 23 h.).
Fanal (233-91-17) : L'une mange, l'autre boit (sam., 19 h. 45) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15). — II : Si la concierge savait (sam., 21 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 21 h. 45 ; dim., 22 h.).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) ; Cherche homme pour faucher terrain en pente (sam., 21 h. 30) ; Raymond (sam., 22 h. 45).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Cabaret chaud 7 (sam., 20 h. 30) ; Ma vie est un navet (sam., 21 h. 30).
Théâtre du Marais (278-50-27) : Phèdre à repasser (sam., 21 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (sam., 20 h. 30) ; Bonjour les monstres (sam., 21 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Shalom Israël (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h., dernières).
Galerie 55 (326-63-51) : Requiem (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Olympia (742-25-49) : Magie and Co. (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 21 h., dernières).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Ta bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mogador (285-28-80) : Cent ans d'opérette (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : Viva Mexico (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h. 30).

La danse

Mairie du IVe (278-60-56) : Ballets historiques du Marais (sam., 21 h., dernière).

Les concerts

Lucernaire : K. Koleva, piano (Schubert, Beethoven, Sagaëv, Chopin) (sam., 19 h. 30).
Eglise Saint-Merri : M. Rudy, piano (Liszt) (sam., 21 h.) ; C. Hugonnard-Roche, piano (Debussy, Bach, Beethoven, Brahms) (dim., 16 h.).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : M. Tissot, orgue (Bach) (dim., 16 h. 30).
Notre-Dame : J.B. Welch (Tournemire, Vierne, Alain, Parker...) (dim., 17 h. 45).
Sainte-Chapelle : Agrupacion Musica (Missa Criolla) (dim., 18 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Café de la Gare (278-52-51) : Steve Lacy et Steve Potts (dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards (236-65-11) : J.-L. Chautemps, D. Humair, F. Jeanneau... (sam., 20 h. 30) ; Los Salseros (sam., 22 h. 45).
Cour des Miracles (548-85-60) : Ethnic Duo (sam., 20 h. 15).
Dreher (233-48-44) : J. Lyons Quartet (sam. et dim., 21 h. 30).
Gibus (700-78-88) : D. K. P. (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Elixir (sam., 22 h.).
Petit-Opportun (236-01-36) : D. Lockwood, novos tempos (sam. et dim., 22 h.).
Riverbop (325-93-71) : J.-P. Jedon, L. Jeanne, J.-L. Chapelon... (sam., 22 h. 30).
Slow-Club (233-84-30) : Maxim Saury Jazz Fanfare (sam., 21 h. 30).

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)
Théâtre du Ranelagh : Libre parcours récital. Trio Novalis (Mozart, Baumgartner, Schumann) (sam., 18 h. 30).

Dans la région parisienne

Breteuil, château (052-05-11) : B. Engerer (Beethoven, Schumann, Brahms) (dim., 17 h.).
Sceaux, orangerie du château (660-07-79) : Duo G. et B. Picavet, J. Barthe et G. Besnard (Chopin, Schumann...) (sam., 17 h. 30) ; les Ménestriers (dim., 17 h. 30).

cinémas

La Cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h. : la Marquise d'O, d'E. Rohmer ; 17 h. : le Roman de Werther, de M. Ophüls ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : la Chienne, de J. Renoir ; 21 h. : Mes petites amoureuses, de J. Eustache. — Dim., 15 h. : les Lois de l'hospitalité, de B. Keaton ; 17 h. : le Cri du sorcier, de J. Skolimowski ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : la Nuit du carrefour, de J. Renoir ; 21 h. : Sweet Movie, de D. Makavejev.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h., Le patrimoine cinématographique français : Taris ou la natation, de J. Vigo ; le Mile, de J. Lods ; les Pirates du Rhône, de Charbonnier et J. Aurenche ; 17 h. : la Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; 19 h. : Cauchemars et Superstitions, de V. Fleming ; 21 h. : Umberto D., de V. De Sica. — Dim., 15 h., Le patrimoine cinématographique français : le Parfum de la Dame en noir, de M. L'Herbier ; 17 h. : Fraternité, de K. Vidor ; 19 h. : le Prince étudiant, d'E. Lubitsch ; 21 h. : le Baiser, de J. Feyder.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
ANTHRACITE (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BANQUIERE (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE BAR DU TELEPHONE (F.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-71-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CALIGULA (It.-Ang.) (**) v. ang. : Quintette, 5e (354-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (246-49-07), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CAN'T STOP THE MUSIC (A.) v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-58-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-79-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Samedi 6 - Dimanche 7 septembre

LES FILMS NOUVEAUX

ATLANTIC CITY, film américain de Louis Malle (v.o.). — U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
LOULOU, film français de Maurice Pialat (*) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
PASTORALE, film soviétique de Otar Iosseliani (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

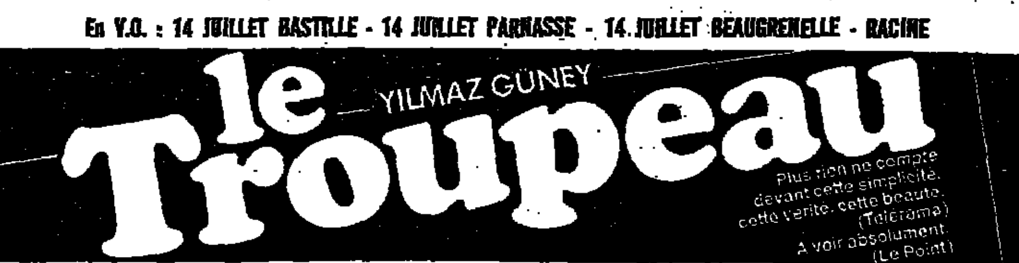
LA CARABINE NATIONALE (Esp.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.) v.o. : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A.) v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DOIGTS DU DIABLE (A.) (*) v.o. : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
EXTASE (Tchéc., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) U.G.C-Danton, 6e (329-42-62) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
JE SUIS PHOTOGENIQUE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU... ? (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
MANHATTAN (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589 68-42).
LES MONSTRES DE LA MER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
NEW-YORK CONNECTION (A., v.f.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA NUIT, UN RODEUR (Austr., v.o.) (*) : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ODO TOUM (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
PILE OU FACE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ROSY LA BOURRASQUE (Fr., It.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) h. sp.
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) h. sp.
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) · Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
LE TONNERRE ROUGE (Can.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les grandes reprises

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (F.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
CHINATOWN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA DEROBADE (F.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). V., S., D., 20 h.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE GUEPARD (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA LUNA (It., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MARGE (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MON ONCLE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).
MORT A VENISE (Ang., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).
QUINTET (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SCARFACE (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (326-71-72) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SUCRE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
THE GETAWAY (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LE TIGRE DU BENGALE ; LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) en alternance.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

W.C. FIELDS, (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Passez muscade (sam.) ; Mine de rien (dim.).
STUDIO 28, 18e (v. o.) (606-36-07) : Le Christ s'est arrêté à Eboli (sam.) ; Bienvenue Mr. Chance (dim.).
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), (v. o.), 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
L'INDE, REVE ET REALITE, v.o., Action-République, 11e (805-51-33) : Inde fantôme (sam. et dim.).
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v. o.), 21 h. 45 : le Locataire ; Sex o' clock U. S. A.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v. o.) : Lisztomania ; les Diables ; Music Lovers (sam.) ; Satyricon ; l'Ile nue ; Délivrance (dim.).
MARX BROTHERS (v.o.), Mickey-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses (sam.) ; les Marx au grand magasin (dim.).
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Trésor de la Sierra-Madre (sam.) ; le Port de l'angoisse (dim.).
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. : If ; 16 h. (+ sam. 0 h. 15) : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 05 : l'Epouvantail ; 20 h. 5 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : American Graffiti. — II, 14 h. 10 : A l'est d'Eden ; 16 h. 15 : les Hauts de Hurlevent ; 18 h. 15 : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 : Marathon Man ; 22 h. 15 (+ sam. 0 h. 25) : Love.
FILM NOIR (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13) : le Baiser du tueur (sam.) ; Témoin à charge (dim.).
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Délivrance (sam.) ; A la recherche de M. Goodbar (dim.).
CALYPSO, 17e (380-30-11), 17 h. 45 : Tendre combat ; 20 h. 10 : Nos plus belles années ; 22 h. 15 : Une étoile est née.
REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.), La Seine, 5e (325-92-46) : Myra Breckinridge (sam.) ; Je t'aime, moi non plus (dim.).



RADIO-TÉLÉVISION

Le nouveau magazine « Horizon » sur FR3

Quand les armées s'achètent trente minutes de télévision

Sur fond tricolore, le générique se détache. Titre : « Horizon ». Deux fois par mois, sur FR 3, les armées françaises s'adresseront aux contribuables pour leur expliquer le sort réservé à leurs impôts. Pour la première fois à compter du 11 septembre prochain, le ministère de la défense aura quartier libre, toutes les deux semaines, le jeudi de 18 heures à 18 h. 30 sur FR 3, pour faire connaître aux téléspectateurs l'organisation, les personnels, les matériels et les activités des armées.

« Il est normal qu'au moment où nous constatons un accroissement sensible des préoccupations et de l'intérêt des Français pour la défense, le ministère de la défense fasse connaître les armées en utilisant les antennes d'une chaîne de télévision », expliquent les responsables du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA) qui ont eu l'idée de s'acheter, ainsi, régulièrement une demi-heure de télévision à une heure qui n'est pas encore de grande écoute.

Après une rubrique d'actualités, comme l'interview du nouveau chef d'état-major des armées, le général Claude Vanbremeersch, dans le premier numéro, chaque magazine comprendra un dossier — le service national, pour cette fois — et une *séquence d'archives* — l'historique des blindés — pour s'achever sur des nouvelles pratiques consacrées alternativement aux carrières militaires ou au service national.

Comme pour montrer déjà le *bout de l'oreille dès le premier* magazine, l'émission du 11 septembre ne dissimulera pas son intention de propagande avec une dernière séquence sur les organismes interarmées qui ont remplacé les sergents-recruteurs d'antan et sont aujourd'hui chargés des engagements.

Pourquoi FR 3 et pas l'une des deux autres chaînes qui sont censées attirer davantage de téléspectateurs ? A cette interrogation, les militaires répliquent que la minute de télévision y est *moins chère — sans autre* précision sur le coût — et qu'ils ne désespèrent pas, de la sorte, de stimuler les chaînes concurrentes si, d'aventure, il venait à l'esprit de leurs directeurs de lancer des magazines similaires. Du reste, *Horizon* n'a-t-il pas réussi déjà, à « débaucher » un journaliste d'Antenne 2 pour commenter en voix *off*, dès le *premier numéro, la séquence* justifiant la coexistence, en France, du service national avec l'arme nucléaire et le rejet de toute armée de métier accusée d'être hors de prix.

31 millions de francs

L'intérêt de la formule pour le *ministère* de la défense est de disposer, en toute liberté et en toute propriété, d'un temps d'antenne sur lequel ne s'exercera aucune censure ou aucune contestation, hormis les critiques du pouvoir politique officiel.

Apparemment, les moyens ne manqueront pas. Le SIRPA et son annexe, l'Etablissement cinématographique et photographique des armées (E.C.P.A.), sont associés dans cette entreprise : soit 230 personnes environ pour un budget, en 1980, de plus de 31 millions de francs, en augmentation de 30 % par rapport à *celui de 1979*.

Bon an, mal an, ces deux services diffusent quatre revues (dont le bimensuel *T.A.M.* à 400 000 exemplaires et le mensuel *Armées d'aujourd'hui* à 100 000 exemplaires), des brochures *diverses*, des *montages* audiovisuels, plusieurs dizaines de courts métrages destinés à l'instruction des appelés, et ils organisent des visites, des conférences, des voyages, des expositions, des festivals ou des *journées portes ouvertes* dans les unités militaires ou dans les grandes villes. Sous le contrôle *étroit* du ministre et de son *cabinet*, c'est probablement, de tous les organismes comparables dans les principales administrations et entreprises privées ou nationalisées, celui dont les moyens sont les moins chichement comptés et l'efficacité la *plus avérée au service d'une* politique donnée.

Car, chaque année, le ministre de la défense arrête un plan d'information, qui fixe les actions à mener et les « cibles » visées, pour reprendre le langage des publicitaires.

Pour 1980, les consignes du SIRPA ont été de faire une plus large utilisation de l'audiovisuel et d'avoir une présence plus marquée à la télévision. Le support télévisé est jugé le plus *rentable, et, déjà, la coopération* avec les différentes chaînes s'est traduite par la réalisation d'une demi-douzaine de longs métrages par an. La création, aujourd'hui, du magazine *Horizon* n'est donc pas une surprise.

La directive du ministre de la défense au SIRPA, pour l'an prochain, est d'insister sur trois aspects : la défense est un bien national ; le service militaire, qui reste une nécessité pour la sécurité de la collectivité, est *compatible avec la possession* d'un arsenal nucléaire ; et la valeur des cadres d'active n'a rien à envier à celle de leurs homologues civils.

Autant de thèmes qu'il s'agira d'illustrer ou de démontrer avec un budget en nette progression. Car une certaine ironie veut que ce soit précisément avec le propre argent de la nation que le SIRPA tente de convaincre le contribuable de son intérêt à *payer encore plus d'impôts pour* renforcer les moyens de sa défense.

JACQUES ISNARD.

Samedi 6 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 55 S.O.S. animaux.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : « Frédéric ».
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Gala de l'union des artistes 1979.
Avec Nicole Croisille, les ballets de J. Guelis, les pompiers de Paris, Rika Zaraï, Mort Schuman, Jacques Martin, Anne-Marie Martin, Sophie Darel.
21 h 50 Série : « Starsky et Hutch ».
Cover girl.
22 h 40 C'est arrivé à Hollywood.
Les héros de Western.
23 h 5 Sport : cyclisme sur piste.
Championnat du monde, à Besançon.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 15 Moi aussi, je parle français.
La Louisiane : des Cajuns au French Quarter.
Accident historique de parcours, phénomène sociologique important ? La renaissance du français en terre louisianaise ne conduirait-elle pas seulement à une situation folklorique à intérêt touristique ?
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : « Fortunata et Jacinta ».
D'après B. Perez-Galdos, réal. M. Camus. Avec A. Belen, M. Martin, M. Pardo...
21 h 40 Journal.
21 h 50 Sports : Tennis.
Championnat open des Etats-Unis à Flushing-Meadow.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les Rennes ; Bricolopédie : le village.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission théâtrale : « la Cantatrice chauve ».
D'E. Ionesco, par la Compagnie dramatique de l'Aquitaine. Mise en scène : D. Benoin, réal. : A. Tarta.
La pièce qui inaugura le Théâtre de l'absurde en 1950 est « restituée » par Daniel Benoin. M. et Mme Smith sont de jeunes cadres supérieurs définitivement français...
21 h 55 Journal.
22 h 15 Ciné-regards : Maurice Pialat, réalisateur de « Loulou ».

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Radio-Canada présente : lettre du Québec.
20 h., La parole nomade, de C. Weinzaepfen. Avec E. Weisz et M. Rayer.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux : « Symphonie n° 7 en mi majeur », de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : K. Boehm.
22 h., Les Nuits d'été : Douces musiques (Fauré, thoven, Berg) ; 1 h., Le dernier concert : musiques traditionnelles kurdes et irakiennes.

Dimanche 7 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

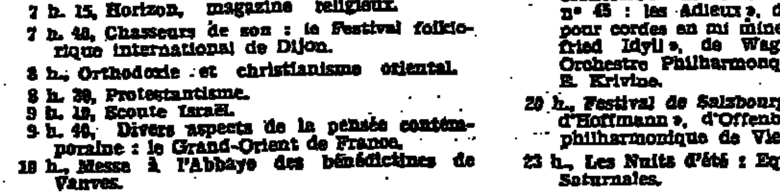
9 h 15 Judaïca.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la basilique de Notre-Dame de Thierenbach (Haut-Rhin). Prédicateur : Mgr L.-A. Elchinger.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 Cérémonie du souvenir.
En la synagogue de la rue de la Victoire, à Paris.
13 h Journal.
13 h 20 TF 1 - TF 1.
14 h Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
En direct de Deauville. Avec Danny Kaye, Clint Eastwood, Elia Kazan, Alan Parker, Yul Brynner et James Mason.
15 h 30 Tiercé à Longchamp.
15 h 40 Le monde merveilleux de Walt Disney.
L'enlèvement.
16 h 30 Sports première.
Cyclisme sur piste : Championnat du monde ; planche à voile, à La Baule ; les « dragsters », au Mans.
18 h 30 Série : « le Temps des as ».
19 h 25 Les animaux du monde.
La danse des grèbes : La société des frelons.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « l'Année sainte ».
Film de J. Girault (1976). Avec J. Gabin, J.-C. Brialy, D. Darrieux.
Deux truands (un vieux et un jeune) s'évadent de prison, déguisés en ecclésiastiques. Ils vont profiter de l'Année sainte pour aller déterrer un magot en Italie.
L'éternel numéro de Jean Gabin et, pour une fois, un suspense (périodique) qui tient à peu près la longueur.
22 h Journal.
22 h 10 Sport : tennis.
Championnat open des Etats-Unis, en direct de Flushing-Meadow.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : « Embarquement immédiat ».
Réputation.
14 h 15 Jeu : Les descendants.
15 h Alain Decaux raconte.
Louise Michel, la vierge rouge de la Commune.
16 h Feuilleton : « César Birotteau ».
D'H. de Balzac, mise en scène R. Lucot. Avec A. Ferjac, M. Trevières, D. Jemma, S. Moreau... (Rediffusion.)
17 h 25 Variétés : Festival mondial de la chanson française.
Cette émission propose les meilleurs moments du Festival qui s'est tenu du 4 au 8 septembre à Antibes - Juan-les-Pins.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière.
A Coburg, en Allemagne.
22 h Téléfilm ... « Jean sans terre ».
D'après J. Perez, réal. G. Grangier. Avec M. Lonsdale, S. Joly, A. Ferjac, J.-P. Moulinot...
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : « la Flèche noire ».
Sir Daniel.
20 h 30 Série : les merveilles de la mer.
« Le Récif de corail ». Une émission de P. Rossif.
La vie d'un récif de corail au large des côtes de Floride. La vie simple, compliquée, minuscule et majestueuse, filmée par Lloyd Ritter, Robert Young et Murray Lerner.
20 h 55 Jeu : Télé-test (les pièges du petit écran).
Une série de Jean Frappat, présentée par Cl. Villers.
Une série d'épreuves, qui sont autant d'occasions pour le téléspectateur de vérifier sa mémoire, sa perception... et sa manière de regarder la télévision.
21 h 50 Journal.
22 h 10 Court-métrage : « le Soleil du Queyras ».
De Th. Anderson.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle A. Dovjenko) : « Aerograd ».
Film soviétique d'A. Dovjenko (1935), avec S. Chagaida, S. Stoliarov, S. Chkourat, G. Tsoi, B. Dobronravov, N. Taubounassov. (v.o. sous-titrée. N.)
Les bâtisseurs d'une ville dans la taïga sibérienne se heurtent à des saboteurs et à un fanatique religieux qui tente de soulever les « vieux croyants ».
Après le chant de l'Ukraine, le chant des terres vierges du Nord et la vie de ses hommes. Dovjenko a mêlé, avec une grande liberté, le romantisme et le réalisme.



FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : le Festival folklorique international de Dijon.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France.
10 h., Messe à l'Abbaye des bénédictines de Vanves.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Musique de chambre : V. Papantoniou et N. Giuselev, accompagnés par K. Christova, piano (récital de chant donné à l'auditorium 104 de la maison de Radio-France) : Haendel, Purcell, Fauré, de Falla, Schubert, Schumann, etc.
14 h., Sons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Puce à l'oreille », de G. Feydeau.
16 h. 11, *Festival d'Avignon* : W. Breuker Kollektief.
17 h. 30, Escales de l'esprit : comtesse de Ségur (« les Vacances »).
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
19 h. 50, Festival de Bayreuth : Lohengrin, de R. Wagner, par l'Orchestre du Festival et chœur N. Balatsch, dir. Edo de Waart, avec E. Krivine

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, « Gloria à sept voix concertantes », de Monteverdi ; « Sonatine pour piano », de Ravel ; « Trio sérénade pour deux violons et alto », de Kodaly ; « Deuxième Symphonie en si mineur », de Borodine ; « Suite française n° 6 pour clavecin », de J.-S. Bach ; 8 h. 30, *Musique religieuse traditionnelle.*
9 h. 30, Concert du passé : Reconstitution d'un concert donné en 1924 (« Symphonie en ré mineur », de C. Franck ; « Quintette pour clarinette et cordes », de Mozart ; « *Nuit dans les jardins d'Espagne* », de de Falla ; « la Peri », de P. Dukas ; « Ouverture d'Egmont », de Beethoven).
11 h. 30, Concert : « les Sept Dernières Paroles du Christ », de Haydn, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant.
13 h. 5, Jazz vivant estival : L. Armstrong, R. Eldridge, D. Gillespie, M. Davis, C. Brown, et R. Pruscella.
14 h., Grands interprètes : « A Pagan Poem », *de Loeffler par l'Orchestre de Philadelphie* ; « Symphonie n° 10 », de Mahler, « Poème de l'Extase », de Scriabine, par le Philharmonic Symphony Orchestra of New York ; « Dernière scène de « Wozzeck », de Berg, par le New York Philharmonic Orchestra ; « Lied du Waltaube », de Schoenberg...
15 h. 30, Musiques de plein air : Suite française pour carillon, Danceries du Grand Siècle, *Musique pour le camp du Drap d'or et œuvres* de Haendel, Mozart, Wagner.
17 h. 30, Concert : « Concerto pour violon et orchestre » de J.-S. Bach ; « Symphonie n° 45 : les Adieux », de Haydn, « Sérénade pour cordes en mi mineur », d'Elgar ; « Siegfried Idyll », de Wagner, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. et solista : E. Krivine.
20 h., Festival de Salzbourg 1980 : « les Contes d'Hoffmann », d'Offenbach, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Levine.
23 h., Les Nuits d'été : Equivalences ; 23 h. 30, Saturnales.

PRESSE

LE POINT SUR LA RENTRÉE 1980

Deux projets de quotidiens hippiques font appel à la télématique

L'an dernier, à la même époque, plusieurs projets de *nouvelles publications* — relance d'*Actuel*, lancement de *France-soir-Dimanche*, du *Figaro-Dimanche* et de *l'Aurore-Dimanche*, préparation intensive de l'hebdomadaire *Paris-Hebdo* — annonçaient un regain de la presse écrite. A l'exception d'*Actuel*, qui a retrouvé un public, on sait ce qu'il advint des autres tentatives.

L'échec de Paris-Hebdo fut sans doute le plus surprenant, si l'on tient compte des énormes moyens mis en action et de la réputation de « gagneur » de M. Jean-Louis Servan-Schreiber. La perte sèche de 17 millions de francs, officiellement, fut l'occasion d'une discussion orageuse entre M. Jean-Louis Servan-Schreiber et M. Charles Lignel, « patron » du *Progrès* de Lyon, qui *a une participation de 40 % dans* le groupe Expansion, que dirige M. Jean-Louis Servan-Schreiber.

Les suppléments dominicaux conçus par le groupe Hersant ont également fait long feu, *l'Aurore-Dimanche* n'ayant même pas eu le *temps de sortir. Du coup,* M. Robert Hersant se propose de remettre en question les accords passés avec le syndicat du Livre pour le plan de charge de l'Imprimerie de la Plaine-Saint-Denis. D'autant que *l'Aurore* n'a que peu de chances de passer le printemps...

Cette perspective navrante que représente toujours la disparition d'un titre n'a pas empêché M. Pierre Janrot, P.-D.G. de Franpresse, société holding de *l'Aurore - Paris-Turf*, d'aller tenter de nouveau sa *chance en Martinique*. Le 22 août, l'ancien patron de *l'Aurore* a pris l'avion pour Fort-de-France où, sur ordre de M. Robert Hersant, il va *reprendre* la direction de son quotidien *France-Antilles.*

Une sommation sans frais

Le lancement des suppléments du dimanche visait à enlever au *Journal du dimanche* — édité par une filiale du groupe Hachette — un monopole de vente sur Paris et la *grande banlieue*. L'attaque frontale a échoué et M. Hersant y a même perdu un client puisque le *Journal du dimanche*, qui était imprimé sur les rotatives de *France-Soir*, l'est maintenant sur celles du *Matin* de M. Perdriel.

Rappelons incidemment que la rentrée automnale de 1979 s'annonçait pleine de promesses pour la région Rhône-Alpes, où l'on s'attendait, après *l'acquisition du Progrès* par M. Jean-Charles Lignel en mars 1979, à l'éclatement rapide du groupe monopolistique *le Progrès - le Dauphiné libéré*. L'événement se produisait dès le 1er janvier 1980. Invoquant le pluralisme des idées *et les vertus de la liberté d'expression*, M. Lignel se proposait même d'aller concurrencer dans ses secteurs de prédilection son allié d'hier, *le Dauphiné libéré*. Une plus juste appréciation des faits a ramené depuis le jeune et impulsif « patron » du *Progrès* à une stratégie beaucoup moins ambitieuse (*le Monde* du 25 juin) en se repliant sur son fief naturel.

Entre temps, M. Lignel n'en avait pas moins pris le contrôle des *Dépêches* de Dijon, quotidien qui appartenait au groupe de *l'Est républicain*. Insatiable, il s'apprêtait, le mois dernier, à racheter le *Journal du dimanche* quand... la négociation qu'il avait engagée avec la direction générale d'Hachette fut stoppée, probablement à la suite d'une intervention du pouvoir.

Un plan d'économies chez M. Hersant

Les déboires de M. Robert Hersant ne sont pas moins grands, alors *que la vigilance de ses banquiers* s'est renforcée depuis plusieurs mois. Dans le but de les rassurer, il aurait établi, avant même son départ en vacances, un plan d'économies comportant plusieurs volets : licenciements de quatre-vingt-douze ouvriers de composition, regroupement à la Sirlo des travaux publicitaires accomplis à l'imprimerie Elysées-Matignon, reparution du *Figaro-magazine* le 6 septembre mais en renonçant à la quadrichromie pour deux cahiers au moins.

Bien que le comité d'entreprise du *Figaro* n'ait pas été encore officiellement informé de ces mesures, celles qui concernent les effectifs ne sont pas ignorées des dirigeants du Livre C.G.T., lesquels affirment que *« l'on est déjà à un seuil où il n'est pas permis d'aller plus bas »*. On compte actuellement mille deux cent cinq travailleurs du Livre pour l'ensemble *France-Soir, le Figaro, l'Aurore.*

De leur côté, les socialistes comptaient annoncer le lancement, avant la fin de l'année, d'un quotidien. Mais la campagne d'abonnements *préalable n'a pas apporté les vingt-*cinq mille souscriptions que M. Georges Fillioud (et surtout M. Mitterrand) en attendait et le projet a dû être abandonné, malgré la perspective de l'élection présidentielle. M. Claude Perdriel *(le Matin)* doit *pousser un soupir de soulagement...*

Cependant, on assiste à de nouveaux remous dans l'imbroglio juridico-familial pour la succession d'Emilien Amaury à la tête du *Parisien libéré (le Monde* du 16 juillet) avec l'irruption d'un nouveau *partenaire de nationalité belge*, M. Maurice Brébart, P.-D.G. du quotidien libéral bruxellois *la Dernière Heure*, administrateur des éditions de *la Libre Belgique*, quotidien catholique, ainsi qu'administrateur-délégué de la S.A. *Femmes d'aujourd'hui*. Il ne se cache pas d'avoir entamé avec les deux héritiers directs d'Emilien Amaury, son fils Philippe et sa fille Francine, des *pourparlers sérieux* pour *« apporter une solution au délicat problème du groupe »*, et que Mlle Amaury et lui ont *« pu réaliser ensuite un large accord »*.

Même si, dans l'immédiat, les actions judiciaires en cours « gèlent » apparemment *pour plusieurs mois* toute négociation sur les parts du capital, les intentions de M. Brébart ne sont pas moins significatives d'une certaine tendance des capitaux extérieurs à prendre dans la presse (M. Goldsmith à *l'Express*, R.T.L. au *Bien public* de Dijon) ou dans l'imprimerie (la firme allemande Burda chez Braun à Mulhouse) la place de capitaux français. Signalons à cet égard la question écrite posée par M. Michel Debré au premier ministre relative *« à l'application de l'ordonnance d'août 1944 en ce qui concerne la limitation des capitaux étrangers dans les organes français de presse »* et qui *« lui demande si les modifications récentes apportées à la réglementation des investissements étrangers préludent à un renoncement du gouvernement à l'application de l'ordonnance... »*

Le tiercé dans l'ordre

Finalement, le seul « front » de l'information qui risque de bouger en cette rentrée 1980 est celui de la presse hippique.

Face à un *Paris-Turf* (120 000 exemplaires) édité par la société France *libre (comme l'Aurore), un second* quotidien de courses va se lancer. Premier numéro : 2 octobre. Sous le nom de *France-Courses*, ce nouveau journal, que dirige M. Daniel Lahalle — chroniqueur hippique du *Matin de Paris*, — sera réalisé grâce aux moyens technologiques les plus modernes. Il comportera de douze à seize pages grand format.

Si la rédaction — une vingtaine de personnes — est installée à Paris, ainsi que l'ordinateur et la photocomposeuse (1), la réalisation du journal transitera par la Belgique. En effet, l'un des mécènes du projet (qui détient 20 % du capital) est lui-même éditeur d'un quotidien hippique outre-Quiévrain, équipé d'une banque de données aux possibilités infinies. Grâce à la télématique, *France-Courses* exploitera donc cette précieuse documentation et devrait même bénéficier rapidement d'une mise en pages entièrement électronique. Finalement, le journal sera imprimé à Paris (au *Matin*) et diffusé en France. Les initiateurs de ce premier quotidien en télématique situent à *40 000 exemplaires le seuil* de rentabilité du journal.

Paris-Turf, qui jouissait jusqu'ici d'un monopole dans le secteur hippique, voit évidemment d'un mauvais œil l'apparition de ce concurrent. D'autant que *Paris-Turf* est toujours *composé en plomb* (soixante-quinze ouvriers) et qu'il n'envisage sa mutation technologique qu'à la fin de l'année, au plus tôt.

Mais déjà un autre projet chemine : celui de M. Denis G. Jacob, pour le compte d'Edi-7 (société filiale d'Hachette). *Il se greffe sur le rachat*, il y a quelques mois, des titres *Week-end* et *Banco*. Dans cette perspective d'un nouveau journal de turf, une banque de données est progressivement mise en place. Elle sera fonctionnelle l'an prochain. Le projet de quotidien hippique qui pourrait alors en résulter aurait une forte parenté avec *France-Courses*, basé sur la télématique.

Dans cette attente, Edi-7 songe à lancer un supplément hebdomadaire à telle de ses publications qui s'appellerait *Dimanche-Courses*. Un numéro zéro a déjà été réalisé.

En matière de presse écrite, la « guerre technologique » prend le départ sur les champs de courses.

CLAUDE DURIEUX.

(1) L'A.P.S. 5-100, de fabrication américaine, est capable de « sortir » une page grand format en 46 secondes.

INFORMATIONS « SERVICES »

MAISON

Chambres studieuses

Les enfants vont reprendre le chemin de l'école. C'est le moment d'installer, dans leur chambre, un coin où ils pourront travailler tranquillement, sur un bureau à leur taille.

Aux alentours de 1 000 F, le choix est assez grand pour trouver le modèle qui convient à chacun, du jeune écolier au *futur bachelier.*

Conçu pour résister aux plus turbulents des garçons, un bureau est revêtu de plastique blanc Mélamine. Le plan de travail, qui mesure 122 × 55 cm, est bordé de pin naturel, ainsi *que les deux tiroirs superposés,* placés à gauche du meuble (Magasins réunis, 1 050 F).

C'est tout en pin qu'est réalisé un bureau simple et pratique. Son plateau, de 125 × 60 cm, repose d'un côté sur un bloc *de* quatre tiroirs et de l'autre sur deux pieds réunis par une barre (Prism, 650 F).

Dans le quartier Grenelle, Design 144 est un magasin de mobilier pour juniors. Filiale de l'Armoire universelle (spécialiste du rangement), cette boutique présente des chambres d'enfants modulables à partir d'échelles de bois et d'étagères *et incluant lits, armoires et coins* de travail. Ceux-ci sont représentés, dans une chambre pour deux enfants en pin massif, par un plan de travail de 80 × 40 cm, avec deux tiroirs côte à côte par-dessous, et par un grand plateau de 120 × 80 cm. Installés d'équerre, ils sont fixés sur des montants-échelles.

Dans le même magasin, un bureau-pupitre est en mélèze, bois clair à larges veinures. L'écritoire inclinée qui ferme une *grande case de rangement,* est réglable en hauteur sur les montants, terminés, au sommet, par deux étagères (1 000 F).

Version *rustique* des anciens bureaux à cylindre, le meuble « Wenco » de Pier Import est en *pin naturel* (1 100 F). A l'âge où l'on aime protéger ses secrets, l'enfant appréciera la porte cintrée qui se déroule sur *le plan d'écriture et cache* les petits casiers intérieurs. Un large tiroir et un bloc de trois tiroirs superposés complètent le rangement. Une chaise très stable, également en pin, s'harmonise *au bureau, 200 F.*

Pour égayer une chambre d'adolescent, présentée dans les *boutiques Quatre saisons,* les façades d'éléments de rangement et de travail sont revêtues de panneaux Print jaune soleil. Le *bureau est composé d'un panneau* réversible, jaune et violet, posé sur deux blocs-tiroirs superposés d'un côté et sur un tréteau en bois de l'autre (1 429 F, en 120 × 60 cm ; *existe* aussi en 130 × 60 cm et 150 × 72 cm).

Sur le catalogue « Maison 1981 » des Trois Suisses (voir *le Monde* daté 17-18 août 1980), un bureau d'aspect rustique fait partie d'une chambre d'enfant en sapin massif. Sous le plan de travail, de 135 × 68 cm, sont disposés trois tiroirs et une mini-bibliothèque à deux étagères (1 330 F en sapin brut, ou 1 610 F *verni*).

Les coopératives de consommateurs accompagnent également, cette année, leur catalogue automne-hiver de vente par correspondance d'un document spécial « Ameublement », vendu *5 F dans* les cinq mille points de vente Coop. Sur ce catalogue (qui donne des informations sur la qualité des meubles et des *conseils de décoration) figurent* plusieurs bureaux intégrés à des chambres de jeunes. L'un d'eux est en orme (900 F), avec un élément de rangement fermé par une porte, un tiroir et deux casiers-niches, sous un plan d'écriture de 120 × 60 cm. Un tabouret cubique, avec coussin mousse, est assorti au bureau.

JANY AUJAME.

● **Magasins Réunis, 30, avenue des Ternes, 75017 Paris ; Prism, 16, avenue Victoria, et Centre Beaugrenelle, 44, rue Linois, à Paris, et Grenoble, Lyon, Marseille, Toulouse ; Design 144, 144, avenue E.-Zola, 75015 Paris ; Pier Import, 12, bd de la Madeleine, Centre Maine - Montparnasse, 122, rue de Rivoli, 14, rue des Sablons, à Paris ; Quatre Saisons, 6, rue du *Jour*, 20, rue Trousseau, 20, bd de Grenelle, à Paris.**

COULEURS OMBRÉES. — Le centre Harmonic, groupe d'industriels *utilisant des gammes* de couleurs coordonnées, vient de créer une nouvelle palette pastel. Ces « satinés » de huit coloris ombrés (du bleu céleste au gris perle et de l'ambre au bistre) s'appliquent à du mobilier d'enfants, un carrelage, de la moquette et des ustensiles, éviers et plaques de cuisson. Ces produits de tons satinés sont exposés au centre Harmonic, qui va *reprendre à l'automne* ses séances d'initiation à la couleur destinées au public. Des stages sont également prévus dans le cadre de la formation professionnelle permanente.

★ **Harmonic, 57, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. 359-88-35.**

CHARME ET GAIETÉ. — Une nouvelle boutique, pour la table et la cuisine, s'est ouverte cet été à deux pas de la place des Ternes. Sur des rayonnages de *bois clair, tous les styles voisinent,* du rustique au raffiné. Des couverts, lavables en machine, ont leur manche cylindrique en Plexiglas transparent (53 F chaque). Un service à petit déjeuner est en faïence rouge vif décorée de cœurs blancs (les sept pièces, 368 F). Si beaux qu'on peut les accrocher au mur, des plateaux-paysages de tons doux sont en fibre de verre : 125 F ou 198 F avec pieds repliables pour les petits déjeuners au lit.

★ **« Le Torchon à carreaux », 17, avenue des Ternes, 75017 Paris.**

DOSSIERS PRATIQUES. — L'encyclopédie annuelle « Comodo », guide de la vie familiale, s'accompagne désormais de « dossiers ». Ces petits cahiers, de soixante-*quatre à cent pages, sont des* « gros plans » sur un sujet précis. Les quatre premiers titres parus apportent des réponses concrètes à « la Future Maman », aux amateurs de brocante (« les Meubles rustiques ») ou de cuisine (« Deux cent soixante recettes faciles et pas chères »). Et pour rédiger sa correspondance, « Deux cent soixante modèles de lettres » passent en *revue tout le courrier* familial, professionnel ou administratif.

★ **« Dossiers Comodo », éd. Plon, 12 francs environ chaque volume.**

RUBAN - DOUBLURE. — Des rideaux doublés calfeutrent mieux une fenêtre. Pour éviter de poser une doublure au rideau (travail délicat *et fastidieux), un nouveau ruban-*fronceur se coud au sommet de la doublure et s'agrafe sur celui monté sur le rideau. C'est ce dernier qui supporte, sur la tringle, les deux tissus qui ne sont pas cousus, mais accrochés l'un sur l'autre. Ce « ruban-doublure », de 2,7 centimètres de large, est en polyester blanc ; il coûte 2,75 F le mètre.

★ **« Ruban-doublure » Ruflette. Dans les grands magasins et merceries.**

AIDE-REPASSAGE. — Pour rendre plus facile le repassage du coton, dont les faux-plis réclament une attention particulière, un nouveau produit en aérosol vient de sortir. Ce Coton'Press est un mélange d'apprêt et de lubrifiant qui se vaporise sur le linge sec, juste avant le repassage. Il adoucit et « décrispe » le coton, en lui don*nant un léger parfum de lavande.* Le flacon est muni d'une poignée qui permet de bien diriger la vaporisation du produit sur toute la surface du linge.

★ **« Coton'Press » Solitaire, le flacon de 500 ml 11,50 F environ. En vente dans les hypermarchés, supermarchés et grands magasins.**

LA BIENNALE DES ANTIQUAIRES célèbre, cette année, son vingtième anniversaire. Elle débutera au Grand Palais le 25 septembre *et se poursuivra jusqu'au 12 octobre.* Plus de cent trente exposants représentant cinq pays (Belgique, France, Grande-Bretagne, Suisse et Hollande) y seront présents.

Comme il est de tradition, la soirée du 24 septembre sera don*née au profit de la Fondation pour* la recherche médicale.

★ **Entrée + dîner : 250 F. Réservation : Syndicat national des antiquaires, 11, rue Jean-Mermoz ; tél. : 225-44-33.**

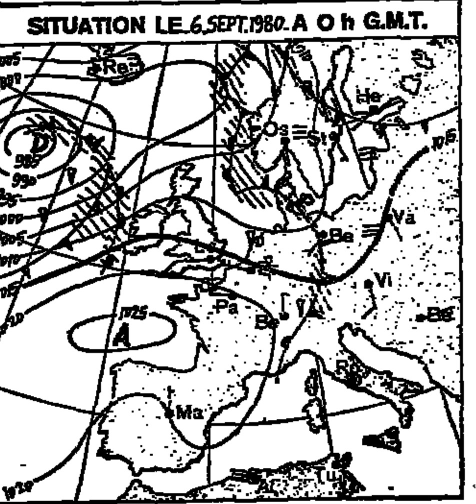
JOURNAL OFFICIEL

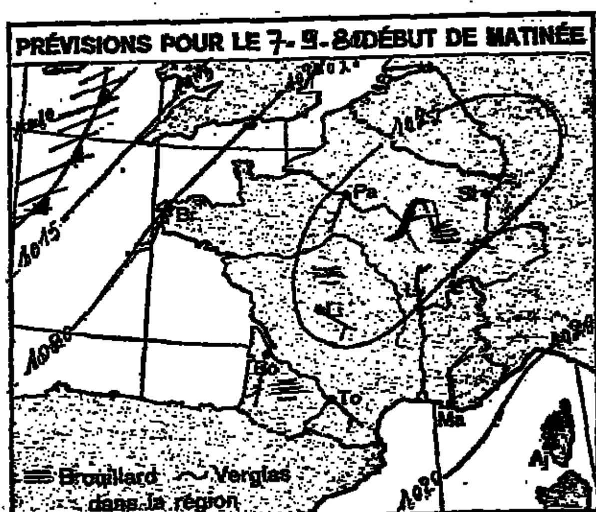
Sont publiés au *Journal officiel* du 6 septembre 1980 :
DES DECRETS

● Portant fixation de la dotation de l'institut d'émission des *départements d'outre-mer ;*

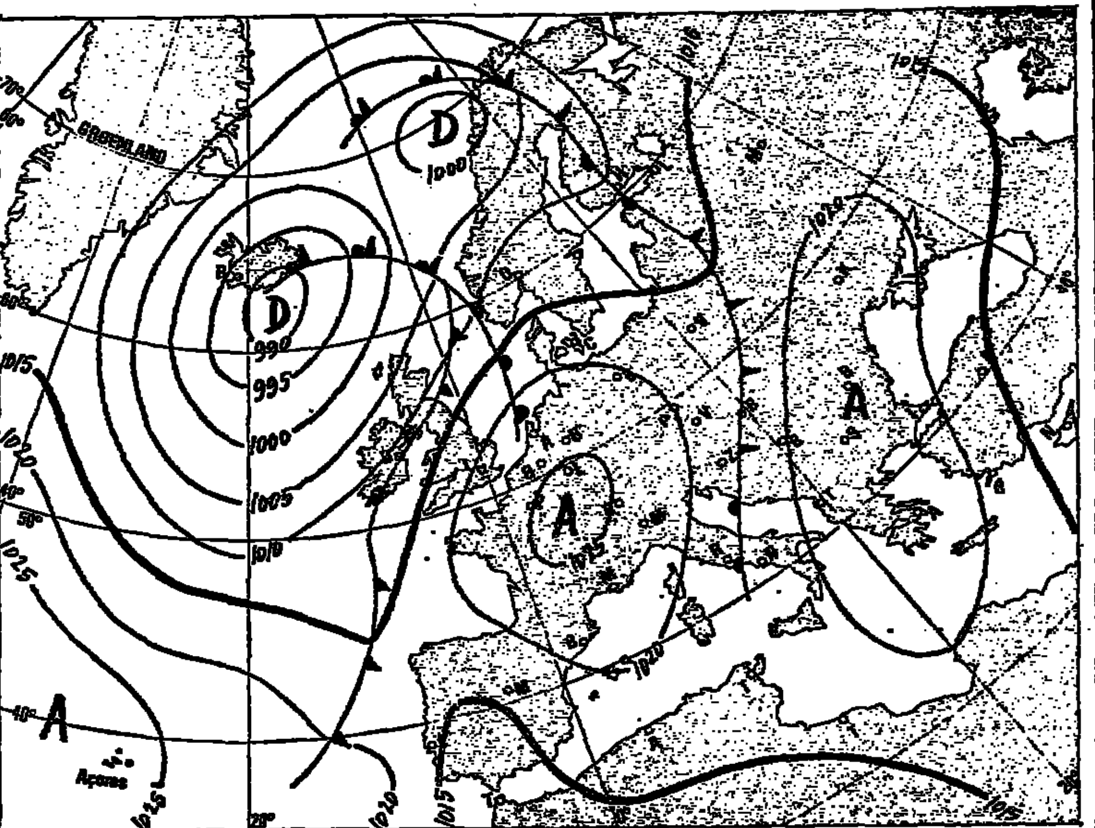
● Modifiant la composition du cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux et approuvant ou modifiant divers fascicules.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 7 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 6 septembre à 0 heure et le dimanche 7 septembre à 24 heures :

De hautes pressions se sont établies sur la France et la perturbation qui abordait samedi matin l'Irlande se dirigera vers la mer du Nord. Son front froid pénétrera lundi dans le golfe de Gascogne et une évolution orageuse se développera, à son approche, sur les régions voisines de l'Atlantique.

Dimanche 7 septembre, il fera assez frais le matin et il y aura des bancs de brume ou de brouillard, principalement dans le Sud-Ouest, le Centre et le Nord-Est. La journée sera bien ensoleillée et les températures seront en hausse par rapport à celles de samedi. Des nuages se développeront toutefois au voisinage de l'Atlantique le soir ; ils pourront donner quelques orages isolés au cours de la nuit. Les vents, faibles en général, seront encore modérés de sud-ouest en Manche, de secteur nord dans la vallée du Rhône et en Méditerranée.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 6 septembre, à 8 heures : 1 023,3 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 septembre ; le second, le *minimum de la nuit du* 5 au 6) : Ajaccio, 26 et 13 degrés ; Biarritz, 22 et 12 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Bourges, 20 et 5 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 18 et 11 ; Dijon, 20 et 8 ; Grenoble, 19 et 10 ; *Lille, 19 et 11 ; Lyon, 21 et 10 ;* Marseille, 26 et 17 ; Nancy, 19 et 13 ; Nantes, 21 et 8 ; Nice, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 10 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 21 et *9 ;* Strasbourg, 23 et *13 ;* Tours, 23 et 8 ; Toulouse, 22 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 34 et 18 degrés ; Amsterdam, *19* et 14 ; Athènes, *28 et 17 ;* Berlin, 25 et 16 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 20 et 12 ; Le Caire, 30 et 21 ; îles Canaries, 25 et 22 ; Copenhague, 20 et 14 ; Genève, 21 et 9 ; Lisbonne, 28 et 16 ; Londres, 19 et 10 ; Madrid, 33 et 17 ; Moscou, 17 et 9 ; Nairobi, 23 et 9 ; New-York, 28 et 20 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 18 et 13 ; Téhéran, 36 et 25.

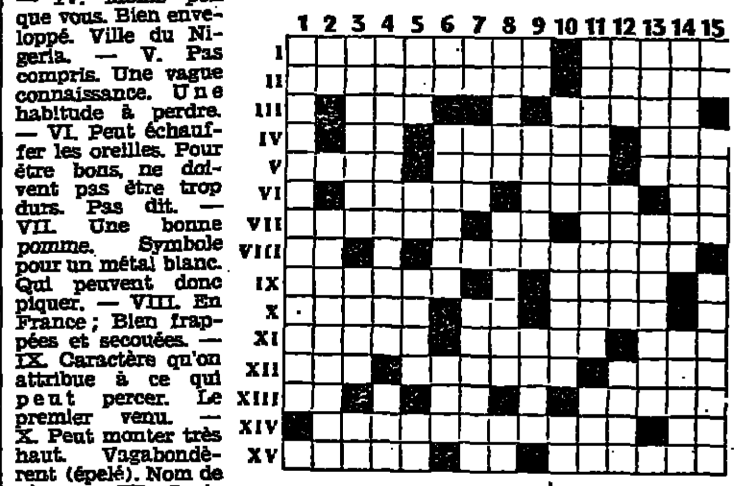
(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 751

HORIZONTALEMENT

I. Des gens auxquels on peut donner un conseil. Nom qu'on donne à une très grosse bombe. — II. Tirée par celui qui file. Imprègne une toison. — III. N'est plus tendre quand il est mûr. A le bras long. — IV. Moins poli que vous. Bien enveloppé. Ville du Nigeria. — V. Pas compris. Une vague connaissance. Une habitude à perdre. — VI. Peut échauffer les oreilles. Pour être bons, ne doivent pas être trop durs. Pas dit. — VII. Une bonne *pomme.* Symbole pour un métal blanc. Qui peuvent donc piquer. — VIII. En France ; Bien frappées et secouées. — IX. Caractère qu'on attribue à ce qui peut percer. Le premier venu. — X. Peut monter très haut. Vagabondèrent (épelé). Nom de père. — XI. Coule en Guyane. Est sujet à une maladie. Qui devrait donc arrêter. — XII. Salé. Là où peuvent aller *ceux qu'on envoie paître.* Sont aussi fréquentées par des chiens. — XIII. Adverbe. Mal reçu (épelé). Qui n'a donc pas besoin de *compter.* — XIV. Qui peut embrasser tout le monde. Apparu. — XV. Qui peut provoquer des éclats. Possédé. Susceptibles de s'envoler.



VERTICALEMENT

1. Le cuir peut la rendre vicieuse. — 2. Note. Risque de faire des dégâts quand *il* sort de sa cage. — 3. S'élève souvent quand il y a la coqueluche. Pas libre. Négation étrangère. — 4. *Travail qui exige beaucoup* de goût. Indispensable quand on veut bâtir. — 5. Colère. Abréviation pour abréger. Fit un choix. Interjection. — 6. Divinité. Morceau d'ouverture. Déchiffrée. — 7. Point de départ. Personnage biblique. Un point, parfois. — 8. *Nous fait sortir du droit* chemin. Eut une attitude très prévenante. Qui avait donc circulé. — 9. Pronom. Dans une auberge espagnole. Bien mûre. — 10. Appel de berger. Ce qu'on peut tirer d'un *clou. Note.* — 11. *Caractérise ceux* qui aiment le grand air. Prénom arabe. — 12. Peut fournir des scènes pittoresques. N'est pas appréciée quand elle est de ménage. Peut faire penser à la lune. — 13. Rayé pour servir. Bien vraies. — 14. Qui n'ont donc pas été tirées. Lieu de combat. — 15. Conjonction. Ne circulent plus. Qui ne marchent donc plus.

Solution du problème n° 2 750

HORIZONTALEMENT

I. Tamiseurs. — II. Rhésus ; Au. — III. Ecot. — IV. Dais ; Lues. — V. Urticaire. — VI. Croc. — *VII. Toi ; Idées.* — VIII. INRI ; Roue. — IX. Ode ; Pelés. — X. Nisus. — XI. Se ; Sirène.

VERTICALEMENT

1. Traductions. — 2. Ah ; Arrondie. — 3. Méritoires. — 4. Is ; Sic ; Us. — 5. Sue ; Pel. — 6. Esclandre. — 7. Oui ; Eoile. — 8. Rater ; Eue. — 9. Su ; Sensés.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 8 SEPTEMBRE

« Musée Guimet », 15 h., 6, place d'Iéna (Mme Bachelier).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Guillier.

« Musée des plans reliefs », 14 h. 30, cour d'honneur des Invalides, Mme Puchal (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les arènes de Lutèce », 15 h., métro Jussieu (Histoire et Archéologie).

« La cour carrée du Louvre », 15 heures, pavillon de l'Horloge (M. de La Roche).

« Le Palais Bourbon », 14 h. 45, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri IV (le Vieux Paris).

CARNET

Décès

— Le Mans.
Renée et Pierre Combe,
Philippe et Zyta Combe,
Les docteurs Martin et Danielle Combe et leurs enfants,
Gilles Combes,
Laurette et Jean-Paul de Smet-Combe et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de leur tante et grand-tante,

Jeanne AGNES,

agrégée de l'Université,
ex-maître assistant d'espagnol
à l'Université de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année au Mans (72), le 3 septembre 1980.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 6 septembre 1980, à 8 h. 30, en l'église Saint-Martin de Pontlieue au Mans, où le deuil s'est réuni.

Condoléances sur registre à l'église.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

51, rue de Villeneuve,
72100 Le Mans.
Tél. : (43) 86-39-21.

Un *office* sera célébré à sa mémoire en l'église de sa paroisse Saint-François-Xavier à Paris, le samedi 20 septembre 1980, à 18 h. 30.

— Les obsèques de

Gaston BONHEUR,

emporté le 4 septembre 1980, dans sa soixante-septième année, par une grave maladie, auront lieu lundi 8 septembre 1980, à Floure, son village.

La levée du corps aura lieu à 14 heures au château.

La messe, à 14 h. 30, en l'église de Floure, sera suivie de l'inhumation au cimetière.

Un service religieux sera célébré le mardi 16 septembre 1980, à 11 h., en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 30, rue de Chaillot, 75016 Paris.

Familles Bonheur, Tesseyre, Pagès, Bonhoure, Riva, château de Floure, 11800 Trèbes.

(Voir *le Monde* du 6 septembre.)

— Mme Micheline Niquet, sa fille,
M. et Mme Imbert,
Et ses nombreux amis,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Lucienne BORCHIO,

survenu le 2 septembre 1980.

L'incinération aura lieu le lundi 8 septembre, à 8 h. 15, au columbarium du Père-Lachaise.

Gémissons !

— Mme Marie-Thérèse Rey-Taillandier,
Mme Fernande Queyssanne-Rey et ses enfants,
Alain Rey et Josette Rey-Debove,
Michelle Rey-Martin, Maurice Martin, leurs enfants et petits-enfants,
Geneviève Rey-Penchenat, Jean-Claude Penchenat et leurs enfants,
Ainsi que les membres de sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul FABIEN REY,

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
directeur honoraire
de la Compagnie de Pont-à-Mousson,
chevalier de l'ordre
de la Légion d'honneur,
survenu le 4 septembre 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 9 septembre dans l'intimité et dans une stricte simplicité au cimetière du Montparnasse après la cérémonie religieuse qui sera célébrée en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas le même jour, à 10 h. 30.

— La Société Ricard nous prie d'annoncer le décès, survenu le jeudi 4 septembre 1980 à Marseille, de

M. Mario LEMBO,

vice-président administrateur
de la Société Pernod-Ricard,
président d'honneur
de la Société Ricard.

Né le 4 décembre 1910 à Minori *(Italie), Mario* Lembo entre au service de la Société Ricard en 1941. Il occupe successivement les fonctions de chef de la comptabilité, de secrétaire général et de directeur général en 1952. Depuis 1971 et jusqu'à son départ à la retraite, en 1978, il est président-directeur général.

Les obsèques auront lieu le lundi 8 septembre 1980, à 14 heures, en l'église du Sacré-Cœur, 81, avenue du Prado à *Marseille.*

— On nous prie d'annoncer le décès de

Maurice NGUYEN VIVAN,

P.-D.G. de la Société If-Diffusion,
Paris (5e),
survenu le 4 septembre 1980, à l'âge de quarante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le 9 septembre.

Départ à 9 heures du funérarium de Longjumeau. Arrivée au cimetière de Villetaneuse (les Joncherolles) vers 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Robert Richard,
Marie-Lila et Pascale,
Mme Jean-Paul Guède,
Mlle Germaine *Guède,*
M. et Mme Pierre Saoutchik et leurs enfants,
Mme Jacques Guède,
ont la très grande douleur de faire part du décès accidentel de

Sophie RICHARD,

élève de l'Ecole des hautes études commerciales,

rappelée à Dieu à l'âge de vingt ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le lundi 8 septembre 1980, à 15 heures, à Bourg-et-Comin (Aisne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

10, rue Garancière, 75006 Paris.

— Mme Troalen, ses enfants et toute la famille ont la douleur d'annoncer la mort de

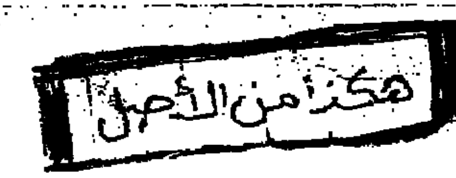
M. René TROALEN,

administrateur civil
au ministère de l'environnement
et du cadre de vie,

survenue le 3 septembre 1980.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront *lieu dans la stricte* intimité familiale à Beuzec-Conq en Concarneau.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



Relance du conflit dans la pêche industrielle

A Boulogne-sur-Mer, la C.G.T. a gagné : les marins de la pêche industrielle boulonnaise — dont la majorité jusqu'alors suivait la C.F.D.T. — ont donné raison aux analyses de la centrale de Georges Séguy. Dans le contexte politique et syndical actuel, cela ne manquera pas d'avoir d'importantes répercussions.

D'autant qu'à Lorient, la C.F.D.T. est aussi en porte-à-faux, bien qu'elle y soit le seul syndicat présent. Si M. Jean-Paul Allio, responsable local et national de son union fédérale maritime, a déclaré aux marins de la pêche industrielle : « La confédération ne vous en voudra pas si vous décidez de reprendre le travail... », le leader local a lui affirmé qu'il fallait continuer la grève et ouvrir des négociations avec les armateurs. C'est ce point de vue qui a été suivi. En Bretagne comme dans le Nord, la base a quelque mal à suivre la stratégie confédérale.

A Paris pourtant, les responsables de la fédération C.F.D.T. des transports ne se montrent pas déçus par ce qui vient de se passer à Boulogne, « mais très inquiets pour les marins-pêcheurs ». Ils craignent que ceux-ci ne soient contraints de reprendre la mer après une semaine d'arrêt de travail supplémentaire sans avoir obtenu rien de plus. Certes, ils vont s'efforcer qu'il n'en soit pas ainsi, mais ils ne se montrent guère optimistes, la situation ne leur étant guère favorable. Plusieurs armements sont en situation délicate. C'est à eux que faisait allusion M. Le Theule quand, vendredi 5 septembre à 13 heures, au micro de TF-1, il se déclarait, à propos du vote qui venait d'intervenir : « C'est dommage pour la France, c'est dommage pour la pêche. J'ai vu disparaître l'année dernière certains ports britanniques et je ne souhaite pas que Boulogne ait le même avenir. »

D'autre part, les grévistes boulonnais se retrouvent maintenant bien isolés. Seuls, les marins de la pêche industrielle de Lorient et de Concarneau (dans ce dernier port la C.G.T. est majoritaire) continuent leur mouvement. Partout la pêche artisanale a repris le travail, y compris à Port-en-Bessin, malgré les désaccords entre matelots et « patrons », y compris à Etaples, premier port à s'être solidarisé avec Boulogne, son grand voisin.

Après que la crise de la pêche française eut embrasé tout le littoral français, elle est revenue à son point de départ. Rien n'a changé en deux mois de conflit ; si ce n'est que ce conflit est devenu l'un des éléments importants de la « rentrée » syndicale.

Perplexité à Boulogne-sur-Mer après un vote-surprise

Oui pour la poursuite de la grève, mais sous quelle forme ?

De notre envoyé spécial

Boulogne-sur-Mer. — La surprise a été grande, le vendredi 5 septembre, à Boulogne. On pensait que les bateaux repartiraient rapidement en mer et les armateurs avaient déjà pris leurs dispositions en ce sens. La décision de poursuivre le conflit, acquise de justesse à Boulogne (225 voix sur 444 exprimées) a été heureusement confortée par les Fécampois : 53 voix sur 66.

Ainsi, la C.F.D.T. qui, selon son porte-parole, M. Louis Copin, secrétaire de son Union fédérale maritime, était plutôt favorable à un « armistice », a été désavouée. La C.G.T. a donc fait prévaloir son point de vue. Il est vrai que le point le plus délicat du litige était bien le nombre des marins à bord de chaque chalutier et que la nouvelle convention collective remettra ce nombre en cause d'une manière ou d'une autre. La C.F.D.T. s'est inclinée devant la décision de la base ; M. Guy Hanno, son chef de file à Boulogne, a déclaré : « La C.F.D.T. se plie au résultat d'un vote démocratique ; elle va poursuivre la lutte aux côtés des marins. » Quant à M. François Legain, secrétaire de la fédération des marins C.G.T., qui participait pour la première fois à une assemblée générale à Boulogne, après avoir indiqué que son syndicat réclamerait, aux armateurs et au gouvernement, de nouvelles négociations le plus tôt possible, mais sur de nouvelles bases, il a souligné : « Il n'est pas question de scission du front syndical ici... » On semble donc bien d'accord sur ce point dans les deux organisations, en dépit de la tempête qui secoue les états-majors nationaux.

Mais cette belle unité réalisée jusqu'alors tiendra-t-elle ? Le vote de vendredi a marqué une coupure nette qui laissera sans doute des traces. Et puis, que faire maintenant si la négociation ne s'ébauche pas et n'aboutit pas rapidement ? On avait commencé par le blocage au port de la marée, puis du chenal avant d'aboutir à un blocus complet de la ville, pour finir... par des distributions de tracts sur les autoroutes. Peut-on envisager un nouveau blocus à Boulogne tandis que les marins étaplois déchargent maintenant leur pêche chaque jour sur les quais et ne semblent guère décidés à poser à nouveau le sac à terre ?

Il sera difficile, dans les conditions actuelles, de déterminer de nouvelles formes d'action. C'est ce à quoi on s'emploiera cependant dimanche matin, au cours d'une assemblée générale, après une trêve propice à la réflexion. Car, au cours de l'assemblée générale de vendredi, deux questions posées par des marins à la C.G.T. sont restées sans réponse précise : Quel genre d'action peut-on mener maintenant ? Qui nous donnera de l'argent ? Et ce dernier point est particulièrement sensible au moment de la rentrée des classes. La C.G.T. a répondu en appelant tous les marins de France à se « remobiliser »

Les propos du ministre, M. Joël Le Theule, à la télévision : « Dommage pour Boulogne... », n'ont pas laissé la population insensible. Ils sont tombés dans un climat d'inquiétude. Maintenant, ce n'est plus le lock-out, comme le disaient les marins, mais c'est bel et bien la grève, et l'on se demande combien de temps elle pourra se poursuivre. On se pose déjà la question de savoir si tous les chalutiers pourront reprendre la mer, y compris cinq d'entre eux du Comptoir Manesse et Sénéchal, qui est dans une situation très difficile malgré l'aide que vont lui apporter les pouvoirs publics, comme l'avait confirmé jeudi le ministre des transports.

Vendredi soir, au cours d'un meeting, M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C., a rappelé les propositions de son parti : « Nous souhaitons que M. Barre vienne à Boulogne à la tête d'une délégation gouvernementale pour engager une négociation avec tous les intéressés. Cette négociation devrait être publiquement retransmise par la radio... » A la polonaise, en quelque sorte.

GEORGES SUEUR.

VOTES ET VOTANTS

Quelque six cent vingt marins pouvaient participer au scrutin organisé le vendredi 5 septembre, à Boulogne. Il y eut cinq cent dix votants. Quatre ont mis un bulletin nul. Trente-sept ont accepté les propositions des armateurs, c'est-à-dire la réduction immédiate des équipages sans licenciements.

Cent quatre-vingt-treize ont choisi le départ de tous les chalutiers avec leurs vingt-deux hommes habituels, cela permettant l'ouverture de négociations pour adapter la convention collective. Deux cent soixante-seize ont refusé la reprise du travail.

LA COMMISSION EUROPÉENNE RÉPOND A M. LE THEULE

Seule la volonté du conseil des ministres des Neuf...

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne vient de répondre à la lettre envoyée le 14 août par M. Joël Le Theule, le ministre des transports français, sur les problèmes de la pêche. M. Gundelash, le commissaire européen responsable du dossier, rejette, bien sûr, toute responsabilité quant à la situation actuelle de la pêche européenne. « Vous comprendrez, écrit-il, que l'action que la Commission poursuit depuis 1976 ne peut aboutir que si la volonté politique nécessaire se manifeste au niveau du conseil des ministres des Neuf. » A propos de la réduction du prix du gazole, M. Gundelash fait le commentaire suivant : « Si la Commission a cru devoir critiquer certaines aides conjoncturelles mises en place par la France, ainsi que par d'autres Etats membres, c'est parce que ces aides lui paraissent, à première vue, incompatibles avec les règles de concurrence et peu aptes à résoudre le problème structurel. Il va sans dire que la Commission ne fait pas obstacle à d'autres aides lorsque celles-ci ont pour but d'aider le secteur de la pêche à dépasser ses difficultés actuelles et à promouvoir une restructuration rationnelle de son activité pour s'adapter aux nouvelles conditions. »

M. Gundelash rappelle à cette occasion que son institution propose depuis 1976 un financement communautaire pour contribuer à cette reconversion (le Monde du 30 août).

Pour ce qui concerne l'organisation du Marché commun du poisson, le commissaire européen répond qu'il attend le mémorandum promis par M. Le Theule à ce sujet avant de se prononcer sur une éventuelle réorganisation.

MARCEL SCOTTO.

● *La liaison Dunkerque-Ramsgate supprimée jusqu'au printemps prochain.* — La compagnie des ferries Dunkerque-Ramsgate a annoncé le vendredi 5 septembre, qu'elle mettait fin à compter de cette date à son service trans-Manche pour 1980, soit deux mois plus tôt que prévu. « Cette décision a été précipitée par le blocage des ports par les marins-pêcheurs français et le trafic pourrait reprendre en avril 1981 », a déclaré le porte-parole de la société danoise Olaulini qui exploite cette liaison depuis un an.

SOCIAL

LA DISCORDE ENTRE LA C.F.D.T. ET LA C.G.T.

Les silences de M. Séguy

M. Séguy a affirmé ne pas vouloir répondre aux termes critiques du dirigeant de la C.F.D.T. Mais en réutilisant la technique oratoire du « je ne le dirai pas tout en le disant » — une ficelle un peu grosse — il a aussitôt, en termes presque diffamatoires, accusé M. Edmond Maire de « délire ». Hypocrisie ? En tout cas le secrétaire général de la C.G.T. a — une nouvelle fois — refusé le débat. Il n'ose pas ou plutôt il ne veut pas et ne peut pas répondre aux accusations fondamentales de la C.F.D.T.

Car, en dépit de son ton peut-être maladroit, le secrétaire général de la C.F.D.T. a eu le courage de dire tout haut ce que d'autres chuchotent ou taisent, et de poser une question essentielle. A la C.F.D.T., on explique que le ton un peu glacé de M. Maire était voulu : il s'agissait d'éviter tout discours enflammé pour bien faire comprendre la gravité des accusations portées contre une C.G.T. qui ne voit aucun scandale à l'intervention soviétique en Afghanistan, contre une C.G.T. qui appuie le syndicat officiel polonais et laisse affirmer que celui-ci est devenu autonome et autogestionnaire, contre une C.G.T. qui boycotte ou s'arrange pour saboter des négociations, vante l'unité d'action, mais qui depuis des mois fait tout pour l'éviter, et, lorsqu'elle existe, fait semblant de l'ignorer ou s'en attribue les mérites.

Après les mises en garde lancées à plusieurs reprises, ces derniers mois, par M. Maire, et les attaques, à la base, contre des militants cédétistes, il n'était plus possible — indique-t-on à la C.F.D.T. — de ne pas donner cette fois un aspect solennel à ces critiques. Mieux vaut la clarté de la vérité, aussi désagréable soit-elle, ce qui n'empêche pas d'insister sur la volonté de pratiquer, partout où cela est possible, l'unité à la base. Sur ce point C.G.T. et C.F.D.T. sont d'accord.

Reste le plus important : les critiques de fond sur le syndicalisme pratiqué par la C.G.T. et la volonté de mettre les points sur les « i ».

Tel n'est pas le comportement cégétiste. Fidèle à la tactique communiste, M. Séguy a fui le débat par ce qu'on appelle le « coup du mépris ». Silence sur l'Afghanistan. Silence sur la Pologne. Silence sur les vraies raisons des divergences entre les deux centrales. La C.G.T. a bien changé depuis le 40e congrès, où l'on annonçait l'ouverture, la démocratisation. Elle s'est renfermée dans sa coque, et fait preuve d'une combativité hargneuse. Si la C.F.D.T. par ses comportements et ses hésitations est parfois critiquable, M. Maire, à sa façon, a rappelé à l'opinion qu'il n'acceptait plus que la C.G.T. montre du doigt les pailles qui gênent la vue de la C.F.D.T. et refuse d'extirper la poutre qui bouche la sienne. Un débat est lancé. S'il s'enfonce dans les « bas-fonds » ou s'enlise, la faute première en reviendra à la C.G.T.

JEAN-PIERRE DUMONT.

« LES MOTIVATIONS DE LA C.G.T. SONT TOUJOURS POLITIQUES » déclare M. André Bergeron (F.O.)

En France comme en Italie, « nous souffrons du poids du parti communiste », a déclaré M. André Bergeron dans une interview à « Valeurs actuelles ».

« Les motivations de la C.G.T., ajoute-t-il, sont toujours politiques, même si elles se greffent sur des revendications syndicales fondées. »

Pour le secrétaire général de F.O., la C.G.T. « va mettre le paquet » dans le cadre de l'élection présidentielle. « Chaque fois qu'une entreprise sera en difficulté, poursuit-il, elle va essayer d'en faire un fort Chabrol ».

M. Bergeron estime que « les communistes veulent empêcher le parti socialiste d'être le premier parti de France et les Russes veulent le maintien du « statu quo » en Europe de l'Ouest ».

Il répond ensuite par l'affirmative à une question selon laquelle MM. Séguy et Marchais, les communistes et les Russes « voudraient » la réélection du président Giscard d'Estaing. « Dans mon esprit, il n'y a pas de doute », affirme M. André Bergeron.

A propos des récentes déclarations du premier ministre sur les revendications des « nantis », M. Bergeron souligne que M. Raymond Barre « a été imprudent » et qu'il aurait dû « tourner sept fois sa langue dans sa bouche ».

Enfin, M. Bergeron a notamment réaffirmé que la cinquième semaine de congés payés « se fait déjà pour beaucoup » et qu'elle « va se faire pour les autres ».

« Je ne veux pas qu'on me fasse lanterner sur cette cinquième semaine », conclut-il en guise d'« avertissement » au patronat et au gouvernement, « je suis un partenaire loyal, j'entends qu'on le soit avec moi. Trop de gens m'ont dit oui ou presque oui. Le moment est mûr. Et cela se fera ».

LA C.F.D.T. DEMANDE LA MISE SOUS TUTELLE DU GROUPE WILLOT

Les menaces d'une restructuration de la branche confection de Boussac-Saint-Frères, entraînant la suppression de deux mille emplois, ont déclenché une vive réaction des syndicats du textile (le Monde du 4 septembre). La C.F.D.T. demande au gouvernement « de mettre le groupe Willot sous tutelle et d'ouvrir une véritable enquête sur les procédés de gestion des Willot ».

« Les frères Willot n'ont aucune stratégie industrielle ni même commerciale » poursuit la C.F.D.T., qui dénonce leurs « coups financiers à profits immédiats ». Elle envisage, si les menaces de licenciements se concrétisaient, des actions de « très grande envergure » dont elle proposera les modalités aux autres syndicats.

Pour sa part, la C.G.T. souligne la « catastrophe » que constituerait pour l'industrie de l'habillement la suppression de deux mille emplois chez Boussac, et rappelle qu'une journée nationale d'action dans le textile aura lieu le 23 septembre prochain.

M. Bornard (C.F.T.C.) : éviter le piège de la politisation

C'est aussi « avec un sentiment de surprise extraordinaire » *que M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., a accueilli les déclarations de M. E. Maire. Au congrès des mineurs C.F.T.C. à Aix-en-Provence, vendredi 5 septembre, M. Bornard a jugé* « déplaisant pour le syndicalisme qu'Edmond Maire ait attendu aujourd'hui pour découvrir la politisation de la C.G.T., lui-même ayant trempé jusqu'au cou dans la politisation syndicale ». *Interrogé par l'A.F.P. sur le rapprochement qui pourrait s'opérer entre la la C.F.T.C. et la C.F.D.T., toutes deux issues du syndicalisme chrétien, M. Bornard a indiqué qu'*« il fallait voir auparavant l'attitude des militants après quinze ans d'échecs révolutionnaires ». « Au plus beau temps de l'unité C.G.T.-C.F.D.T. on parlait déjà d'unité conflictuelle, *a-t-il dit*, il s'agit peut-être maintenant d'un conflit unitaire. »

« *La C.F.T.C. est profondément inquiète de l'évolution actuelle. Le climat social n'est pas bon* », a déclaré M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C. dans son discours de rentrée, vendredi 5 septembre, à Aix-en-Provence. Mais, sûre d'elle-même, la C.F.T.C. aborde cette rentrée avec calme et fermeté. La C.F.T.C. « *ne connaît pas l'érosion* » des effectifs, et si celle-ci affecte la C.G.T. et la C.F.D.T., c'est bien la « *politisation* » de ces organisatinos.

« *Il y a le fait que la C.F.T.C. n'est jamais tombée dans le piège de la politisation, qui a fait tant de mal au syndicalisme et qui continue. Elle restera farouchement fidèle à cette ligne de conduite, en particulier dans la prochaine campagne électorale présidentielle.*

» *Un autre atout majeur de la C.F.T.C. auprès des travailleurs, c'est sa volonté de voir les difficultés en face pour chercher à apporter de vraies solutions. Ce n'est pas le chemin de la facilité, mais c'est le seul moyen de faire prendre le syndicalisme au sérieux.*

» *Enfin, la C.F.T.C. a le support inestimable de ses fameux principes de base d'inspiration chrétienne, sans lesquels l'expérience prouve que le syndicalisme risque de tomber très vite dans un simple activisme.* »

Pour la C.F.T.C., la solution donnée à la réduction de la durée du travail constituera un « *test* ».

« *Il serait simpliste de penser que cette réduction peut à elle seule résoudre le problème de l'emploi, mais il est évident qu'elle peut y aider en partageant mieux le travail disponible pour éviter la coupure dramatique qui est en train de s'opérer entre ceux qui ont un emploi et les centaines de milliers de celles et de ceux qui en cherchent un. L'évolution de ce problème va constituer un test à l'occasion de cette rentrée.* »

« *Nous ferons tout pour qu'un accord intervienne. Il s'agit de savoir si le patronat accepte de réviser sa position. (...) Si un accord n'est pas possible, nous demanderons au gouvernement de prendre ses responsabilités, et il restera à nos organisations à développer leur action au niveau des entreprises, des régions et des branches professionnelles, afin de faire prévaloir une réduction progressive.* »

● *Chômage technique chez Moulinex.* — Quatre mille neuf cents salariés de Moulinex seront mis en chômage technique la dernière semaine d'octobre. Cette décision a été prise en vue de l'augmentation des stocks de produits finis. A la veille des vacances, la direction de Moulinex avait décidé une semaine de chômage technique pour la quasi totalité du personnel (dix mille sept cents salariés). Cette fois, la mesure ne concerne que les quatre mille neuf cents salariés des secteurs de production des usines d'Alençon, de Bayeux, d'Argentan, de Domfront, de Saint-Lô et de Granville. — (F.P.)

● *Une délégation des travailleurs de l'entreprise Verger-Delporte à l'Elysée* — Une délégation de travailleurs de l'entreprise d'électricité et de téléphone, où quatre cent cinquante-huit suppressions d'emploi sont prévues, a été reçue le vendredi 5 septembre à l'Elysée. Elle a fait part de son intention de lutter contre ces mesures et en a appelé à l'Etat pour assurer la relance de Verger-Delporte.

● *Delattre-Levivier : annonce de licenciements.* — On apprend de source syndicale que la société Delattre-Levivier, filiale de Creusot-Loire, a décidé de procéder à cent soixante-trois licenciements dans son établissement de Frouard (Meurthe-et-Moselle). Selon la C.F.D.T., majoritaire, il ne s'agirait pas de restructuration, mais de démantèlement.

● *P.T.T. : arrêts de travail.* — De nombreux agents des lignes téléphoniques ont cessé le travail dans le Centre et le Sud-Ouest pour protester contre la réduction des indemnités de déplacement. Selon l'administration, le mouvement toucherait 40 % des deux mille huit cent vingt-six agents concernés. La C.G.T. a fait également mention de grèves en région parisienne.

● RECTIFICATIF. — *L'interview de M. Henry (F.E.N.) à l'A.C.P.* : c'est en effet à l'A.C.P. et non pas à l'A.F.P., comme l'indiquait le Monde du 6 septembre, que M. Henry a donné une interview

AGRICULTURE

MALGRÉ LEURS DIVISIONS

Les producteurs de légumes devront s'organiser pour survivre

Le trente-deuxième congrès de la Fédération nationale des producteurs de légumes (F.N.P.L.) s'est tenu à Cherbourg le vendredi 5 septembre. Retenu, le ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, avait délégué son secrétaire d'Etat, M. Fouchier. Les professionnels avaient choisi pour thème de leur congrès : « Réagir pour survivre ».

De notre correspondant

Cherbourg. — Comme les patrons pêcheurs, les producteurs de légumes ont rencontré le gros temps. Crise de la tomate, de la salade et de la pomme de terre. Les représentants de la profession ont réclamé au représentant du ministre une véritable politique légumière, appel qui ressemble fort à celui que certains représentants des régions maritimes avaient lancé avant la crise de la pêche mais qui a plus de chances d'être entendu. Environ deux cent mille personnes travaillent en effet à plein temps sur les exploitations La France est le deuxième pays producteur de légumes du Marché commun après l'Italie, et les maraîchers ont le soutien de la puissante F.N.S.E.A. qui a retenu le dossier des fruits et légumes en priorité pour sa prochaine conférence annuelle.

Les travaux du congrès ont mis en évidence les difficultés des producteurs français face à l'évolution des habitudes alimentaires, à la hausse des charges (notamment pour les exploitants de serres) et aux importations des pays tiers. Une crise aggravée par l'inorganisation des marchés, reconnue par la profession elle-même. Comme la pêche, le maraîchage a une vieille tradition individualiste et ses productions se développent parfois de façon anarchique, dans une Communauté économique européenne qui n'assure pas aux producteurs une véritable préférence communautaire, on l'a constaté avec les tomates espagnoles ou les pommes de terre grecques.

Un calendrier d'importations assorti de prix minimaux du 1er avril au 30 novembre est réclamé au ministre de l'agriculture depuis plusieurs mois. Il permettrait de protéger le marché français et M. Fouchier sur ce point a annoncé une décision prochaine. Il a rappelé les mesures conjoncturelles de la dernière campagne (le Monde daté 22-23 juin) et a pris bonne note du désir de réorganisation qui anime la fédération. Tous les légumiers certes ne parlent pas le même langage. Unis lorsqu'il s'agit de s'opposer à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, ils ne le sont plus face à la réforme de la fiscalité. Les maraîchers de ceinture (les « ceintures vertes » qui entourent les grandes agglomérations) se sentent exclus et ne veulent pas entendre ceux qui réclament la clarification des transactions commerciales par l'assujettissement intégral à la T.V.A. ou la facturation obligatoire. Une majorité se prononce toutefois en faveur de la transparence des marchés et d'un registre de la production « dans la mesure où une démarche parallèle des pouvoirs publics a quelque chance d'aboutir ».

A long terme, le gouvernement s'efforcera de renforcer l'acquis communautaire notamment en matière de prix de référence (la profession voudrait les voir étendus à tous les légumes) et de développement de l'organisation économique de la production nationale.

RENÉ MOIRAND.

● *Manifestations paysannes.* — Dans l'Aude, une soixantaine de viticulteurs ont répandu le 3 septembre sur la chaussée plusieurs dizaines d'hectolitres de vin italien afin de protester contre l'importation de vins étrangers. Par ailleurs, dans la Sarthe, des planteurs de betteraves ont manifesté le même jour devant la préfecture pour réclamer l'ouverture d'une distillerie en remplacement d'une sucrerie fermée au début de cette année.

FISCALITÉ

Le projet de budget pour 1981

- **Aide fiscale importante à l'investissement pendant cinq ans**
- **Impôts allégés pour les familles d'au moins trois enfants**
- **Majoration de 9,5 % des droits sur les alcools**
- **Prélèvement de 2 milliards de francs sur les compagnies pétrolières**

Le projet de budget de l'Etat pour 1981 qui sera examiné par le gouvernement mercredi 10 octobre — et rendu public le même jour — aura le mérite rare de rassurer beaucoup de monde : les contribuables d'abord, mais aussi les chefs d'entreprises une nouvelle fois bien traités. Il aura l'autre mérite de ne déplaire qu'à un très petit nombre : les pétroliers français qui paieront davantage d'impôts et les amateurs d'alcool, mais qui s'en souciera maintenant qu'on connaît le rapport du professeur *Jean Bernard sur les méfaits de l'acoolisme.*

Budget démagogique à la veille de l'élection présidentielle ? La réponse n'est pas évidente dans la mesure où il sera difficile de démontrer que *l'intérêt général est mal servi par des mesures* qu'on ne peut sûrement pas réduire à leur seule habilité. C'est bien en fait un projet assez cohérent que le gouvernement déposera dans quelques semaines sur le bureau de l'Assemblée.

● *Les chefs d'entreprise sont encore une fois les mieux traités puisqu'une aide massive à l'investissement doit leur être accordée.*

Cette aide accordée aux entreprises industrielles, commerciales et même artisanales revêtira la forme d'une déduction fiscale puisque les entreprises pourront déduire de leur bénéfice imposable une somme égale à 10 % de leurs investissements (1).

Le coût prévu de cette aide pour la seule première année de son application — 5 milliards de francs — explique mieux qu'un long discours l'ampleur de l'effort qui va être consenti par l'Etat. Encore faut-il savoir que cette aide durera cinq ans, c'est-à-dire pendant toute la durée du VIIIe Plan (1981-1985).

Cinq milliards de francs pendant cinq ans : l'addition dépassera en fait — peut-être même très *largement* — les 25 milliards de francs.

Rarement, en effet, un système fut aussi simplifié, et il est bien évident que le succès de la formule entraînera des coûts budgétaires croissants. Si se produit dans deux ou trois ans un boom de l'investissement la note à payer s'alourdira rapidement. Il est vrai que le gouvernement se ménage une porte de sortie en annonçant qu'il réexaminera *systématiquement*, au cours des prochaines années, toutes les aides budgétaires à l'industrie. Il n'empêche que dès le 1er octobre (2) cette déduction de 10 % s'ajoutera à bien d'autres aides et primes déjà existantes dont le total est estimé à 13 milliards de francs.

● *Les contribuables tirent eux aussi leur épingle du jeu*, même si celui-ci leur est beaucoup moins favorable qu'aux entreprises. Le barème de l'impôt sur le revenu est presque complètement corrigé des effets de l'inflation : les limites supérieures des quatre premières tranches sont relevées de 13,3 % (ce qui représente à peu près la hausse des prix attendue cette année), celle des sept tranches suivantes de 12 %. Seule la limite inférieure de la dernière tranche n'est relevée que de 8 %. Là encore l'effort de l'Etat n'est pas *négligeable*, puisqu'il représente une perte de recettes de 11,5 milliards de francs par rapport au barème actuellement en vigueur (3). De même, les limites d'exonération, les allègements réservés aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et aux invalides, l'abattement dont bénéficient les salariés de condition modeste, sont-ils relevés de 13,3 %. Il en coûtera 500 millions de francs supplémentaires.

Familles et personnes âgées

Une mesure désarmera — au moins en partie — les critiques de M. Michel Debré : celle qui prévoit d'accorder une demi-part supplémentaire de quotient familial pour le calcul de l'impôt sur le revenu des contribuables qui auront au moins trois enfants à charge (4). Il s'agit encore d'une mesure importante, depuis longtemps réclamée par les « natalistes » et les associations familiales, dont le coût sera élevé pour l'Etat : 1 milliard de francs en 1982.

Sur deux chapitres — pétrole et alcool — le budget de 1981 prévoit une aggravation de la fiscalité.

● *Les sociétés pétrolières françaises verront leur fiscalité alourdie de 2 milliards de francs.* La mesure touchera en fait essentiellement Elf et à bien moindre degré la C.F.P. Les modifications proposées sont triples.

La première concerne la provision pour reconstitution des gisements. Actuellement les entreprises de recherche et d'exploitation pétrolière et gazière peuvent déduire de leur bénéfice imposable des sommes importantes (5), si celles-ci sont utilisées dans un délai de cinq ans à des investissements pour la recherche de nouveaux gisements. Ces avantages auxquels s'ajoutent les possibilités d'amortissement de droit commun aboutissent à faire financer par l'Etat la moitié du coût des explorations. Pendant de nombreuses années, une telle aide — instituée il y a vingt-sept ans — a paru justifiée ; les énormes frais entraînés par la recherche et l'exploration n'étant pas rentabilisés par les découvertes de pétrole dont les prix étaient à l'époque très bas. La situation a évidemment profondément changé avec l'explosion des prix, même si les risques et les coûts de l'exploration restent aussi grands, voire plus grands. Le projet de budget propose donc de ramener de cinq ans à un an le délai laissé aux compagnies pour utiliser en investissements de recherche les sommes déduites de leur bénéfice imposable. C'est une première mesure.

Une autre mesure modifie la façon dont les entreprises pourront *« mettre en provision »* à partir de 1981 (exercices clos à *compter* du 31 décembre 1980) les sommes destinées à l'exploration et les règles de déductibilité pour amortissement. En fait le cumul des deux avantages (provision-recherche et amortissement) qui permet aux bénéfices d'échapper à l'impôt sera supprimé : il est prévu *grosso modo* de réintégrer dans les sommes imposables le montant des amortissements.

Cependant, pour éviter de décourager les efforts de recherche, cette nouvelle règle s'appliquera progressivement : jusqu'en 1985, la réintégration dans le bénéfice imposable ne jouerait que sur 60 % de l'amortissement des investissements lorsque ceux-ci sont faits hors de France et, jusqu'en 1990, que sur 20 % de l'amortissement des investissements *réalisés en France*. Pendant cette période de transition, l'aide de l'Etat à l'exploration serait donc ramenée de 50 % à 20 % pour la recherche hors de France et de 50 % à 40 % pour les recherches effectuées sur le territoire national. Ces mesures économiseront 1,4 milliard de francs à l'Etat.

Troisième mesure qui, elle, rapportera 650 millions environ : les taux de la redevance minière seront fortement *majorés*. Ces taux, qui sont progressifs, seraient relevés de 8 points pour le pétrole. Le barème applicable au gaz serait d'autre part quadruplé, le gaz de Lacq, soumis à un régime extrêmement favorable, retomberait dans le droit commun.

Toutes ces modifications de taux ne s'appliqueront qu'aux gisements en exploitation avant le 1er janvier 1980. Elles ne s'appliqueront pas aux *produits récupérés* à partir de techniques complexes et coûteuses.

Dernier point important : le gouvernement réexaminera ultérieurement le système du *« bénéfice mondial »* institué pour éviter une double imposition (en France et à l'étranger) des profits obtenus hors de nos frontières, mais qui a l'inconvénient, avec l'effet de la provision pour reconstitution de gisement, de faire pratiquement *disparaître* la matière imposable.

● *L'alcool va être davantage taxé.* — Les droits seront relevés de 9,5 %, ce qui rapportera 1 milliard de francs à l'Etat. De même les droits de circulation sur le vin, la bière, le cidre seront relevés de 50 %, ce qui rapportera environ 400 millions de francs à l'Etat. Le projet de budget prévoit d'autre part de modifier assez profondément le barème des droits sur les alcools pour respecter les recommandations de la C.E.E. L'idée est de taxer uniformément en fonction du degré alcoolique.

Tel est, sauf modification de dernière heure, le projet de budget pour 1981, dont nous avions *souligné précédemment* qu'il se caractériserait par un très faible déficit (29,5 milliards de francs), le plus faible des pays industrialisés. Même si des dépenses ont été artificiellement sous-estimées, il n'en reste pas moins vrai que l'effort d'économie budgétaire aura été, cette fois, aussi important qu'exceptionnel.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Cette déduction ne jouera que pour les biens d'équipement neufs installés en France et amortissables de façon dégressive. Elle jouera aussi pour les locaux commerciaux.

(2) *Le nouveau régime sera applicable* le 1er octobre prochain. Mais il ne commencera à coûter de l'argent à l'Etat qu'en 1982.

(3) En fait, le gouvernement est tenu de modifier *chaque année* le barème pour tenir compte — au moins partiellement — de l'inflation. Aucune loi ne l'oblige pourtant à « effacer » complètement les effets de l'inflation sur les revenus.

(4) Déjà cette année une telle mesure est en vigueur mais pour les seules familles d'au moins cinq enfants.

(5) Dans la limite de 23,50 % de leur chiffre d'affaire et de 50 % de leur bénéfice.

ÉTRANGER

LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT

La Yougoslavie tente, en présentant un compromis de préserver l'avenir du dialogue Nord-Sud

De notre envoyé spécial

New-York. — Le sort du projet de conférence mondiale sur le nouvel ordre économique *international* était ce week-end entre les mains des « durs » du Nord et du Sud, l'Est continuant à assister en spectateur attentif mais muet à la confrontation (*le Monde* des 3 et 5 septembre).

Après dix jours de discussions dans le cadre de la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, le président du groupe de travail chargé de préparer cette conférence sur des négociations globales et universelles, M. Crnobrnja (Yougoslavie), a présenté, vendredi 5 septembre, au comité *ad hoc* un projet de compromis. Cette démarche tardive a été faite sur une initiative de la délégation de Belgrade pour sortir les conversations de l'impasse et maintenir les chances d'une vaste conférence Nord-Sud l'année prochaine.

Le texte propose que cette conférence soit le *« forum coordonnant et conduisant les négociations »*. Bien que cette rédaction tienne compte, dans sa première partie, de la préoccupation des Etats-Unis, elle conserve, dans sa seconde partie, ce qu'ils se refusent d'accepter : que la conférence (ou son organe central) dirige les négociations et impose sa tutelle politique et ses arbitrages à celle-ci. Le compromis fait sienne une *autre préoccupation des pays industriels*, puisqu'il indique qu'il sera fait confiance aux institutions spécialisées des Nations unies (sous-entendu F.M.I., Banque mondiale, GATT, etc.) pour procéder aux *« négociations approfondies »*, ainsi qu'aux commissions créées pour la circonstance. Enfin, il précise toujours, dans le souci de concilier des thèses contradictoires, que *la « conférence fonctionnera conformément aux procédures de l'Assemblée générale de l'ONU et devra toutefois parvenir à un accord par consensus sur toutes les questions importantes »*.

Cette proposition de compromis a été relativement bien accueillie par les membres de la C.E.E. (bien qu'elle fasse encore problème pour la Grande-Bretagne et la R.F.A.) et le Japon. Mais, dans la forme et sans doute aussi dans le fond, elle est jugée inacceptable par les Etats-Unis, pour lesquels le texte ne protège pas assez les pouvoirs des institutions financières contrôlées par les pays riches.

Les Etats dont les positions sont les plus fermes, comme l'Algérie et la Jamaïque, n'estiment pas non plus ce document satisfaisant. Mais c'est le cas aussi de la majorité des membres de l'OPEP. Ils avancent que si la conférence traite de l'énergie — ce sera l'un des thèmes centraux des négociations, — elle devra aborder *simultanément* les questions monétaires et financières. Ils affirment que, en l'occurrence, les arbitrages et décisions n'appartiendront plus *au F.M.I., par exemple*, mais aux instances principales de la conférence. Or ils pensent que, dans l'état actuel du compromis, trop de prérogatives sont encore laissées aux institutions spécialisées.

Le « réalisme » chinois

Certains pays modérés du groupe des « 77 », comme le Brésil, jugent favorablement la proposition yougoslave. Il en va de même pour la Chine qui n'est pas membre de ce groupe ni de celui des pays socialistes. Pour la seconde fois au cours de la session, elle a apporté un appui d'autant plus remarqué au tiers-monde que le groupe des pays industriels socialistes n'a pas encore manifesté un tel intérêt pour les négociations globales. Le porte-parole de Pékin a déclaré que celles-ci *constituaient quelque chose de nouveau* appelé à avoir des conséquences directes sur de nombreux aspects des relations internationales *et qu'aucun effort ne devait être* épargné, à New-York, pour en préparer le lancement. Soulignant les difficultés de l'entreprise, il a invité chaque partie à faire preuve de *« volonté politique »* et de *« réalisme »*. *« Tout ne pouvant être résolu d'un coup »*. Il a ajouté que les organisations du système de l'ONU devaient jouer un *« rôle positif » au cours des négociations* et il a invité les participants à accepter l'offre de compromis. Puisqu'il existe des *« divergences de vues assez considérables »*, a-t-il encore dit, les questions qui ne seraient pas réglées lors de la session devraient être reprises peu à peu au cours des négociations l'année prochaine (c'est aussi le point de vue de certains Européens). La Chine, a encore déclaré son délégué, fera tout pour assurer le succès de la conférence projetée.

L'initiative yougoslave a cela d'intéressant qu'elle a été prise apparemment contre la volonté d'une partie des « 77 ». La Yougoslavie est membre de ce groupe, porte-parole des *cent vingt nations en développement* au sein des Nations unies. Sans doute a-t-elle voulu conforter ou sauver son image de pays médiant entre le *tiers-monde et l'Occident*. M. Crnobrnja a invité les participants à la session extraordinaire à prendre leurs responsabilités. Il a déclaré : *« Tout le monde approuvera d'une façon ou d'une autre le projet de négociations globales. Il est impératif de trouver des solutions dans l'intérêt général et des pays en voie de développement en particulier. Ce que nous faisons, c'est le début d'une nouvelle phase des activités de l'ONU, qui aura un grand impact sur les relations internationales. Personne n'aura à gagner à un échec de la présente session ; tout le monde en bénéficiera si elle atteint son but. »* Il a demandé au comité *ad hoc* d'approuver son texte car, a-t-il dit, il représente un compromis *« honnête, équilibré et aussi réaliste que possible »*.

En dépit des divergences au sein des « 77 » mais devant leur volonté de ne pas assumer la responsabilité d'un échec, le groupe a donné mandat à son président, M. Mishra (Inde), de négocier avec *« flexibilité »* avec ses interlocuteurs du Nord. La balle est à nouveau dans le camp des *pays industriels et en tout premier* lieu des Etats-Unis. Il n'est pas exclu que le tiers-monde veuille ainsi leur faire porter la responsabilité d'une impasse dont pourtant une majorité de délégués voudraient sortir.

GÉRARD VIRATELLE.

Aux États-Unis

Légère baisse du chômage
Forte hausse des prix de gros

Le taux de chômage aux Etats-Unis a légèrement fléchi en août, revenant à 7,6 % contre 7,8 % en juillet, le nombre de chômeurs diminuant de deux *cent mille* pour s'inscrire à huit millions contre six millions cent mille un an auparavant.

Selon le département du travail, cette amélioration de la situation de l'emploi est due essentiellement à une augmentation du nombre des personnes employées dans les industries de transformation, la première depuis février dernier. Toujours selon le département du travail, l'*évolution* de la *situation* de l'emploi en août traduit une reprise de l'activité économique aux Etats-Unis après la forte récession du printemps dernier. Ce n'est pas l'avis des conseillers de M. Reagan, qui estiment que les Etats-Unis sont encore en mauvaise posture, notamment en matière de prix.

Ces derniers sont, il est vrai, toujours orientés à la hausse : en août, les prix de gros ont augmenté de 1,5 %, en légère diminution, en effet, sur ceux de juillet (+ 1,7 %), mais très au-*dessus de ceux de juin (+ 0,8 %)*, et surtout ceux de mai (stabilité totale). Si l'évolution relevée en août se poursuit (taux d'inflation annuel de près de 20 %), les Etats-Unis risquent de connaître une inflation à deux chiffres jusqu'en 1981. Le plus inquiétant, selon les experts, est la forte hausse des prix de gros alimentaires en août (+ 4,4 %), qui est due à la sécheresse et à la chaleur excessive de l'été, et risque de *peser sur* les prix de détail dans les prochains mois.

Il n'est donc pas étonnant que les autorités monétaires durcissent leur politique, ce qui a provoqué un nouveau relèvement du taux de base des banques américaines, porté à 12 % contre 11 1/2 % à la veille du week-end. Ce taux avait déjà été augmenté de 0,25 % la semaine précédente.

AFFAIRES

Les perspectives du marché européen de l'automobile restent médiocres

Alors que de nombreux indices paraissent indiquer un dégel du marché américain de l'automobile, la crise s'étend en Europe, notamment en Grande-Bretagne et en France où, selon la Confédération des syndicats libres (C.S.L.), la régie Renault commencerait à son tour à en ressentir les effets.

Outre-Atlantique, l'espoir semble à nouveau renaître chez les grands constructeurs automobiles, en dépit des mauvais résultats enregistrés pendant l'été (*le Monde* du 5 septembre). *« Il semble désormais que la durée de la récession en cours sera inférieure à onze mois, durée moyenne des récessions de l'après-guerre. Il est vraisemblable qu'une reprise assez générale démarrera peu après la présentation des modèles 1981 cet automne »*, a déclaré M. Thomas Murphy, P.-D.G. de la General Motors, mercredi 3 septembre, en annonçant ses prévisions annuelles.

G.M., qui doit réembaucher dès le mois d'octobre 19 000 salariés actuellement au chômage, estime que dix millions d'automobiles seront vendues aux Etats-Unis au cours de l'« année-modèle 1981 » (de septembre 1980 à septembre 1981), contre neuf millions au cours de l'année-modèle qui se termine. M. Murphy a justifié son optimisme en évoquant la légère reprise des ventes observée depuis la fin de l'été, la hausse des prix des voitures d'occasion, la diminution de l'endettement des consommateurs et la perspective d'un dégel du marché après le lancement des nouveaux modèles 81.

Le même optimisme semble prévaloir au sein du groupe Ford, qui vient également d'annoncer la réembauche prochaine de 2 100 salariés mis au chômage depuis le début de l'année, et lance à la fin du mois de septembre simultanément en Amérique du Nord et en Europe un modèle à traction avant entièrement nouveau, héritier de l'Escort, qui conservera d'ailleurs cette appellation.

Le regain d'espoir s'est déjà traduit *par une diminution* des chômeurs américains de l'automobile, dont le nombre est tombé cette semaine de 241 338 à 234 038 pour la cinquième semaine consécutive.

Si le marché américain des automobiles particulières semble sur le point de s'assainir, en revanche, la situation des fabricants spécialisés dans les véhicules utilitaires, touchés par une chute des ventes de près de 30 % depuis un an, reste difficile. Ainsi, White Motor Corp., quatrième constructeur américain de camions de gros tonnage, vient de demander à bénéficier d'une clause de la loi sur les banqueroutes qui équivaut à une demande de concordat : la société peut, aux termes de cette clause, négocier sous contrôle judiciaire avec ses créanciers des arrangements financiers et présenter un plan de redressement. White Motor, spécialisé dans la fabrication de véhicules Diesel lourds (camions et autocars), ainsi que dans le matériel agricole, a subi, au cours du premier semestre, une perte de 47 millions de dollars (*201 millions de francs environ*), pour un chiffre d'affaires de 524 millions de dollars (2,2 milliards de francs).

Renault à son tour

La situation du marché de l'automobile continue en revanche de se dégrader en Europe, où les constructeurs prévoient une fin d'année pour le moins maussade. Même la *régie Renault, qui, jusqu'à* présent, avait réussi à tirer son épingle du jeu grâce au succès remarquable de la R-5, commence discrètement à limiter sa production. Ainsi la direction de l'usine Renault de Douai a-t-elle annoncé au comité d'entreprise réuni le 3 septembre, selon la C.S.L., une réduction des programmes de production de 13 % à partir par le transfert — prévu poraire des embauches et une diminution *des trois quarts du* nombre des salariés intérimaires. Ces décisions s'expliquent pour partir par le transfert — prévu — de la fabrication du modèle Fuego à l'usine de Maubeuge, mais aussi par la prudence rendue nécessaire par les perspectives du marché européen au quatrième trimestre. Pour des raisons analogues, la direction de l'usine General Motors de Strasbourg, qui fabrique des boîtes de vitesses pour les usines *européennes* du groupe, vient d'annoncer la mise au chômage technique de ses deux mille cinq cents salariés pour une durée de une à deux semaines.

En Suède, le groupe Volvo, durement touché, vient d'annoncer la mise au chômage technique de six mille cinq cents de ses salariés pendant *vingt-deux jours* au cours des trois prochains mois.

En Grande-Bretagne enfin, British Leyland annonce huit cents nouvelles suppressions d'emplois dans ses ateliers de Coventry, où sont fabriquées les Jaguar. Les sous-traitants de l'automobile sont également durement touchés.

∴

● Au cours d'un récent voyage de presse aux Antilles françaises, M. Ayachi, P.-D.G. de Honda-France, a confirmé que la future voiture fabriquée en commun par la firme japonaise et British Leyland serait une conduite intérieure *de 1 300 et 1 500* centimètres cubes de cylindrée.

D'après des documents photographiques, ce nouveau véhicule, qui s'appelle au Japon *Ballade*, et en Europe probablement Bounty, semble très proche de l'actuel modèle de Honda, l'Accord, dont il adoptera la plupart des caractéristiques.

En ce qui concerne sa diffusion, le marché européen sera fourni par British Leyland, tandis que le reste du monde sera couvert par Honda.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Fermeté de la livre – Remous sur le dollar

Grande fermeté de la LIVRE STERLING au plus haut depuis le début de 1955, remous sur le DOLLAR, très sensible, comme toujours, aux fluctuations du taux d'intérêt outre-Atlantique, et brusque remontée de l'or en fin de semaine, tels ont été les faits marquants d'une semaine assez *calme au demeurant.*

La LIVRE STERLING est donc actuellement la monnaie la plus forte du monde, retrouvant, à Paris, le cours de 10 F, déjà touchée très fugitivement fin juillet 1979, et à Londres, dépassant les 2,40 dollars pour frôler les 2,42 dollars, pour la première fois depuis avril 1975. On est loin de la crise de l'automne 1976, date à laquelle la monnaie britannique était tombée à 1,55 dollar et faillit crever le plancher de 8 F à Paris ! Cette fois-ci, elle a le vent en poupe, appuyée *sur deux* piliers, le pétrole de la mer du Nord et les taux d'intérêt les plus élevés du monde. Il n'est pas dit, *toutefois, que si l'un de ces piliers* venait à être ébranlé, la livre n'en ressentirait pas les contrecoups.

Mercredi et jeudi matin, la rumeur, démentie par la suite, d'une diminution du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, actuellement de 16 %, a suffi à la faire fléchir sensiblement. En tout cas, les capitaux continuent à affluer en Grande-Bretagne dont les réserves de change dépassent 28 milliards de dollars, en dépit de remboursements non négligeables sur les emprunts contractés antérieurement. Néanmoins, cette brillante tenue de *la livre fait le désespoir* des industriels britanniques, qui déplorent une dégradation persistante de leur compétitivité à l'exportation. Vieux refrains, mais qui peuvent être entendu si les fermetures d'usines se multiplient.

Le DOLLAR a commencé par fléchir en raison d'un coup d'arrêt donné dès le début de la semaine par le FED à la hausse des taux d'intérêt outre-Atlantique, puis il s'est raffermi progressivement en liaison avec une légère remontée de ces taux, que ce soit sur le marché des euro-*dollars ou sur le marché intérieur* américain, avec un nouveau relèvement du taux de base des banques.

Selon toutes probabilités, le raffermissement risque de se poursuivre, à la suite de la publication d'indices des prix en forte hausse outre-Atlantique, qui ne peut qu'inciter à la sévérité les autorités monétaires, à moins que la persistance de l'inflation américaine n'inquiète les milieux financiers internationaux. Le FED, *toutefois*, a manifesté, en mai, juin et juillet, sa volonté de défendre le dollar grâce à ses interventions sur les marchés des changes.

En Europe, le FLORIN a pris la place du FRANC français à la tête du système monétaire européen, tandis que la LIRE italienne restait en guerre. M. Barre a réaffirmé la nécessité d'une monnaie forte, approuvé par le président du C.N.P.F., M. Ceyrac. On note toutefois un article virulent dans la revue américaine *Business Week*, qui, sous le titre « La hausse du franc français : une balle prête à crever », estime que l'évolution de la situation en France (inflation, chômage et budget) *« met en danger la fermeté actuelle du franc ».*

Sur le marché de l'or, une poussée subite en fin de semaine, sur la rumeur d'une offensive générale de l'armée soviétique en Afghanistan, a porté le cours de l'once de 631 dollars à près de 650 dollars. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,4165	10,0183	3,9497	4,3025	68,8219	4,6843	2048,95
	—	2,3915	9,9725	3,9579	4,2951	68,9469	4,6789	2041,86
New-York.	2,4165	—	24,1400	61,1807	56,1639	3,5112	51,5862	0,1179
	2,3915	—	23,9808	60,4229	55,6792	3,4686	51,1116	0,1171
Paris.....	10,0183	4,1425	—	253,44	232,86	14,5452	213,69	4,8855
	9,9725	4,1700	—	251,96	232,18	14,4649	213,13	4,8840
Zurich....	3,9497	163,45	39,4568	—	91,8060	5,7391	84,3177	1,9277
	3,9579	165,50	39,6882	—	92,1492	5,7405	84,5898	1,9383
Francfort..	4,3025	178,05	42,9812	108,9323	—	6,2517	91,8493	2,0998
	4,2951	179,60	43,0695	108,5196	—	6,2296	91,7865	2,1035
Bruxelles.	68,8219	28,4800	6,8750	17,4242	15,9955	—	14,6917	3,3588
	68,9469	28,8300	6,9136	17,4199	16,0523	—	14,7354	3,3766
Amsterdam	4,6843	193,85	46,7954	118,5988	108,8739	6,8065	—	2,2862
	4,6789	195,65	46,9184	118,2175	108,9365	6,7863	—	2,2915
Milan....	2048,95	847,90	204,6831	518,7519	476,2145	29,7717	437,40	—
	2041,86	853,80	204,7482	515,8912	475,3897	29,6149	436,30	—

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 1er AU 5 SEPTEMBRE

Rentrée en fanfare

A leur rentrée de vacances, les boursiers partis au mois d'août n'en ont pas cru leurs yeux. Quatre séances consécutives de hausse (+ 2 % au total) portent les différents indices boursiers à un niveau proche du plus *haut de l'année : ils ne s'attendaient pas à une telle fer*meté des valeurs françaises. Les prises de bénéfice constatées vendredi les ont moins étonnés.

Pourtant, les facteurs de hausse ne manquent pas. Comme l'a rappelé M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, les Sicav Monory devraient *encore drainer cette année entre 4 et 4,5 milliards de francs.* Les campagnes de souscription débutent actuellement dans les grandes banques. A ces liquidités peuvent s'ajouter celles des particuliers qui ne voient souvent d'autre réemploi pour leurs dividendes que les valeurs mobilières. Face à cette demande, les vendeurs se font rares. Les gros portefeuilles sont moins mobiles en raison de la loi sur *les plus-values dont l'application, d'ailleurs cette année* encore, cause bien des soucis aux gérants.

Dans le domaine économique, le programme de soutien à *l'investissement ne pouvait que satisfaire le marché.* Certes, sa portée ne sera pas universelle. Mais une politique trop laxiste aurait indisposé les investisseurs. La défense prioritaire du franc, même si elle est mal supportée par certains, est dans l'ensemble bien accueillie. « Pourquoi changer une politique qui a porté ses fruits depuis deux ans », commentait un boursier. Contrairement à ce que beaucoup craignaient, les résultats des entreprises, à quelques exceptions près, comme Rhône-Poulenc, devraient être aussi bons, sinon meilleurs, qu'en 1979.

Même si, à l'extérieur de nos frontières, la crise polonaise n'est toujours pas complètement réglée, à l'intérieur, l'attitude belliqueuse de la C.G.T. ne semble pas impressionner outre-mesure la Bourse, qui estime, à *tort* ou à raison, que l'offensive de ce syndicat fera long feu, du fait, en particulier, de son différend avec la C.F.D.T. De plus les chances de réélection de M. Giscard d'Estaing paraissent de plus en plus certaines.

Dernier élément positif dans le tableau, la bonne tenue relative de Wall Street. Malgré le repli constaté en fin de semaine, les valeurs américaines se sont dans l'ensemble bien comportés. Les investisseurs institutionnels, encouragés par la hausse des taux d'intérêts à court terme, sont revenus sur *le marché.*

Au fil de la semaine, les achats sont restés, à Paris, assez sélectifs. L'intérêt pour les pétrolières s'est réveillé. Avec le bâtiment et les industries électromécaniques, deux secteurs qui devraient directement bénéficier des récentes mesures gouvernementales, la consommation s'est mise en avant. *Les grands magasins n'ont pas fait exception.* Par ailleurs, une tentative de reprise des valeurs d'automobiles a tourné court.

Le repli de vendredi annonce-t-il un renversement de tendance ? Rares sont ceux qui le croient autour de la corbeille : la dynamique de la hausse leur semble maintenant bien engagée. En tout cas une preuve de confiance dans cette dynamique est donnée par deux sociétés : Moët-Hennessy et Gaz et Eaux, qui ont solliciter leurs actionnaires. Depuis le début de l'année, seuls l'Air liquide et *Arjomari s'étaient risqués à le faire.*

JEAN-MARC BIAIS.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Incertitudes

Décidément, tous les pronostics sont renversés sur le front des taux d'intérêt en cette rentrée d'automne. Aux États-Unis, la remontée décelée depuis une quinzaine de jours se confirme, tandis qu'en Europe la détente attendue pour le début de septembre fait long feu en raison des réticences des pouvoirs publics nationaux.

Outre-Atlantique, c'est donc bien le raffermissement, illustré par une nouvelle hausse du taux de base (*prime rate*) des banques : relevé la semaine dernière de 11 1/4 à 11 1/2 %, ce dernier est passé, d'un coup, à 12 % à la veille *du week-end, à l'initia*tive de la Citibank, de la Bank of America et de la Chase Manhattan. Ce phénomène est dû, on le sait, au durcissement de la politique des autorités monétaires américaines, préoccupées par le gonflement brutal de la masse monétaire en août et par la persistance d'une très forte inflation ; l'augmentation de 1,5 % des prix de gros le mois dernier, après 1,7 % en juillet, n'est pas pour les rassurer, d'autant que la récession pourrait s'atténuer assez rapidement. Très significatives sont les déclarations de M. Lyle Granley, un des administrateurs du Federal Reserve Board (FED), qui a déclaré jeudi à Washington : *« La reprise attendue pourrait avoir lieu le mois prochain... les signes indiquant que la fin de la récession pourrait être proche se multiplient. Cette récession pourrait être la plus brève depuis la seconde guerre mondiale, et cela sans que le gouvernement ait eu à intervenir pour amortir son impact. »*

Selon M. Granley, il devrait s'ensuivre *« une certaine hausse des taux d'intérêt, inévitable en cas de reprise, mais pas trop prononcée pour éviter d'étouffer cette reprise ».* L'indication est donc assez claire, de même que le sens des interventions du FED *sur le marché de l'argent à court* terme, les autorités monétaires ayant relevé les taux de 9 % à 11 %, mais pas plus, du moins pour l'instant. Le résultat est que sur le marché des eurodollars on cote toujours + 12 % à un an, un peu moins toutefois que la semaine précédente (12 1/2 % à 12 3/4 %).

En Europe, c'est le *statu quo, à la fois en raison du contexte* national et de l'évolution enregistrée outre-Atlantique. En Grande-Bretagne, contrairement à l'attente générale, la Banque d'Angleterre n'a pas abaissé son taux d'escompte, toujours le plus haut du monde à 16 % : le gouvernement estime que la progression de la masse monétaire reste encore trop rapide et reste sourd aux inquiétudes de l'industrie.

En Allemagne fédérale, la Bundesbank n'a pris aucune décision en faveur d'un abaissement du *taux, comme on le pronostiquait* fin juillet, et cela bien que le taux d'inflation soit en train de revenir aux alentours de 0,1 % en août. Mais le déficit de la balance des paiements se creuse outre-Rhin, atteignant 5,2 milliards de deutschemarks en juillet (données brutes), soit la moitié de celui de l'année dernière tout entière : priorité reste donc à la défense de la monnaie.

Le son de cloche semble être le même en France. Sur le marché à court terme, la tension s'est quelque peu *relâchée* après la hausse brutale de la semaine dernière (+ 1/4 % à + 3/8 %), le un mois valant 11 1/2 % environ, le trois mois 11 5/8 % à 11 3/4 % et 11 3/4 % à un an.

Une grande première

Sur le marché obligataire, qui a repris ses activités le 21 août dans un contexte assez curieux, une grande première a été enregistrée, celle de l'émission d'un emprunt à taux variable par un établissement public : le Crédit national appelle 500 millions de francs à un taux indexé sur la moyenne arithmétique, majorée de 0,40 %, des taux moyens de rendement à l'émission des emprunts garantis et assimilés établis par l'INSEE, avec un plancher de 10,60 %. C'est la formule qui avait été retenue par le GIS en 1977, et, au premier semestre, par Honeywell-Bull, Soficam et Locafrance.

Enfin un emprunteur public se décide-t-il à *adopter* les taux variables, en dépit des réticences des milieux financiers et, surtout, de souscripteurs institutionnels (assurances et caisses de retraite), qui préféreraient un « bon » emprunt à *taux élevé sur quinze* ans. Mais le Crédit national, coincé entre ses propres emprunteurs, les entreprises, et ses souscripteurs, essaie de limiter les dégâts. Toutefois, pour être véritablement crédible, la formule des taux flottants devrait être adoptée par les emprunteurs non seulement en période de taux élevés, *mais aussi lorsque les taux sont bas, ce qui bénéficierait également* aux prêteurs. En matière de taux d'intérêt comme ailleurs, il y a deux sens...

Ailleurs, relevons un Bail Equipement de 150 millions de francs, toujours à taux variable suivant la même formule, mais avec un supplément de 0,75 % et un plancher de 11 %, un Caisse française de matières premières de 500 millions de francs (le premier), de type classique (dix ans, 14 % nominal et 13,98 % de rendement actuariel brut), un DIAC de 300 millions de francs à 14,30 % (et 13,95 % brut), un C.C.F. de 150 millions de francs, à 14,20 %, un Crédit Lyonnais à 14,10 % (1 *milliard de francs à huit ans*). Sur le front des taux, aucune détente : le ton a été donné par l'émission du Crédit Hôtelier, *1,5 milliard de francs à douze ans* et 14 %, un peu plus cher que l'emprunt Caisse des télécommunications de fin juillet, ce qui a *nettement désorienté* le marché, préparé à une nouvelle baisse. Sont prévus, ultérieurement, des emprunts R.A.T.P. et G.D.F. *Quant à l'emprunt d'Etat* que l'on attendait pour la rentrée, il serait repoussé à octobre, la trésorerie de l'Etat étant à l'aise pour l'instant.

FRANÇOIS RENARD.

RHONE-POULENC SIGNE UN CONTRAT DE 800 MILLIONS DE FRANCS AVEC L'U.R.S.S. POUR LA CONSTRUCTION D'UNE USINE CHIMIQUE

Rhône-Poulenc va construire en Union soviétique une usine chimique d'un *montant* de huit cents millions de francs, aux termes d'un contrat signé à Moscou.

Cette usine produira de la méthionine, produit destiné à l'alimentation animale, au rythme annuel de 21 000 tonnes, et en utilisant les procédés technologiques de Rhône-Poulenc, Péchiney - Ugine - Kulhmann et Speichim.

Le contrat franco-soviétique, qui entre dans l'accord de coopération entre Rhône-Poulenc et l'U.R.S.S., a été signé entre la société française Speichim et Techmaschimport. — *(A.F.P.)*

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap.(F)
4 1/2 % 1973	39 200	101 545
C.N.E. 3 %	11 545	42 899
Elf-Aquitaine	34 075	39 243
Génér. de Fonderie	125 190	24 428
Financière de Paris	88 075 (1)	23 017
C.S.F.	44 750	22 312

(1) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 29/8	COURS 5/9
Or fin (kilo en barre).	85800 .	86500
— (kilo en lingot)	85960 .	85940
Pièce française (20 fr.).	780 50	777 ..
Pièce française (10 fr.).	410	405 ..
Pièce suisse (20 fr.)...	629 90	633 .
Union latine (20 fr.)...	632 10	623 50
● Pièce tunis. (20 fr.).	600 ..	584 .
Souverain	801 10	802 80
● Souverain Elizabeth II	993 ..	980 .
● Demi-souverain	475 ..	477 ..
Pièce de 20 dollars ...	3180 ..	3156 .
— 10 dollars ..	1600 ..	1650 ..
— 5 dollars ...	875 ..	876 ..
— 50 pesos ...	3620 ..	3600 .
● — 20 marks ..	716 .	710 ..
— 10 florins ..	617 ..	620 ..
● — 5 roubles ..	399 ..	400 ..

Bourses étrangères

NEW-YORK

Marché nerveux

Cette semaine, réduite à quatre séances en raison du Labor Day, a mis en évidence la nervosité du marché new-yorkais. Hausses et baisses ont alterné. Le bilan reste néanmoins positif, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles terminant vendredi à 940,95, soit une hausse de 8,36 points par rapport à la clôture du vendredi précédent.

Dans la première partie de la semaine, on a assisté à un retour en force des investissements institutionnels, encouragés par l'accroissement des commandes de produits manufacturés et par la baisse des taux d'intérêt sur les obligations à court terme. La plupart des observateurs estimaient que la récession avait atteint son point bas et que la menace d'un resserrement du crédit était écartée.

Au cours de la séance de jeudi, des rumeurs selon lesquels M. Reagan aurait été victime d'une crise cardiaque ont brusquement renversé la tendance. Vendredi, les prises de bénéfices ont continué de peser sur la cote. La publication d'un indice des prix de gros à nouveau en forte hausse (+ 1,5 %) et le relèvement par plusieurs banques de leur taux de base ne pouvait que refroidir l'ardeur des investisseurs.

Parmi les titres qui se sont mis en évidence, on remarque Dome Mines (+ 1 1/4), Kennecott *Cooper* (+ 1 7/8), Alcan (+ 1 5/8).

Le volume des échanges de la semaine a atteint 157 680 000 actions (contre 194 500 000 actions).

	Cours 29 août	Cours 5 sept.
Alcoa	67 3/4	68
A.T.T.	53 1/2	55 5/8
Boeing	38	38 1/2
Chase Man. Bank .	43	44 3/8
Du P. de Nemours	44 3/4	44 5/8
Eastman Kodak ...	64 1/8	64 1/2
Exxon	70	71 3/4
Ford	27 5/8	29 3/8
General Electric ..	54 7/8	54 1/8
General Foods	31 1/4	30 3/4
General Motors ...	53 1/2	53 7/8
Goodyear	15 7/8	16 1/4
I.B.M.	65 1/2	66 1/2
I.T.T.	30 1/2	30 7/8
Kennecott	28 1/4	30 1/8
Mobil Oil	69 7/8	67
Pfizer	47 1/8	43
Schlumberger	133 1/8	140
Texaco	37 3/8	37 1/2
U.A.L. Inc.	20 5/8	21 1/4
Union Carbide	45 1/4	46
U.S. Steel	22 5/8	22 7/8
Westinghouse	25 7/8	26 1/4
Xerox Corp.	58 3/4	60 1/2

LONDRES

Reprise

La multiplication des fermetures d'usines et la fermeté des taux d'intérêts n'a pas empêché une reprise du marché.

Les fonds d'État, stimulés par la résistance du sterling, se sont mis en évidence. Dans leur sillage, les autres valeurs sont reparties de l'avant.

British Petroleum s'est montré particulièrement ferme après la publication de son bénéfice net pour le deuxième trimestre de l'année (370 millions de livres), meilleur que ce que prévoyaient les analystes. Les informations prêtant à l'Arabie Saoudite l'intention de réduire sa production de brut au dernier trimestre de l'année ne pouvaient, par ailleurs, que favoriser *les valeurs pétrolières.*

Les autres vedettes de la cote terminent la semaine en progrès. Des gains plus importants ont été enregistrés aux *construction* électroniques, où Plessey a été particulièrement demandés. Hausse également des assurances après l'annonce de profits satisfaisants par plusieurs compagnies.

Les mines d'or ont maintenu leurs bonnes dispositions récentes pour s'élever à leurs plus hauts niveaux depuis mai 1975.

Indices « Financial Times » du 5 septembre : industrielles, 494,4 (contre 483,9) ; fonds d'État, 69,44 (contre 67,72) ; mines d'or, 428 (contre 389,7).

Bowater	169	168
Brit. Petroleum ...	342	360
Charter	224	240
Courtaulds	61	61
De Beers*	9 9/16	10,62
Free State Geduld*	69,50	75,25
Gt Univ. Stores ...	460	466
Imp. Chemical	356	364
Shell	410	412
Vickers	128	129
War Loan	31	32

(*) En dollars.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'argent — Repli du sucre

METAUX. — *La baisse s'est ralentie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Pourtant une reprise normale de l'activité est prévue dans une importante compagnie américaine et dans une mine péruvienne. Un accord est également intervenu en Zambie pour éviter un arrêt de travail. Aux Etats-Unis, les négociations reprennent entre les représentants de certaines compagnies et les délégués syndicaux, mais la grève se poursuit dans les autres raffineries paralysées depuis le 1er juillet. En outre, il faudra attendre plusieurs semaines avant que la production n eretrouve son rythme normal d'activité. Les producteurs américains de métal raffiné viennent à nouveau de réduire leurs prix.*

Les cours du plomb ont été soutenus à Londres, bien que les stocks britanniques de métal aient atteint leurs niveaux les plus élevés depuis juillet 1978 à 52 475 tonnes (+ 3 200 tonnes). Durant les cinq premiers mois de l'année, la consommation mondial de métal a diminué de 10,90 % à 1,54 millions de tonnes, estime le président du comité statistique du groupe international du plomb et du zinc. D'ailleurs, durant le premier semestre, la baisse atteint 36 % aux Etats-Unis. Il est prévu une utilisation moindre de métal en Europe durant les derniers mois de l'année.

Vive reprise des cours de l'argent à Londres stimulés par le regain de spéculation sur l'or et les risques accrus de tension politique.

DENREES. — *Nouvel effritement des cours du sucre sur les différentes places commerciales. Une firme privée britannique évalue la production mondiale 1980-81 à 87,4 millions de tonnes supérieure de 3 millions de tonnes à la précédente. L'augmentation est surtout sensible pour la canne à sucre à 54,1 millions de tonnes (+ 4 millions de tonnes). La consommation mondiale est estimée entre 91 et 92,5 millions de tonnes. Il faut donc s'attendre à une nouvelle ponction sur les stocks.*

Les cours du cacao sont revenus à leurs plus bas niveaux depuis quatre ans sur tous les marchés. Les négociants s'attendent à un surplus mondial de 150 000 tonnes de fèves.

Nouveau recul des cours du café qui retrouvent ainsi leur niveau de 1976. Lors de sa prochaine réunion, l'organisation internationale du café pourrait décider de contingenter les exportations pour soutenir les cours.

Cours des principaux marchés

du 5 septembre 1980

Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 842 (829,50), à trois mois 862 (847) ; étain comptant 7 105 (7 140), à trois mois inch. (7 140) ; plomb 360 (358,50) ; zinc 326 (321,50) ; argent (en pence par once troy) 716 (674,50). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 89,50 (86,60) ; argent 17,18 (16,10) ; aluminium (lingots) inch. (75) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (84,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 390-400 (385-395). — Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) 2 145 (2 145).

TEXTILE. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 93,25 (95,50) ; déc. 92,05 (94,20). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 366 (365) ; jute (en livres par tonne) : Pakistan, White grade C 187 (191). — Roubaix (en francs *par kilo*) : laine 28 (28,20).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 64-65,50 (64,50-65,50). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 312-312,50 (313,50-314).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 2 160 (2 142), mars 2 338 (2 220) ; sucre oct. 32,55 (32,85) ; janv. 33,60 (34,50) ; café sept. 125,99 (127,50) ; déc. 133,25 (135,10). — Londres (en livres par tonne) : sucre oct. 321,75 (329,50) ; janv. 338 (345) ; café sept. 1 049 (1 065) ; nov. 1 103 (1 114) ; cacao sept. 955 (936) ; déc. 976 (979). — Paris (en francs par quintal) : cacao sept. inch. (900) ; déc. 935 (950) ; café sept. 1 060 (1 085) ; nov. 1 088 (1 140) ; sucre (en francs par tonne) : oct. 3 085 (3 153) ; déc. 3 185 (3 180).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept. 466 453 1/2) ; déc. 486 1/2 (477 1/2) ; maïs sept. 357 1/2 (357) ; déc. 356 3/4 (357).

Indices : Moody's : 1 246,20 (1 234,20) ; Reuter : 1 727 (1 734,20).

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	1er sept.	2 sept.	3 sept.	4 sept.	5 sept.
Terme....	150 196 972	148 843 244	227 285 452	201 986 708	177 576 610
Compt....					
R. et obl.	110 273 204	111 029 903	110 273 204	128 853 213	133 001 531
Actions.	56 028 412	73 370 041	83 327 838	81 177 063	73 159 663
Total....	316 500 589	333 252 189	418 406 906	412 016 984	383 737 804

INDICES QUOTIDIENS INSEE (base 100, 28 décembre 1979)

Franç...	110	110,2	111	111,5	—
Etrang..	112,1	112,7	113,9	114,8	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

Tendance.	116,8	117	117,4	118,3	117,6

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén...	110,5	111,2	111,3	111,8	111,8

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Nice

POLÉMIQUE SUR LE ROLE DE LA POLICE MUNICIPALE

Une polémique sur le rôle de la police municipale s'est engagée à Nice entre la municipalité et les membres de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.) et du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.). Les deux syndicats reprochent aux policiers municipaux d'avoir outrepassé leurs fonctions en interpellant, le 22 août, un policier qui distribuait, dans une rue de la ville, des tracts contre les sanctions prises à l'égard de six C.R.S. (*le Monde* daté 24-25 août).

Le maire de Nice, M. Jacques Médecin, fait valoir que la police municipale intervient en vertu des dispositions du code des communes qui lui attribue *« le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique, le maintien du bon ordre dans les endroits où il se fait de grands rassemblements »*. *« C'est à ce titre*, précise M. Médecin, *qu'a été effectuée l'interpellation contestée »*.

Les deux syndicats protestent *« contre ce détournement de pouvoir opéré par la police municipale »*. Selon eux, l'interpellation était *« illégale, puisqu'il n'y avait aucun grand rassemblement ni entrave à la libre circulation, et que, au surplus, cette manifestation était autorisée par le ministre de l'intérieur »*.

Le numéro du « Monde » daté 6 septembre 1980 a été tiré à 553 674 exemplaires.

A B C D E F G

CONDUIT A L'AÉROPORT DE MARSEILLE-MARIGNANE

M. Marco Affatigato a été extradé

M. Marco Affatigato, le militant d'extrême droite italien à l'extradition duquel la chambre d'accusation de la cour d'Aix-en-Provence avait donné le 5 septembre un avis *favorable* (« le Monde » du 6 septembre), a été conduit samedi matin 6 septembre à l'aéroport de Marseille-Marignane, d'où il devait être emmené à *Bologne*.

Notre correspondant en Italie nous indique que M. Affatigato devait être interrogé dès son arrivée par les magistrats chargés de l'enquête sur l'attentat commis le 2 août à la gare de Bologne.

La décision d'extradition n'avait pas encore *fait en Italie l'objet, samedi matin*, de réactions officielles. Cependant la presse, qui a donné l'information en première page, se félicite particulièrement du fait que l'extradition ait été accordée en retenant le délit de reconstitution du parti fasciste, délit pour lequel M. Affatigato avait été condamné dans son pays à quatre ans de prison.

Les magistrats aixois se sont fondés sur le traité de paix de 1947 avec l'Italie pour rendre leur décision

De notre correspondant régional

Nice. — L'arrêt du 5 septembre par lequel la cour d'appel d'Aix-en-Provence a donné un avis favorable à la demande d'extradition de l'extrémiste de droite italien Marco Affatigato introduit une innovation importante dans la procédure suivie jusqu'ici en la matière. Parmi les infractions reprochées à l'intéressé, les magistrats ont, en effet, retenu la reconstitution de parti fasciste dissous, qui est de nature purement politique. Or, la loi du 10 mars 1927 précise que l'extradition ne peut être accordée *« lorsque le crime ou délit a un caractère politique, ou lorsqu'il résulte de circonstances telles que l'extradition est demandée dans un but politique »*. Mais la cour s'est fondée sur un article du traité de paix de 1947 signé entre la France et l'Italie et qui, jusque-là n'avait jamais encore été invoqué en matière d'extradition.

L'arrêt retient également les poursuites engagées contre M. Affatigato pour recel de malfaiteur en faisant prévaloir — comme dans d'autres affaires récentes — la notion de gravité des faits sur celle du mobile politique.

Pour recel de malfaiteur, M. Affatigato avait été condamné par contumace le 8 juillet 1980 par le tribunal correctionnel de Pise à trois ans et six mois de détention. Il lui était reproché d'avoir procuré un refuge à Mario Tutti, auteur à Empoli, le 24 janvier 1975, du meurtre d'un brigadier et d'un caporal chef de carabiniers venus pour l'arrêter. La Cour a considéré *« que le recel subséquent reproché à Affatigato est celui d'un individu ayant commis les crimes les plus graves au regard de la morale et du droit commun, lesquels ont créé un danger collectif et ont été commis dans un contexte de violence, en recourant à des moyens relevant d'une basse criminalité ; qu'en raison de la connexité existante la gravité des faits est telle qu'il y a lieu de s'arrêter à leur nature objective, sans admettre le caractère politique qu'Affatigato veut leur voir conférer »*.

Pour la reconstitution de parti fasciste dissous, la cour d'assises de Florence avait prononcé contre M. Affatigato, le 30 janvier 1977, une peine définitive de quatre ans de détention purgée en partie par l'intéressé. La cour d'Aix-en-Provence, reprenant entièrement l'argumentation de l'avocat général, M. Yves Chauvy, a estimé *« qu'il existe en la matière une situation juridique spécifique »*, résultant de l'article 17 du traité de paix avec l'Italie du 10 février 1947 signé par la France et dix-neuf autres Etats. Aux termes de ce traité, *« l'Italie s'engage à ne pas tolérer la reconstitution sur son territoire d'organisations fascistes »*. Pour la cour, *« il s'ensuit de là que la répression de la reconstitution d'organisations fascistes ne constitue pas une initiative spontanée de la part de l'Etat requérant, mais obéit à une norme de droit public international que l'Etat requis, signataire du traité, doit concourir à faire respecter »*. La Constitution de 1958 disposant que les traités ont, dès leur application *« une autorité supérieure à celle des lois »*, et l'infraction étant punissable dans l'Etat requis — la France, — aux termes de la loi du 10 janvier 1936, de six mois à deux ans d'emprisonnement (1), la cour s'estime fondée *« à donner un avis favorable à la remise d'Affatigato pour exécution d'un reliquat de trois ans, six mois et sept jours de détention du chef de reconstitution de parti fasciste dissous »*.

L'arrêt confirme ainsi l'évolution de la jurisprudence tendant à considérer que les actes de terrorisme *« relevant de la basse criminalité »* ne peuvent plus être tenus pour politiques malgré la lettre de la loi de 1927. Il innove surtout en posant le principe d'une extension de l'extradition pour des infractions purement politiques. On remarquera à ce sujet que le traité de paix ne permet pas expressément l'extradition pour reconstitution de parti fasciste, mais indique seulement qu'il ne sera plus toléré la renaissance *« d'organisations de cette nature »*. Il paraît découler cependant de cette restriction que l'assistance judiciaire de l'Etat requis ne peut s'exercer en la matière — puisque les faits sont jugés par l'Etat requérant — que par la voie de l'extradition.

GUY PORTE.

(1) Loi du 10 janvier 1936 relative aux groupes de combat et aux milices privées.

Un ancien chef d'état-major de l'armée de l'air est-allemande est arrêté en France pour espionnage

Le général Heinz Bernhart Zorn, âgé de soixante-huit ans, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air de la République démocratique allemande, a été arrêté en flagrant délit d'espionnage le 19 août à Lille, a-t-on appris ce samedi 6 septembre.

Le général Zorn, entré en France au début du mois d'août muni d'un visa de touriste, a été rapidement surveillé par des policiers de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.). Au moment de son interpellation, les policiers ont trouvé sur lui des renseignements militaires concernant les chars et les armes anti-chars.

Après six jours de garde à vue dans les locaux de la D.S.T. à Paris, le général Zorn a été déféré au parquet de la Cour de sûreté de l'Etat. Il a été inculpé d'espionnage et d'intelligence avec des agents de puissances étrangères et écroué à la prison de Fleury-Mérogis.

Ancien commandant de la Luftwaffe durant la dernière guerre mondiale, le général Zorn avait rejoint l'Union soviétique en 1944, puis la R.D.A. Mis à la retraite en 1977, il avait demandé alors de reprendre des activités dans les services secrets est-allemands.

NOUVELLES BRÈVES

● *En R.F.A., deux membres de la Fraction armée rouge*, Christoph-Michael Wachernagel et Gert Schneider, ont été condamnés, le 5 septembre, à quinze ans de détention par le tribunal de grande instance de Düsseldorf. Ils ont été reconnus coupables de tentative de meurtre sur trois policiers néerlandais, le 10 octobre 1977 à Amsterdam, et d'appartenance à une organisation terroriste. D'autre part, Stefan Wisniewski, inculpé de participation à l'enlèvement du président du patronat ouest-allemand, M. Schleyer, en 1977, a été condamné, le 5 septembre, à six ans de prison pour avoir tenté de s'échapper, en mars, de la prison de Frankenthal. Stefan Wisniewski est le seul membre de la Fraction armée rouge auquel a été notifié une inculpation dans l'affaire Schleyer. La date de son procès pour cette affaire n'est pas encore fixée. — *(A.F.P.)*

● *Le mobile du meurtre de Nina Kandinsky*, commis le 2 septembre dans son chalet de Gstaad, en Suisse (*le Monde* du 5 septembre), semble être le vol de ses bijoux, ont révélé le 5 septembre les enquêteurs. Des témoignages fournis par les amis de la victime ont permis, en effet, d'établir qu'on avait volé de précieux bijoux, notamment un collier de diamants que la veuve du peintre avait récemment acheté chez Cartier, et qui est estimé à plus de 1 million de francs suisses (plus de 2,5 millions de francs). *« La perquisition dans la villa de Mme Kandinsky n'a permis de découvrir aucune pièce de valeur*, a déclaré le magistrat chargé de l'enquête, M. Johannes Friedli, *mais il est toujours possible qu'elle les ait placées dans un coffre en banque. »*

Mme Nina Kandinsky doit être inhumée en début de semaine prochaine, à Paris.



UN ÉCHEC DE LA MAFIA CALABRAISE

Une importante organisation d'enlèvements est démantelée à Milan

De notre correspondant

Rome. — L'une des plus importantes bandes de la Mafia calabraise, spécialisée dans les enlèvements de personnes, a été démantelée, vendredi 5 septembre, au cours d'une action combinée des carabiniers dans la région de Milan et en Calabre. Dix arrestations ont été effectuées et treize nouveaux mandats d'arrêt envoyés à des personnes déjà emprisonnées.

Les enquêteurs soutiennent avoir *« frappé d'une manière presque définitive »* cette bande responsable de vingt et un des plus féroces enlèvements effectués ces cinq dernières années en Lombardie. Cette organisation serait, en particulier, responsable de la « suppression » de deux otages, un industriel, M. Giovanni Stucchi di Olgiate (en octobre 1974) et M. Augusto Rancilio (en octobre 1978).

C'est l'un des coups les plus importants portés à l'Anonima Sequestri, c'est-à-dire à la « société anonyme des enlèvements », comme l'appellent les Italiens, évoquant ainsi un rapport de plusieurs dizaines de milliards de lires l'an, récupérées par ces bandes avec les rançons. L'organisation démantelée avait été créée par le « boss » de la N'drangheta mort d'infarctus en prison à Milan en juillet 1978, qui introduisit en Italie du Nord les techniques des enlèvements expérimentées avec succès en Calabre. Depuis sa mort, l'organisation avait été dirigée par des mafiosi de second plan aujourd'hui arrêtés, qui prenaient leurs ordres auprès d'importants personnages de Calabre « haut placés et insoupçonnables ».

L'argent des rançons était investi et recyclé aux Etats-Unis, en Suisse, mais aussi dans la province de Reggio-di-Calabria, et notamment sur la côte ionienne. Cet argent était aussi bien employé dans l'immobilier que dans l'achat de bétail.

Au cours de cette opération, les enquêteurs ont trouvé une douzaine de « cellules » dispersées dans la grande banlieue de Milan où avaient été séquestrés les otages, pour certains jusqu'à leur mort. Ce coup de filet a été rendu possible parce que les enquêteurs avaient pu remonter la piste des ravisseurs de Mme Rosana Morlacchi Restano, libérée par les carabiniers le 3 août dernier, près de Novarra.

(Intérim.)

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La désignation des délégués des conseils municipaux oppose P.C. et P.S.

Les délégués des conseils municipaux — qui seront appelés à élire quatre-vingt-dix-huit sénateurs, le 28 septembre prochain, dans trente-huit départements de métropole (de l'Ain à l'Indre), en Guyane, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française — devaient être désignés dimanche 7 septembre.

Dans les communes de 9 000 habitants et plus, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit. En outre, dans les communes de plus de 30 000 habitants, les conseils municipaux élisent des délégués supplémentaires à raison de 1 pour 1 000 habitants au-dessus de 30 000. Dans les communes de moins de 9 000 habitants, les conseils municipaux des communes de 500 habitants et moins désignent un délégué. Les conseils municipaux des communes dont la population est comprise entre 501 et 1 500 habitants en désignent trois ; pour les communes qui comptent entre 1 500 et 2 500 habitants, il y a cinq délégués ; pour celles qui comptent entre 2 501 et 3 500 habitants, il y en a sept, et pour celles qui comptent entre 3 501 et 9 000 habitants, il y en a quinze.

Cette désignation provoque une polémique entre communistes et socialistes. Vendredi 5 septembre, Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du P.C.F., relevait par exemple dans *l'Humanité* que M. Jean Bastide, maire (P.S.) du Grau-du-Roi (Gard), avait refusé de répartir les mandats de délégué entre les différentes composantes du conseil municipal. « *En fait*, écrivait Mme Vincent, *il refuse la désignation de quatre ou cinq délégués sénatoriaux communistes* ».

Selon Mme Vincent, M. Bastide s'était référé, pour expliquer sa décision, à des « *directives* » du P.S.

Mme Vincent observait que les prévisions du parti socialiste pour les élections sénatoriales, *« dans nombre de départements (...) prennent en compte l'apport des voix communistes. Ainsi*, écrivait-elle, *le parti socialiste entend du même coup limiter le nombre des délégués sénatoriaux communistes dans tel département et faire élire ses candidats avec les voix communistes ailleurs. Nous le disons tout net : il ne faut pas compter sur le parti communiste. (...) »*

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., chargé notamment des élections, nous a indiqué que si la décision de M. Jean Bastide est effective, il n'y a pas eu en revanche de « directives » du P.S. telles que Mme Vincent l'affirme. Il précise que, partout où des accords avaient été conclus au moment des élections municipales de mars 1977, il conviendra de respecter ces accords par une désignation proportionnelle. Ailleurs, « *la règle la plus logique* » semble être celle du scrutin majoritaire. Encore que, ajoute M. Poperen, il s'agisse là d'une « indication » et non d'« une directive catégorique ».

Le baromètre SOFRES-« Figaro-Magazine »

M. GISCARD D'ESTAING GAGNE TROIS POINTS

Le Figaro-Magazine publie samedi 6 septembre son « baromètre » mensuel réalisé par la SOFRES entre les 22 et 28 août auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus. A la cote de confiance, M. Valéry Giscard d'Estaing gagne trois points par rapport au résultat enregistré en juillet (54 % contre 51 %). En revanche, M. Raymond Barre perd un point (34 % contre 35 %).

M. Michel Rocard obtient toujours le meilleur score parmi les personnalités auxquelles les Français souhaitent voir jouer un rôle important dans l'avenir. Le score du député des Yvelines reste stationnaire avec 48 %, devançant ainsi de quinze points celui de M. François Mitterrand, dont la position n'a pas varié depuis juillet. Parmi les leaders de l'opposition cités, M. Pierre Mauroy perd deux points (30 % contre 32 % il y a deux mois), M. Georges Marchais, un (21 % contre 22 %), et M. Michel Crépeau, trois (10 % contre 13 %). La position de M. Jean-Pierre Chevènement ne varie pas : 13 %.

Au sein de la majorité, seuls MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet progressent d'un point : le premier recueille 35 % d'opinions positives, le second 20 %. Mme Simone Veil perd un point (41 % au lieu de 42 %), de même que M. Alain Peyrefitte (21 % au lieu de 22 %). Deux personnalités enregistrent un recul plus net (trois points) : Mme Monique Pelletier (30 % au lieu de 33 %) et M. Jacques Chaban-Delmas (25 % au lieu de 28 %). M. Barre perd quant à lui deux points (29 % contre 31 %) et M. Michel Debré, qui apparaît pour la première fois dans l'enquête, obtient 25 % de réponses positives.

Pour tenter d'imposer l'O.L.P. comme observateur

L'ARABIE SAOUDITE ET LE KOWEIT REFUSENT DE PARTICIPER A UN EMPRUNT DU F.M.I.

Washington (*A.F.P.*). — La participation éventuelle de l'O.L.P. en tant qu'observateur à la prochaine réunion annuelle des gouverneurs du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale risque d'empoisonner l'atmosphère de cette réunion et de créer des difficultés pour ces deux institutions. On apprend en effet que les dirigeants de l'Arabie Saoudite et du Koweït, sondés ces jours-ci par le directeur du F.M.I., M. Jacques de la Rosière, auraient refusé de participer à un emprunt de 10 milliards de dollars, ce qui pourrait obliger cet organisme à emprunter cet argent sur les Euromarchés.

M. de la Rosière avait effectué un voyage-éclair il y a une semaine dans ces deux pays pour expliquer à leurs dirigeants la position du Fonds.

Les conseils exécutifs du F.M.I. et de la Banque mondiale ont recommandé le mois dernier qu'aucun nouvel observateur ne soit admis à la prochaine conférence annuelle de ces deux institutions. Leurs gouverneurs se prononceront le 9 septembre sur cette recommandation. Il est probable qu'ils l'adopteront.

● *L'Arabie Saoudite réduirait sa production pétrolière au dernier trimestre.* — Selon le quotidien londonien *Financial Times* du 5 septembre, cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, aurait annoncé au secrétaire du Foreign Office, lord Carrington, l'intention de son pays de réduire sa production pétrolière au dernier trimestre. Cette mesure, ainsi que le relèvement des prix saoudiens seraient la contrepartie de l'acceptation par plusieurs pays membres de l'OPEP (Algérie, Libye) du rapport du comité de stratégie à long terme de l'Organisation.

UN AVION C-130 KOWEITIEN S'ÉCRASE EN ARDÈCHE

(De notre correspondant.)

Privas. — Des experts militaires koweïtiens ont quitté, ce samedi matin 6 septembre, leur pays pour la France afin d'enquêter sur les causes de l'accident survenu, vendredi après-midi 5 septembre, à un quadrimoteur C-130 Hercules de l'armée de l'air koweïtienne qui s'est abattu en flammes près de Saint-Vincent-de-Barrès, en Ardèche. Les restes des occupants de l'appareil ont été transportés à la morgue de Privas où des médecins légistes tenteront de connaître le nombre des victimes. On parle, au total, de huit morts.

Des témoins affirment avoir vu l'avion se disloquer en vol au cours d'un violent orage dans la vallée du Rhône au-dessus de la future centrale nucléaire de Cruas. Le C-130 se déplaçait de Londres à Athènes en empruntant les couloirs de l'aviation civile. Les débris de l'appareil se sont éparpillés à plusieurs kilomètres du point d'impact, à proximité d'une ferme inhabitée qui a été soufflée.

Ce samedi matin, le Koweït n'avait toujours pas fourni l'identité et le nombre officiel des occupants du C-130. On ignore ainsi si une personnalité koweïtienne était à bord comme le bruit en a aussitôt couru sur place.

